

2ml. 2747. 11

Université de Montréal

11310004

V.00B

Intoxication à l'alcool et contraintes psychosociales au travail.
L'impact des conditions de travail stressantes et aliénantes.

Par

Amélie Quesnel Vallée

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître es sciences (M.Sc.)
en sociologie

Août 1999

© Amélie Quesnel Vallée, 1999



11 2747 11

HM

15

U54

2000

V.001

11 2747 11

Amélioration de la qualité
de l'enseignement de la langue
française dans les écoles

Le présent rapport a été élaboré en vertu de la
résolution adoptée par le Conseil de l'Europe
le 21 septembre 1972.

1973

11 2747 11



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Intoxication à l'alcool et contraintes psychosociales au travail.
L'impact des conditions de travail stressantes et aliénantes

présenté par

Amélie QUESNEL VALLÉE

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Paul BERNARD	président du jury
Andrée DEMERS	directrice de recherche
Marcel SIMARD	co-directeur
Mona-Josée GAGNON	membre du jury

Mémoire accepté le: 20 décembre 1999

SOMMAIRE

L'objet de ce mémoire est de vérifier si les contraintes psychosociales au travail (Karasek et al., 1985, 1990) permettent de prédire, dans la population canadienne, la prévalence et la fréquence d'intoxication à l'alcool. Cette échelle n'a jamais été utilisée au niveau canadien pour prédire l'intoxication à l'alcool.

La première hypothèse de recherche propose que deux types d'emplois constituent des facteurs de risque pour la prévalence d'intoxication : les emplois comportant des exigences psychologiques élevées mais une faible latitude décisionnelle, désignés comme à *tension élevée* ainsi que les emplois comportant de faibles exigences psychologiques et une faible latitude décisionnelle, désignés comme *passifs*. De même, la seconde hypothèse pose ces deux types d'emplois comme des facteurs de risque pour la fréquence d'intoxication. Deux hypothèses supplémentaires postulant des interactions s'appliquant autant à la prévalence qu'à la fréquence d'intoxication ont en outre été émises. La troisième hypothèse avance que le genre des répondants est un modérateur de la relation entre les mesures d'intoxication et les facteurs de risque issus de la typologie des contraintes psychosociales. Plus précisément, il est suggéré que pour les femmes, les emplois *passifs* ou à *tension élevée* ne constituent pas des facteurs de risque significatifs. Enfin, la quatrième hypothèse pose le soutien social au travail comme un modérateur de la relation entre les mesures d'intoxication et les contraintes psychosociales au travail, un faible soutien social accroissant les risques.

Les données proviennent de l'Enquête nationale sur la santé des populations (ENSP, 1994-95; Statistiques Canada) qui a pour objectif général de recueillir de l'information sur la santé de la population canadienne. Outre celles sur la santé et les habitudes de vie, cette enquête comporte également des informations sur les contraintes psychosociales de l'environnement de travail, recueillies à l'aide des mesures développées par Karasek dans le *Job Content Questionnaire* (1985). L'échantillon à l'étude est constitué de 7 291 buveurs canadiens de 20 à 64 ans occupant un emploi rémunéré et n'étudiant pas à temps plein.

Brièvement, les résultats ont montré le risque d'avoir déjà bu au moins une fois jusqu'à l'intoxication dans l'année précédente était significativement moindre pour les femmes occupant des emplois *passifs* que pour celles occupant des emplois à *faible tension*. De plus, toujours pour les femmes seulement, un faible soutien social au travail était également associé avec un risque accru de s'être intoxiqué. Cependant, pour la prévalence d'intoxication, aucune relation significative n'a été observée pour les hommes. Enfin, aucune relation significative ne s'est dégagée entre les contraintes psychosociales au travail et la fréquence d'intoxication.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. ÉTAT DES CONNAISSANCES	5
1.1 <i>Perspective culturelle</i>	5
1.2 <i>Perspective du contrôle social</i>	11
1.3 <i>Perspective des conditions structurelles de travail</i>	15
1.3.1 <i>Sous-perspective de l'aliénation au travail</i>	15
1.3.2 <i>Sous-perspective du stress occupationnel</i>	20
1.3.3 <i>Intégration des sous-perspectives du stress et de l'aliénation : le modèle des contraintes psychosociales</i>	24
1.4 <i>Un modèle intégrateur des perspectives de la culture, du contrôle social et des conditions structurelles</i>	34
1.5 <i>Synthèse de la recension des écrits et pistes de recherche</i>	36
1.6 <i>Modèle à l'étude</i>	42
1.7 <i>Hypothèses de recherche</i>	44
2. MÉTHODOLOGIE	45
2.1 <i>L'Enquête nationale sur la santé des populations 1994-95</i>	45
2.2 <i>Les données disponibles</i>	45
2.3 <i>La population et l'échantillon</i>	46
2.4 <i>Taux de réponse</i>	47
2.5 <i>Pondération</i>	48
2.6 <i>Les variables disponibles et la construction de nouvelles variables</i>	48
2.6.1 <i>Profil de consommation d'alcool : la fréquence d'intoxication</i>	48
2.6.2 <i>Perception des conditions de travail : Échelles des contraintes psychosociales</i>	49
2.6.2.1 <i>Typologie des contraintes psychosociales au travail : la combinaison des exigences psychologiques et de la latitude décisionnelle</i>	51
2.6.3 <i>Variables de contrôle : Les caractéristiques individuelles socio-démographiques</i>	52

2.6.3.1 Le revenu	53
2.6.3.2 L'âge	53
2.6.3.3 La scolarité	54
2.7 Analyses statistiques.....	54
2.7.1 La régression logistique	55
2.7.1.1 Évaluation de la contribution et de l'ajustement du modèle.....	56
2.7.1.2 Évaluation de la contribution des variables.....	58
2.7.1.3 Démarche d'analyse	59
3. RÉSULTATS	62
3.1 Analyses préliminaires et descriptives	62
3.2 Analyses principales.....	63
3.2.1 Prévalence d'intoxication	63
3.2.1.1 Évaluation de la contribution et de l'ajustement du modèle parcimonieux pour la prévalence d'intoxication.....	66
3.2.1.2 Présentation du modèle parcimonieux pour la prévalence d'intoxication	67
3.2.2 Fréquence d'intoxication	70
3.2.2.1 Évaluation de la contribution et de l'ajustement du modèle parcimonieux pour la fréquence d'intoxication	72
3.2.2.2 Présentation du modèle parcimonieux pour la fréquence d'intoxication.....	73
4. DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	76
4.1 Limites générales à l'étude.....	85
CONCLUSION.....	89
BIBLIOGRAPHIE.....	xiii
ANNEXE 1	xxii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. Stress au travail: Comparaison de l'échelle originale du <i>Job Content Questionnaire</i> (1985) et de celle de l'ENSP 1994-95	51
Tableau II. Construction des variables dichotomiques	52
Tableau III. Transformation de la variable de revenu	53
Tableau IV. Transformation de la variable de scolarité.....	54
Tableau V. Valeurs manquantes pour les variables à l'étude (données non pondérées).....	62
Tableau VI. Distributions de pourcentages pour les variables à l'étude (données pondérées, cas avec valeurs manquantes exclus).....	64
Tableau VII. Tests du rapport de vraisemblance pour la prévalence d'intoxication, modèles complet et parcimonieux.....	65
Tableau VIII. Comparaison des modèles complet et parcimonieux pour la prévalence d'intoxication	66
Tableau IX. Rapports de cote (RC) et intervalles de confiance (IC) pour la prévalence d'intoxication	67
Tableau X. Interprétation de l'interaction entre le genre et la typologie des contraintes psychosociales au travail (catégorie d'emplois <i>passifs</i>).	68
Tableau XI. Rapports de cote et intervalles de confiance pour l'interaction entre le genre et la typologie des contraintes psychosociales au travail (catégorie d'emplois <i>passifs</i>).	69
Tableau XII. Interprétation de l'interaction entre le genre et le soutien social.	70
Tableau XIII. Rapports de cote (RC) et intervalles de confiance (IC) pour l'interaction entre le genre et le soutien social.....	70
Tableau XIV. Tests du rapport de vraisemblance pour la fréquence d'intoxication - modèles complet et parcimonieux.....	71
Tableau XV. Comparaison des modèles complet et parcimonieux avec la fréquence d'intoxication.....	72
Tableau XVI. Rapports de cote (RC) et intervalles de confiance (IC) pour la fréquence d'intoxication.....	73
Tableau XVII. Interprétation de l'interaction entre le soutien social et la typologie des contraintes psychosociales au travail (catégorie d'emplois de <i>tension élevée</i>).	75
Tableau XVIII. Rapports de cote et intervalles de confiance pour l'interaction entre le soutien social et la typologie des contraintes psychosociales au travail (catégorie d'emplois de <i>tension élevée</i>).	75
Tableau XIX. Pourcentages et intervalles de confiance (95%) pour la distribution des hommes et des femmes par type d'emploi	81
Tableau XI. Matrice de covariance des paramètres en interaction – typologie (<i>passif</i>) et genre	xxiii
Tableau XIV. Matrice de covariance des paramètres en interaction – genre et soutien social	xxiii

Tableau XX. Matrice de covariance pour les paramètres en interaction – soutien social et emplois à <i>tension élevée</i>	xxiii
--	-------

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Le modèle des contraintes psychosociales au travail.....	27
Figure 2. Les sous-perspectives de l'aliénation et du stress au travail situées dans le modèle des contraintes psychosociales au travail	29
Figure 3. Modèle à l'étude	43
Figure 4. Restriction de l'échantillon à l'étude	47
Figure 5. Typologie des contraintes psychosociales au travail : la combinaison des exigences psychologiques et de la latitude décisionnelle	52

DÉDICACE

Je dédie ce mémoire à ma mère, Lise Quesnel, qui s'est assurée que je n'aurais pas à me préoccuper des contingences de la vie quotidienne lors de mes études, a supporté avec patience mes états d'âmes et sautes d'humeur, et a toujours cru en moi, même lorsque ma confiance défailait.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Andrée Demers pour sa passion contagieuse, sa disponibilité sans bornes, son soutien de tous les instants et le niveau élevé de ses exigences, et ce non seulement au cours de ma maîtrise, mais également depuis déjà plus de deux ans. Sans ce soutien, cette rigueur et cette passion, il est certain que je n'aurais jamais autant progressé en si peu de temps.

Je me dois de remercier tout particulièrement Line Garand, Jocelyne Boivin-Ostiguy ainsi que tous les « GRASPiens » qu'il serait trop long d'énumérer ici. Ils contribuent à faire du GRASP un environnement chaleureux qui atténue beaucoup la solitude du processus de maîtrise et que je quitte à contrecœur. Merci également à Marcel Simard pour sa codirection de ce mémoire et à Alain Marchand pour ses conseils judicieux et sa patience.

Je tiens également à remercier le Programme national de recherche et développement en santé (PNRDS) de Santé Canada pour son soutien financier, sans lequel la complétion de cette maîtrise dans les délais que je m'étais fixés n'aurait pas été possible.

Des remerciements particuliers vont à Monique Caron-Bouchard, Paul Bernard et Arnaud Sales qui m'ont tous transmis une part de leur passion et enthousiasme pour la recherche et l'enseignement en sociologie. Merci à Monique Caron-Bouchard et Arnaud Sales pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me permettant de faire mes premières armes en sociologie. Merci à Paul Bernard d'avoir eu la patience d'écouter mes élucubrations de néophyte qui ne l'ont cependant pas découragé de me prodiguer son soutien moral et de prendre intérêt à la progression de mes études en sociologie.

Je remercie aussi Monique Caron Bouchard et Lise Quesnel d'avoir eu la patience de relire mon mémoire et de me faire part de leurs suggestions.

Merci à mes parents, Lise Quesnel et Jacques Vallée, d'avoir assez valorisé le savoir et respecté mon indépendance pour m'avoir laissée libre de faire mes propres choix et pour n'avoir pas tenté de m'orienter vers une carrière moins incertaine, plus terre-à-terre, ou demandant moins d'années de scolarité que celle de l'enseignement et de la recherche académique en sociologie.

Enfin, merci à Frédéric Bouchard de me donner les ailes m'aidant à atteindre les buts que je me fixe.

INTRODUCTION

Depuis des temps immémoriaux, la consommation d'alcool a fait partie des pratiques humaines. Que ce soit en tant que part intégrante de rituels sacrés, de célébrations, comme médicament ou source de désespoir humain et cible de l'opprobre social, l'alcool a reçu à travers le temps et les sociétés des fonctions diverses, et souvent contradictoires. Ainsi, la consommation d'alcool peut notamment être considérée comme un adjuvant à la sociabilité, un moyen d'atténuer le stress et un facteur de protection contre les maladies cardiaques, ou comme un comportement déviant dangereux pour la santé des individus et pour la société. Il est difficile de tracer les frontières entre ces différentes fonctions et perceptions sociales de la consommation d'alcool, puisqu'elles dépendent de nombreux facteurs agissant en interaction, et dont l'influence varie selon le contexte social.

En particulier, la relation de l'alcool avec la santé et le bien-être des individus a posé au cours du 20^{ème} siècle un problème singulier (Demers, 1995). En effet, au début de ce siècle, une croisade morale a été menée contre la consommation d'alcool, cette dernière étant considérée comme source de méfaits sociaux. Par la suite, l'attention s'est déplacée vers les méfaits physiques de la consommation d'alcool, avec un accent quasi exclusif vers le traitement ou l'évitement de la dépendance. Avec la mise en évidence de ce que l'on a appelé le « paradoxe préventif », et le constat que les effets négatifs de l'alcool ne se limitent pas aux seuls buveurs dépendants, les positions se sont nuancées envers les méfaits inéluctables de toute consommation d'alcool. Enfin, plus récemment, un appui croissant s'affirme pour la position qui soutient que certains profils de consommation modérés, loin d'être néfastes, peuvent même s'avérer bénéfiques pour la santé autant mentale que physique. Aujourd'hui, la consommation d'alcool est donc reconnue comme un déterminant important de la santé dont les effets peuvent être favorables, mais dont l'abus peut présenter de sérieux risques (Edwards *et al.*, 1994).

La consommation d'alcool se structure dans les milieux de vie, comme celui familial, ou celui du travail. Dans ce dernier milieu, elle joue un rôle particulier en posant un risque à la fois pour la santé et la sécurité des employés, sans compter ses

répercussions sur la productivité et le rendement économique (Single, 1998). Ainsi, l'étude des déterminants de la santé demande une compréhension des liens qui unissent la consommation d'alcool au travail. Cette position est appuyée par l'OMS et le Bureau International du Travail (BIT), qui ont déterminé que de nombreux pays considéraient comme fortement problématique l'émergence des problèmes reliés au tandem des conditions de travail et de la consommation d'alcool (Corneil, 1988).

De nombreuses études épidémiologiques ont d'ailleurs fait état du lien entre certaines occupations et une consommation abusive d'alcool, ou même l'alcoolisme (Fillmore, 1990). Ces études ont montré notamment que les cols bleus, certaines industries et même des occupations spécifiques sont associés à divers problèmes liés à la consommation d'alcool. Ainsi, les cols bleus boivent plus par occasion et montrent de plus hauts risques de mortalité par cirrhose que les cols blancs (Allamani *et al.*, 1988; Eliany *et al.*, 1992; Harford et Brooks, 1992; Harford *et al.*, 1992; Olkinuora, 1984; Parker et Harford, 1992a). De même, les industries du transport, de la construction, de l'alimentation, de la production et vente d'alcool et de la restauration sont associées à des risques élevés de mortalité par cirrhose et de dépendance à l'alcool (Harford et Brooks, 1992; Hemmingsson *et al.*, 1997; Mandell *et al.*, 1992; Olkinuora, 1984; Slattery, Alderson et Bryant, 1986). Plus précisément, parmi les occupations à risque pour divers problèmes de santé reliés à la consommation d'alcool, comme la mortalité par cirrhose, la dépendance à l'alcool et une consommation plus élevée, on trouve les journalistes, aviateurs militaires, machinistes, barman, serveurs/euses, marins, travailleurs manuels non qualifiés, dockers, coiffeurs/euses, nettoyeurs/euses, déménageurs, travailleurs agricoles, concierges, peintres, commis-voyageurs et cheminots (Casper et Hughes, 1982; Harford et Brooks, 1992; Hemmingsson *et al.*, 1997; Mandell *et al.*, 1992; Olkinuora, 1984; Seaman, 1981).

Ces résultats suggèrent qu'il existe bel et bien des différences entre les occupations quant aux profils et problèmes de consommation, mais ne peuvent permettre d'expliquer les dynamiques à l'œuvre dans les milieux de travail ayant un effet sur le développement ou le maintien de tels comportements (Davies, 1981). Ainsi, en dépit de résultats épidémiologiques relativement constants quant aux

différences de consommation ou de prévalence de problèmes entre les occupations, le consensus n'est pas aussi fermement établi en ce qui concerne l'étiologie de ce phénomène.

En effet, la relation entre la consommation d'alcool et le travail a été étudiée selon divers points de vue qui peuvent paraître irréconciliables, mais constituent en fait les différentes facettes d'un même phénomène (Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl, 1999). Alors que certains auteurs distinguent quatre perspectives d'études, soit la perspective culturelle, la perspective du contrôle social, la perspective de l'aliénation et la perspective du stress au travail (Trice et Sonnenstuhl, 1988; 1990), d'autres considèrent une telle fragmentation excessive (Martin, 1990). Selon Martin (1990), il est possible de réunir les études se rattachant aux traditions de recherche de l'aliénation et du stress en une seule perspective, celle des caractéristiques structurelles du travail. En effet, les traditions de recherche se rattachant au stress et à l'aliénation partagent des mesures similaires, postulent l'influence des mêmes mécanismes et ne diffèrent essentiellement qu'au niveau de leur présumé idéologique (Martin, 1990; Trice et Sonnenstuhl, 1988; 1990).

Il persiste donc une certaine incertitude ici quant à la position des traditions de recherche de l'aliénation et du stress au travail. Or, Karasek et ses collaborateurs (1979, 1981, 1985, 1990) ont développé une mesure des contraintes psychosociales au travail qui montre un potentiel certain pour l'intégration de ces deux traditions de recherche en une perspective, celle des conditions structurelles du travail.

Ce mémoire s'intéresse à la relation entre le travail et la consommation d'alcool. Plus précisément, l'objet de ce mémoire est de vérifier si le modèle des contraintes psychosociales au travail permet de prédire, dans la population canadienne, la prévalence et la fréquence d'intoxication à l'alcool. Ces mesures des conditions de travail n'ont jamais été étudiées au Canada en relation avec la consommation d'alcool.

Le premier chapitre présente l'état des connaissances sur l'alcool et les facteurs de risque associés au milieu de travail. Trois perspectives dans le champ d'étude de l'alcool et du travail y seront développées, soit la perspective culturelle, la perspective

du contrôle social, et la perspective des conditions structurelles. Une synthèse de cet état des connaissances sera faite pour replacer la perspective des conditions structurelles dans le champ plus large de l'alcool et des facteurs de risque du milieu de travail et ainsi, permettre de développer la question générale et les hypothèses de recherche de même que le modèle à l'étude. Le second chapitre porte sur la méthodologie utilisée, et présente la population à l'étude, les mesures choisies et la démarche d'analyse. Le troisième chapitre expose succinctement les résultats des analyses. Le quatrième chapitre discute des implications de ces résultats dans le contexte de l'état des connaissances dans le champ. Enfin, le dernier chapitre présente les conclusions tirées de cette étude, et suggère des pistes de recherche.

1. ÉTAT DES CONNAISSANCES

Ce premier chapitre présente l'état des connaissances dans le champ de l'alcool et des facteurs de risque associés au milieu de travail. Trois perspectives de ce champ d'étude seront présentées, soit la perspective culturelle, la perspective du contrôle social, et la perspective des conditions structurelles. Cet état des connaissances sera suivi d'une synthèse des connaissances qui permettra de replacer la perspective des conditions structurelles dans le champ plus large des études portant sur l'alcool et les facteurs de risque dans le milieu de travail et d'identifier des pistes de recherche. La présentation des hypothèses de recherche et du modèle à l'étude développés suivant les conclusions de la synthèse de cet état des connaissances conclura ce chapitre.

Il est important de préciser que les perspectives abordées ici traitent de facteurs de risque, et non de facteurs causaux dans le développement de divers profils de consommation d'alcool. En effet, ces facteurs de risque dans le milieu de travail agissent en synergie avec d'autres facteurs de risque préexistant à différents niveaux, tels les facteurs génétique, individuel ou familial. Selon Ames et Janes (1987), les facteurs de risque dans le milieu de travail sont chez certains individus des facteurs nécessaires, mais non suffisants au développement d'une consommation abusive.

1.1 Perspective culturelle

En anthropologie comme en sociologie, plusieurs auteurs reconnaissent l'apport crucial des facteurs culturels dans le développement de divers comportements humains (Bacon, 1962). Ainsi, ces comportements seraient appris à travers des interactions dans des groupes sociaux, ces derniers ayant établi des normes régulant comment, quand, où et pourquoi se comporter d'une façon donnée (Trice et Sonnenstuhl, 1988). Dans le champ de l'alcool et du milieu de travail, la perspective culturelle avance que les organisations et milieux de travail peuvent être conceptualisés comme des entités culturelles ayant leurs propres normes et modes de

régulation définissant les fonctions utiles ou problématiques de différents comportements, dont la consommation d'alcool (Ames et Janes, 1992; Fillmore, 1990; Trice et Sonnenstuhl, 1988).

Ces normes et règles apprises à travers une socialisation dans le milieu de travail définissent notamment les relations acceptables avec les collègues de travail, les supérieurs et ceux ne travaillant pas dans le même milieu (clients ou autre); les conduites idéales dans l'accomplissement des tâches de travail; le savoir-faire permettant d'accomplir ces tâches; et les valeurs concernant certaines façons de travailler (Ames et Janes, 1992). Ces normes produisent des comportements qui sont stables et se perpétuent dans le temps. En outre, selon Fillmore (1990), ces normes, pourtant issues du milieu du travail, peuvent déterminer des comportements hors de ce milieu.

Ces règles et normes peuvent être appuyées par des moyens de contrôle formels (règles explicites, écrites, définies par les employeurs et dont le non-respect entraîne des sanctions également formelles, tel le blâme, la suspension, la démotion, le renvoi), informels (valeurs, attitudes et attentes associées à certains comportements et dont le non-conformisme entraîne des sanctions informelles tel que le rejet du groupe), ou, plus généralement, une combinaison des deux. Un comportement est considéré fonctionnel s'il se conforme aux règles en vigueur, et problématique s'il les défie. De telles cultures professionnelles « générales » sont nécessaires au développement d'une sous-culture du boire, mais leur seule existence n'entraîne pas nécessairement un tel développement (Fillmore, 1990). La sous-culture du boire dicte normativement, de façon explicite ou non, quand, où et comment boire, et impose des sanctions aux dissidents. Il est par ailleurs fréquent qu'il existe des discordances entre les normes formelles et informelles quant à la consommation.

De nombreuses études ont montré que des professions particulières présentaient des cultures de consommation d'alcool potentiellement problématiques auxquelles se conformaient la majorité des employés. Cependant, celles qui ont cherché à savoir pourquoi et comment ces comportements se perpétuaient sont plus rares.

Les études se rattachant à la perspective culturelle prennent typiquement la forme de descriptions ethnologiques de la consommation d'alcool dans une

organisation ou un milieu de travail de l'occupation visée. Ainsi, selon ces études, les travailleurs au sein de certaines occupations, tels les cheminots (Seaman, 1981), les marins (Haberman, 1983), les travailleurs d'une chaîne de montage (Ames et Janes, 1987; 1990; Janes et Ames, 1989), les travailleurs de plates-formes de forage (Aiken et McCance, 1982), les pêcheurs (Rix, 1981), les médecins (Murray, 1981) et les débardeurs portuaires (Castelain, 1989) présenteraient des profils de consommation problématiques, impliquant souvent une consommation abusive d'alcool, des épisodes de « *binge drinking* » (intoxication), des problèmes reliés à la consommation ainsi que la consommation d'alcool sur les lieux de travail. Ces résultats ont été observés en France, ainsi qu'au Canada, en Angleterre, en Écosse et aux États-Unis, et semblent transcender la culture nationale pour se poser comme spécifiques à l'occupation ou au milieu de travail considéré.

À titre d'illustration, Castelain (1989) a souligné l'importance des pratiques d'alcoolisation (généralement excessives) dans l'établissement d'une solidarité entre les employés ainsi que dans l'intégration sociale chez les dockers (débardeurs portuaires) du Havre en France. La consommation d'alcool dans ce contexte est sanctionnée favorablement par le groupe, et aurait un apport fonctionnel dans la mesure où elle assure une solidarité accrue à l'intérieur de ce milieu de travail. Castelain (1989) souligne également l'existence de mécanismes de régulation sociale permettant que les collègues prennent la relève des tâches d'un employé dont les facultés sont affaiblies par l'alcool. Ces mécanismes permettent de masquer cette incapacité aux superviseurs, toujours au nom de la solidarité du groupe (si la consommation qui a mené à cette incapacité s'est faite dans un contexte de sociabilité relié au travail et en compagnie de collègues).

De même, Ames et Janes (1987; 1989; 1990) ont montré que la consommation d'alcool chez des travailleurs cols bleus d'une chaîne de montage résultait de l'interaction de deux ensembles de facteurs : des expériences de socialisation au cours du processus de développement adulte qui rendent l'individu plus ou moins résistant au développement d'une consommation problématique et l'exposition et/ou la participation à un environnement qui encourage une consommation élevée ou qui permet l'expression de tendances individuelles vers une consommation excessive.

Dans cette usine, Ames et Janes ont pu noter que l'environnement de travail était non seulement permissif face à l'expression de propensions individuelles tendant vers une consommation excessive, mais qu'il existait également une pression sociale à cet égard. Dans ce milieu de travail, la consommation au travail était tout à la fois un moyen d'atténuer l'ennui, d'améliorer la communication interpersonnelle, de même qu'un symbole de solidarité et l'expression d'une défiance du groupe face à l'autorité administrative. Cet effet de l'environnement de travail sur une consommation abusive et sur de plus nombreux problèmes reliés à cette consommation s'exprimait le plus fortement chez ceux qui montraient des facteurs de risque préalables, mais également chez ceux dont le cercle social hors-travail était majoritairement composé de collègues de travail. Au contraire, les hommes qui montraient une consommation plus modérée étaient caractérisés par leur implication religieuse, et par leur participation à des activités de loisirs impliquant leurs épouses et enfants plutôt que leurs collègues de travail.

La fonction défensive de la consommation d'alcool soulignée par Ames et Janes (1987; 1989; 1990) a également été observée au Québec, parmi des travailleurs d'une usine de l'industrie des pâtes et papier. Les travaux de Maranda (1991; 1997) ont en effet mis en évidence l'existence d'une « idéologie défensive de métier [qui] nécessite un partage de valeurs et de normes de conduite » (Maranda, 1997 : 42). Parmi les divers processus de défense auxquels ont recours les employés, la consommation d'alcool prend une place importante. Ainsi, plus de la moitié des employés interrogés ont reconnu consommer de l'alcool en réponse à divers facteurs irritants issus du milieu de travail, tels « le stress, la pression venant des chefs, la chaleur, le bruit, la fatigue, le SO₂ » (Maranda, 1997 : 45). La nature de la consommation d'alcool de ces travailleurs québécois diffère néanmoins du boire social observé par Castelain (1989) et Ames et Janes (1987; 1989; 1990). En effet, Maranda (1991; 1997) note que dans l'industrie des pâtes et papiers, la consommation d'alcool a graduellement perdu sa nature sociale, pour devenir plus utilitaire (l'alcool est consommé pour ses propriétés anxiolytiques). La consommation d'alcool reste par conséquent « une stratégie *collective* » (Maranda, 1997 : 36), mais paradoxalement, alors qu'auparavant la consommation conviviale tendait à renforcer la solidarité du groupe, le boire utilitaire

est maintenant issu de et participe à une idéologie plutôt individualiste qui pourrait menacer cet ordre collectif.

Ces exemples montrent comment certaines des études conduites dans la perspective culturelle ont su dégager la fonction sociale d'une consommation excessive, expliquant de ce fait pourquoi ces comportements problématiques et potentiellement nocifs pour la santé des individus et la sécurité au travail se perpétuaient plus dans certains milieux de travail que d'autres (Single, 1998). De ce fait, les études de la perspective culturelle relativisent la position qui soutient que la consommation au travail ou une consommation excessive hors travail avec les collègues constituent des comportements déviants (Cospers, 1979). Au contraire, selon plusieurs études dans cette perspective, la consommation d'alcool dans ces occupations spécifiques serait une réponse appropriée à une pression normative. Cet apport des études culturelles est crucial, puisqu'il constitue la première tentative systématique d'explication des différences épidémiologiques observées entre les occupations dans les profils et les problèmes liés à la consommation d'alcool, et qu'il permet une meilleure compréhension des mécanismes qui sous-tendent la consommation d'alcool en milieu de travail. Ce sont notamment de telles observations qui vont alimenter les hypothèses des recherches ultérieures dans d'autres perspectives.

En revanche, ces études, parce qu'elles ne s'attardent souvent qu'à une seule organisation ou à un milieu de travail dans une occupation donnée, ne permettent pas une généralisation à d'autres milieux de travail ou à l'ensemble des travailleurs de l'occupation. En effet, les résultats observés dans un milieu de travail à l'intérieur d'une organisation donnée ne sont pas nécessairement comparables à ceux d'un autre milieu de travail de la même occupation, mais dans une autre organisation. En outre, les études de la perspective culturelle ne permettent pas de déterminer comment la culture occupationnelle de consommation s'est développée. Or, il est possible que ces cultures soient tributaires de certaines caractéristiques structurelles de l'environnement de travail. Si tel était le cas, cela impliquerait qu'en agissant sur la culture, seules les conséquences, et non la cause structurelle du problème, seraient modifiées. D'autre part, en désignant des causes structurelles, les résultats et

interventions deviennent beaucoup plus facilement transposables à diverses occupations (Martin, 1990).

De plus, rares sont les études qui ont utilisé des mesures de consommation standardisées, ce qui limite la comparaison des résultats. À l'exception de Ames et Janes (1987; 1989; 1990), ces études n'observent que les individus montrant une consommation élevée, sans les comparer à ceux montrant une consommation modérée. Or, à l'intérieur de populations homogènes au niveau du milieu de travail, une telle comparaison permet de désigner les différents facteurs du travail qui mènent certains des employés à boire plus que d'autres, expliquant de ce fait beaucoup plus finement les mécanismes à l'œuvre. Enfin, cette consommation élevée est généralement mesurée par le volume de consommation dans la semaine ou le mois précédents, ce qui représente une orientation implicite vers la mesure de l'alcoolisme, ou d'une certaine dépendance à l'alcool. En négligeant d'autres mesures, telle celle d'intoxication, une population substantielle de travailleurs qui ont une consommation modérée mais qui s'intoxiquent à l'occasion est délaissée, alors qu'elle a pourtant été identifiée comme posant un risque important pour les problèmes en milieu de travail (Single, 1998).

Par ailleurs, ces études présentent une limite importante : en s'attardant aux occupations reconnues pour leurs hauts niveaux de consommation, elles ciblent par le fait même des occupations dont la force de travail est, sinon exclusivement, du moins en grande majorité masculine. En général, s'il y avait des femmes dans les occupations étudiées, celles-ci n'ont même pas été incluses dans les échantillons. En conséquence, il n'existe aucune donnée dans la perspective culturelle sur des populations féminines. Cela pose indubitablement un problème au niveau de la généralisation des résultats de ces études à des populations mixtes en terme de genre. De nombreuses études ont montré que la consommation des individus est fortement influencée par celle de leurs partenaires de consommation (Cahalan, Cisin et Crossley, 1969; Clark, 1984; Demers, 1997; Harford, 1983; Hilton, 1987; Orcutt, 1991; Simpura, 1987). Or, dans différents contextes de consommation, la seule présence de femmes dans un groupe suffisait à faire baisser le niveau général de consommation (Demers, 1997). Ces études ont porté sur des occasions de

consommation se tenant hors du milieu de travail, mais il est possible de penser que la composition des groupes ait un effet similaire en milieu de travail.

En somme, les études culturelles permettent une meilleure compréhension de la nature des relations existant entre le développement et le maintien de profils de consommation problématiques. Cependant, les connaissances qu'elles livrent, étant essentiellement de nature émiq, ne sont valides que dans les contextes en question et de ce fait, ne permettent pas de généraliser leurs conclusions et encore moins d'inférer les résultats à d'autres occupations.

1.2 Perspective du contrôle social

Cette perspective a principalement été développée par Trice et Roman (1970; 1976; 1978) et s'est développée concomitamment à la perspective culturelle au cours des années 70. Trice et Roman (1970; 1976) avancent que lorsque les organisations manquent de moyens pour assurer l'intégration sociale des travailleurs et qu'elles ne régulent pas efficacement le comportement de ces derniers, elles créent, chez les individus qui y sont prédisposés, les conditions sociales favorisant le développement de profils de consommation déviants (Trice et Sonnenstuhl, 1988). En d'autres mots, cette perspective avance que les individus présentant des facteurs de risque biologiques, psychologiques et familiaux préalables tendent à boire plus lorsque les mécanismes formels de contrôle social du milieu du travail font défaut.

Trice et Roman (1970, 1978) mettent en évidence deux dimensions du travail qui constituent des facteurs de risque pour une baisse du contrôle social : la faible visibilité de la performance au travail et l'absence de supervision. Selon ces auteurs, la faible visibilité de la performance au travail est plus fréquente dans des emplois sans buts de production clairement définis, aux horaires flexibles et pouvant être déterminés par les employés ou demandant peu de contacts avec les collègues et superviseurs. L'absence de supervision peut être inhérente à la structure organisationnelle, ou découler d'un manquement des superviseurs à leurs fonctions. Cette situation se trouve également plus fréquemment dans des emplois où la

consommation d'alcool est implicitement ou même explicitement attendue des employés (comme dans certains secteurs de la vente), et dans les emplois où la consommation problématique d'un employé peut être bénéfique à certains de ses collègues (comme dans les occupations à très haut niveau de compétition). Ni l'absence de supervision, ni la faible visibilité de la performance ne provoquent le développement d'une consommation problématique, mais elles créent des contextes où de tels problèmes peuvent trouver un terrain fertile pour évoluer à l'abri de contrôles sociaux qui en auraient autrement freiné le développement.

Trice et Roman (1970; 1978) font ressortir par ailleurs un autre mécanisme par lequel une consommation problématique peut se développer, soit en réponse au stress qu'un manque de structure au niveau organisationnel peut induire. Ces auteurs proposent en effet qu'un manque de structure, comme celui qui existe par exemple dans une occupation qui serait nouvelle pour l'organisation (et pour laquelle il n'existe donc pas encore de modes d'évaluation de la performance), peut causer chez certains un stress qu'ils pourraient chercher à atténuer par une consommation d'alcool chronique compensatoire.

Malgré la popularité de cette perspective auprès des chercheurs dans le champ de l'alcool et du travail, la validation des facteurs de risques et des hypothèses qu'elle propose n'a jamais constitué l'objet d'une étude. En effet, le soutien empirique qui existe pour cette perspective vient majoritairement d'études ayant proposé ces hypothèses *a posteriori*, souvent en conjonction avec celles d'autres perspectives, pour expliquer au cours de la discussion les résultats observés. Les occupations désignées comme les plus à risque dans le cadre de cette perspective comprennent notamment les cheminots, les commis-voyageurs, les marins et les militaires, qui ont en commun des emplois « mobiles », impliquant de fréquents déplacements (Trice et Sonnenstuhl, 1990).

Ames et Janes (1987; 1989), s'appuyant sur des observations ethnographiques auprès de cols-bleus américains forcés au chômage par la fermeture de l'usine où ils travaillaient, ont avancé que cette perspective semblait être validée par le fait que de nombreux employés leur aient fait part du rôle primordial que le manque de structures de contrôle jouait dans le développement de profils de consommation abusive d'alcool

dans l'usine. Les facteurs de risque mis en évidence par ces auteurs sont le peu de supervision, la réticence du superviseur à contrôler les comportements individuels (due à des conflits entre l'administration et les syndicats quant à l'allocation du pouvoir et de l'autorité), ainsi qu'un accent mis par la direction administrative sur des objectifs de production à court terme plutôt que sur la régulation des conduites des employés (Janes et Ames, 1993).

De même, Mannello et Seaman (1979) ont montré que chez les cheminots américains, une consommation excessive était associée notamment à des absences fréquentes du foyer, ainsi qu'à de bas niveaux de supervision. Ce bas niveau de contrôle formel a mené ces cheminots à développer des normes informelles encourageant la protection de collègues intoxiqués et prohibant de les dénoncer à l'administration. Ces résultats, ainsi que ceux d'Ames et Janes (1987; 1989), appuient l'hypothèse avancée à la section précédente, soit que les cultures de consommation se développent en présence d'une constellation de facteurs de risques issus notamment des conditions structurelles du travail.

Enfin, Mandell *et al.* (1992) suggèrent que parmi les travailleurs américains, la « protection » contre l'alcoolisme dont semblent bénéficier certaines occupations pourrait découler de la supervision intense et du repérage quasi-instantané des erreurs qui les caractérisent. Les occupations désignées par ces auteurs comptent les coiffeurs/euses, les clerks de banque, les techniciens/ennes de laboratoire, les couturiers/ères, les opérateurs/trices de saisie de données informatiques, les professionnels/elles de la santé ayant à poser un diagnostic, les travailleurs/euses sociaux, les infirmiers/ères, les professeurs/eures du niveau secondaire.

Ainsi, il existe un certain appui pour la perspective du contrôle social, mais parce qu'ils n'ont pas fait l'objet de validations empiriques portant spécifiquement sur l'ensemble des hypothèses avancées par Roman et Trice (1970; 1976; 1978), les mécanismes à l'œuvre restent encore relativement obscurs. Selon Janes et Ames (1993 : 128), plusieurs explications potentiellement interreliées peuvent être invoquées :

« employees who are heavy drinkers or alcoholics self-select themselves into job situations where they can drink without fear of being caught and disciplined, the lack of social control may place certain individuals who are predisposed to drinking

problems by virtue of pre-existing psychological and biological factors at considerable risk of manifesting those predispositions, and the absence of consistent regulation of drinking and drinking behaviour may provide a general social context in which heavy drinking subcultures may emerge. »

Cet énoncé montre combien il peut sembler difficile de distinguer la perspective culturelle de celle du contrôle social. C'est qu'en fait, comme le mentionnent Janes et Ames (1993), il existe une intersection entre ces perspectives. En effet, le manque de contrôle peut découler de facteurs qui relèvent de la structure organisationnelle, mais également de comportements des individus dans l'organisation, comme les superviseurs qui ne remplissent pas leur fonctions, ou les collègues qui masquent la consommation problématique d'un des leurs pour en profiter. D'une part, une culture occupationnelle ambivalente face à la régulation excessive des comportements des employés, incluant leur consommation d'alcool, peut entraîner un manque de contrôles sociaux. D'autre part, une culture du boire peut très bien coexister avec un manque de contrôles sociaux face à l'alcool, et même se développer notamment à cause de ce manque. Ici, comme c'est le cas dans bien d'autres champs, les subdivisions entre différentes perspectives de recherche apparaissent ainsi parfois artificielles.

Au niveau des mesures de la consommation d'alcool, il apparaît que, comme pour la perspective culturelle, il manque de mesures standardisées, de mesures de la consommation modérée, de même que de mesures d'intoxication. De plus, parce que les hypothèses et facteurs de risque proposés dans cette perspective ont été développés par Trice et Roman (1970) à l'aide d'un état des connaissances portant exclusivement sur des populations masculines, il y a lieu, comme pour la perspective culturelle, de questionner la validité de ces hypothèses dans des populations féminines. Les résultats de Mandell *et al.* (1992) suggèrent néanmoins que ces mécanismes semblent opérer pour les femmes dans certaines occupations.

En somme, cette perspective a eu l'avantage de désigner l'importance des contrôles sociaux plus formels dans le maintien ou le développement de profils de consommation problématiques, mais il n'apparaît pas nécessairement fondé de la distinguer théoriquement d'autres perspectives. En effet, il n'existe aucune validation explicite de l'ensemble des facteurs désignés par Trice et Roman (1978) en tant que

modèle unifié. Par ailleurs, cette perspective semble par de nombreux points une extension ou un cas particulier de la perspective culturelle, alors même qu'elle pourrait constituer l'une des sous-perspectives de la perspective structurelle, puisqu'elle s'attarde également à l'étude de certaines structures du travail (Trice, 1992). La perspective du contrôle social a d'ailleurs orienté la construction d'autres échelles plus étendues des conditions structurelles de travail, tel que développé dans la section suivante.

1.3 Perspective des conditions structurelles de travail

Cette perspective avance que les conditions structurelles du travail influencent la consommation d'alcool. Deux sous-perspectives peuvent y être distinguées : l'aliénation et le stress au travail. Bien que ces sous-perspectives diffèrent radicalement au plan idéologique (Trice et Sonnenstuhl, 1990), elles se rejoignent en ce qu'elles postulent toutes deux que les conditions de travail qu'elles étudient ont des effets importants sur la santé mentale et les comportements des individus, et plus particulièrement que certains travailleurs pourraient utiliser l'alcool pour altérer leur état psychologique, dans une tentative d'atténuation des conséquences délétères des conditions de travail (Martin, 1990). La première sous-perspective présentée sera celle de l'aliénation au travail, suivie de la sous-perspective du stress au travail. Par la suite, la pertinence d'intégrer ces deux sous-perspectives à l'aide d'un modèle unique, celui des contraintes psychosociales au travail, sera démontrée.

1.3.1 Sous-perspective de l'aliénation au travail

La sous-perspective de recherche reliant l'aliénation au travail à la santé s'est d'abord développée dans le champ de la santé mentale et du travail au cours des années 70, avec les travaux de Kohn (1976), et n'a été systématiquement appliquée à la consommation d'alcool qu'au cours de la décennie suivante (Janes et Ames, 1993). Kohn (1976) s'inscrit explicitement dans la tradition de recherche marxiste, dans la mesure où il pose la qualité de l'expérience de travail comme un facteur primordial de

la santé mentale des travailleurs, et revendique pour tous les travailleurs l'exercice d'un certain contrôle sur l'activité productive. Associant les dimensions sociales de la perte de contrôle sur l'activité de production avec celles plus psychologiques, Kohn (1976 : 112) pose cette perte comme préoccupante « *not only for its economic and political import, but also because it signified workers' loss of control over the essential conditions of their occupational life* ». Selon Kohn (1976), les expériences faites dans le milieu de travail sont directement généralisées et appliquées hors de ce contexte, et ont donc des effets sur les comportements dans tous les milieux de vie.

Kohn (1976) cherche à appréhender les effets du manque de contrôle des travailleurs d'une part sur le produit de leur travail, et d'autre part sur le processus de travail dans lequel ils sont personnellement engagés. Le travail aliénant est conceptualisé par ce chercheur comme fondamentalement démotivant, non satisfaisant, brimant la créativité et le jugement indépendant et provoquant un sentiment d'incapacité et un désengagement face à l'emploi, et par un effet de « *spillover* » ou débordement, face à toute la vie (Janes et Ames, 1993; Martin, 1990). De façon opérationnelle, un emploi aliénant implique peu d'autonomie, est routinier et peu complexe. En ce qui concerne le sentiment d'aliénation, Kohn (1976) lui reconnaît quatre dimensions : le sentiment de manque de maîtrise sur l'existence (*powerlessness*); le détachement face à soi-même, ses buts (*self-estrangement*); l'anomie, dérivée du concept de Durkheim (*normlessness*); et le rejet ou le détachement de référents culturels légitimés par l'ensemble de la société (*cultural estrangement*). L'application de cette sous-perspective au champ de l'alcool postule que les expériences d'emploi peuvent être généralisées à d'autres contextes sociaux, et que la détresse psychologique en résultant provoque le besoin de boire soit pour échapper à cette détresse, ou pour altérer l'humeur négative que cette détresse induit (Janes et Ames, 1993).

Dans le champ de l'alcool et du travail, les études de Seeman et ses collaborateurs (Seeman et Anderson, 1983; Seeman, Seeman et Budros, 1988), constituent les premières applications empiriques de cette sous-perspective. Ces études évaluent, chez des hommes américains occupant un emploi, l'influence de trois types d'aliénations, soit les conditions de travail aliénantes, le sentiment du manque

de maîtrise sur les conditions d'existence (*powerlessness*) et le manque d'intégration sociale, sur une consommation élevée d'alcool (volume par mois) et sur les problèmes sociaux causés par leur consommation d'alcool. Les conditions aliénantes au travail étaient mesurées en 1983 par une valorisation excessive des facteurs extrinsèques du travail, comme le salaire, les avantages sociaux et le prestige, la satisfaction générale au travail, la position centrale du travail dans la vie et une faible complexité substantive de l'emploi et en 1988 principalement par la latitude décisionnelle (échelle inspirée des travaux de Karasek *et al.*, 1981).

Dans ces études, les profils de consommation problématiques sont reliés théoriquement aux différents types d'aliénation selon les hypothèses suivantes : (1) un sentiment de maîtrise élevé sur ses conditions générales d'existence porte les individus à répondre avec flexibilité et créativité à de nouvelles situations, alors que (2) l'aliénation au travail (mesurée par exemple par la valorisation des caractéristiques extrinsèques du travail, l'insatisfaction générale par rapport au travail et la position centrale du travail dans la vie, ou une faible latitude décisionnelle) suscite le besoin de loisirs passifs et d'évasion, comme la consommation d'alcool, et que (3) la détresse que peut causer l'isolement social mène à un boire compensatoire (Janes et Ames, 1993; Seeman, Seeman et Budros, 1988). Seeman et ses collaborateurs ont montré que les conditions du travail aliénantes n'ont pas d'influence directe sur la consommation, les problèmes reliés à l'alcool, ou même le sentiment de manque de maîtrise sur sa vie. Ce dernier facteur est d'ailleurs le seul directement et individuellement relié aux profils de consommation problématique.

Il est en outre intéressant de noter que la combinaison d'un sentiment de manque de maîtrise et d'une intégration sociale élevée est également associée avec les plus hauts niveaux de consommation et de problèmes reliés. Le sens de la relation entre les problèmes de consommation et l'intégration sociale a étonné ces auteurs, puisque cette dernière était hypothétiquement posée comme atténuant l'effet des conditions aliénantes et donc protégeant contre les problèmes, et non comme un facteur de risque. Ce résultat inattendu montre bien le rôle ambigu du soutien social dans la consommation d'alcool, particulièrement lorsque l'on traite d'aliénation ou de stress. De plus, il appuie les observations de l'hypothèse culturelle qui lie la

solidarité ou la cohésion du groupe à une consommation plus élevée. En effet, selon Janes et Ames (1993), ces résultats, et particulièrement l'influence positive de l'intégration sociale, suggèrent qu'une culture de boire excessif peut naître du partage de l'expérience d'aliénation et du manque de maîtrise entre certains travailleurs. Les résultats de Seeman *et al.* (1983; 1988) n'offrent toutefois pas de soutien pour la sous-perspective des conditions de travail aliénantes, ce qui pourrait être dû selon Parker et Farmer (1990) au peu d'adéquation des mesures de l'aliénation utilisées avec celles de Kohn (1976) en termes de complexité substantive. En effet, Seeman et ses collaborateurs n'ont pas utilisé les mesures exactes préconisées par Kohn (1976), ce que Parker et Farmer (1990) ont fait par la suite, avec des résultats positifs.

Parker et Farmer (1990) ont montré que les effets d'emplois aliénants étaient plus complexes que ceux soulignés par Seeman et ses collaborateurs. En effet, ce serait l'interaction entre les conditions de travail aliénantes (faible complexité substantive, i.e. degré de réflexion et de jugement indépendant requis par l'emploi) et le sentiment du manque de maîtrise dans la vie en général qui influence la consommation d'alcool de travailleurs américains (hommes et femmes). Selon ces auteurs, les travailleurs les plus à risque en termes de perte de contrôle de leur consommation¹ sont ceux qui sont « aliénés » (*alienated*; faible complexité et faible sentiment de maîtrise), ceux pour qui le travail n'apporte aucun défi (*unchallenged*; faible complexité et sentiment de haut contrôle) et ceux en *burn-out* (haute complexité et faible sentiment de maîtrise).

Martin, Blum et Roman (1992) et Greenberg et Grunberg (1995) ont encore raffiné l'étude de l'influence de l'aliénation au travail en montrant que ces facteurs ne sont associés à une consommation problématique qu'en présence de certaines motivations à boire des individus, soit pour atténuer les effets d'une expérience négative (*drinking to cope*) ou pour « s'évader » de la réalité et particulièrement celle du travail (*escapist drinking*). Ainsi, Martin, Blum et Roman (1992) ont suggéré que chez des hommes américains ayant été interrogés dans le cadre du *Quality of Employment Survey*, les conditions de travail aliénantes, mesurées notamment par le

¹ Fréquence des problèmes reliés à la consommation d'alcool chez ceux qui ont bu au moins une fois cinq consommations ou plus en une occasion au cours de l'année précédente.

manque d'autonomie (Kohn, 1976), n'ont qu'une influence indirecte, médiatisée par le boire d'évasion, sur de plus hauts volumes mensuels de consommation. Par ailleurs, ces auteurs ont également avancé que les conditions de travail aliénantes sont directement associées avec un profil de consommation dit d'automédication (boire 30 consommations ou plus par mois, et pour des raisons d'évasion). Ces résultats proposent, conformément à l'hypothèse avancée par Seeman et ses collaborateurs, l'existence d'une association entre les conditions de travail aliénantes et le besoin d'évasion, ce dernier étant actualisé par une consommation élevée d'alcool. Cependant, cette association n'est apparente que chez les individus qui attribuent à l'alcool des fonctions d'évasion.

De façon similaire, Greenberg et Grunberg (1995) ont montré que l'aliénation au travail, mesurée par une faible autonomie, un emploi demandant peu de qualifications et permettant peu de participation aux décisions dans le milieu de travail, est associée chez des travailleurs américains de l'industrie forestière (à 90% masculins) à une consommation élevée (mesurée par la fréquence mensuelle d'intoxication) et à plus de problèmes reliés à la consommation d'alcool. Leurs résultats montrent également que cette association est indirecte, médiatisée par la motivation à boire pour réduire les effets négatifs du stress ainsi que par l'insatisfaction au travail. Selon ces résultats, les travailleurs affectés négativement par les conditions de travail aliénantes qui entretiennent la croyance que la consommation d'alcool est un moyen d'atténuer de tels effets négatifs vont s'intoxiquer plus souvent, et encourir plus de problèmes reliés à cette consommation.

Bien que les premières études se réclamant de la sous-perspective de l'aliénation au travail n'aient montré aucun lien entre cette dimension et la consommation d'alcool, des études plus récentes et cherchant à vérifier des relations plus complexes impliquant des facteurs médiateurs, ont toutefois apporté un certain appui à cette perspective. Ainsi, des facteurs tels que le manque d'autonomie, de participation dans la prise de décision et de complexité du travail, ou les faibles exigences de qualification des tâches sont tous associés, directement ou non, avec divers profils de consommation. Ces profils incluent d'ailleurs souvent des mesures d'intoxication, et présentent des tentatives ingénieuses pour appréhender des

consommations plus problématiques. Par ailleurs, la question de la consommation modérée et de sa comparaison avec la consommation abusive n'a pas été abordée.

De plus, cette sous-perspective ne présente aucune hypothèse visant spécifiquement des populations féminines. Autant Kohn (1976) que Seeman et ses collaborateurs (1983;1988) et Martin, Blum et Roman (1992) n'ont étudié que des populations exclusivement masculines. En outre, les études ayant considéré des populations mixtes (Greenberg et Grunberg, 1995; Parker et Farmer, 1990) n'ont pas comparé les effets des conditions de travail selon le genre. De ce fait, il n'y aucune indication quant à la validité de la sous-perspective de l'aliénation chez des populations féminines. Par ailleurs, ce champ d'étude semble s'être développé exclusivement aux États-Unis, et de ce fait, il pourrait être difficile de généraliser ces résultats à des populations issues de différentes cultures.

Enfin, Janes et Ames (1993) soutiennent que la sous-perspective est infirmée notamment par des mesures peu systématiques des facteurs de risque et un usage parfois peu critique et confus de théories sociologiques établies. Ainsi, Ames et Janes (1992) suggèrent que le lien entre le sentiment d'une faible maîtrise sur ses conditions d'existence et la consommation d'alcool devrait être appréhendé non exclusivement dans une optique psychologique, mais également dans ses aspects proprement sociologique et culturel, en termes de stratégie de réappropriation du pouvoir. Une telle approche du lien entre la consommation et l'aliénation pourrait s'avérer très fertile théoriquement pour une approche plus sociale, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à maintenant dans cette sous-perspective d'étude, malgré le potentiel pour ce faire.

En somme, la sous-perspective de l'aliénation au travail, malgré quelques lacunes, propose des facteurs montrant un apport certain pour expliquer le lien entre le travail et la consommation d'alcool, qui méritent d'être plus amplement développés, particulièrement dans un contexte comparatif entre les genres.

1.3.2 Sous-perspective du stress occupationnel

Dès la fin des années 70, le travail a été désigné comme source potentielle de stress (Kasl, 1978), mais comme pour la sous-perspective de l'aliénation au travail, ce

n'est que récemment que ce champ de recherche s'est étendu aux effets du stress occupationnel sur la consommation d'alcool (Janes et Ames, 1993). Le stress occupationnel découle de conditions structurelles du travail provoquant chez certains travailleurs une agression chronique dépassant leurs capacités d'adaptation et les maintenant dans un état d'alerte; ceci se traduit par une tension résiduelle potentiellement pathologique pour la santé mentale et physique (Karasek et Theorell, 1990). Dans cette optique, la consommation d'alcool peut être appréhendée comme une réponse au stress, un moyen de le gérer, de l'atténuer; ce comportement s'appuie notamment sur la croyance des individus en les propriétés anxiolytiques de l'éthanol et peut ou non s'avérer problématique (USDHHS, 1997). Ainsi, une consommation occasionnelle modérée en réponse à un stress passager pose rarement un problème, mais une source de stress chronique à laquelle l'adaptation est difficile, sinon impossible, comme ce serait le cas pour des conditions structurelles du milieu de travail, augmente les risques de développer une consommation problématique.

Dans le champ d'étude se rapportant à l'alcool, la sous-perspective du stress reflète un manque flagrant de consensus autour des mesures des conditions de travail à adopter, et en conséquence, elle est la plus éclectique de toutes les perspectives et sous-perspectives abordées jusqu'à maintenant (Greenberg, Moore et Grunberg, 1998). En effet, contrairement aux autres perspectives précédemment évoquées, elle n'a pas de « fondateurs » précis, et par conséquent, cette sous-perspective ne présente pas de définition théorique constante à travers les études ayant trait à l'environnement de travail stressant (Janes et Ames, 1993; Lazarus, 1990). En outre, cette sous-perspective comprend une plus grande variété de facteurs, puisque nombre d'entre eux n'ont souvent été testés que dans une seule étude. De plus, quoique certains facteurs portent la même dénomination, il est excessivement rare qu'ils soient mesurés de manière équivalente d'une étude à l'autre. Souvent, parmi les premières études de cette sous-perspective, un seul type de stresser (i.e. physique ou psychologique) a été observé, et ce, dans une analyse bivariée; aussi n'ont-elles pu observer que de faibles liens positifs entre les problèmes de consommation et des stresser du milieu de travail (Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl, 1999). Ainsi, si l'influence de plusieurs stresser structurels sur la consommation d'alcool a été reconnue, rares

sont les modèles proposant l'influence de plusieurs types de stressseurs différents ayant été validés.

Le manque de visibilité de l'emploi, devoir travailler rapidement, avoir des exigences physiques et/ou psychologiques élevées, faire du temps supplémentaire, travailler par quarts, utiliser des équipements motorisés et de la machinerie lourde, avoir des tâches peu variées et demandant peu de jugement indépendant, avoir peu d'interaction avec les collègues et subir des relations interpersonnelles abusives ou conflictuelles sont tous des facteurs ayant montré une relation avec un boire problématique (Abbey, Smith et Scott, 1993; Allamani *et al.*, 1988; Greenberg, Moore et Grunberg, 1998; Harris et Fennell, 1988; Hingson, Mangione et Barrett, 1981; Kawakami *et al.*, 1993; Ragland *et al.*, 1995; Richman, Flaherty et Rospenda, 1996; Roxburgh, 1998; Steffy et Laker, 1991; Vasse, Nijhuis et Kok, 1998).

Pêle-mêle, ces stressseurs montrent bien la variété des facteurs étudiés dans cette sous-perspective. Malheureusement, les nombreuses mesures utilisées pour saisir ces conditions de travail ne permettent pas de tirer de conclusions quant à la généralisation de ces résultats et la validité de ces facteurs. Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl (1999) notent toutefois que parmi les nombreux prédictseurs étudiés, ceux ayant reçu l'appui le plus constant sont l'autonomie au travail et les exigences conflictuelles de la part des collègues et employeurs. Le manque de cohésion théorique qui caractérise cette sous-perspective limite souvent les études qui s'y rattachent à des énumérations de facteurs de risques. Somme toute cependant, ces résultats suggèrent une association entre les conditions de travail et la consommation d'alcool.

Plusieurs études avancent par ailleurs que cette relation n'est pas directe, mais médiatisée par les attentes et les croyances quant aux propriétés anxiolytiques de l'alcool (Abbey, Smith et Scott, 1993; Fennell, Rodin et Kantor, 1981; Harris et Fennell, 1988). Ainsi, selon Harris et Fennell (1988), le lien entre des stressseurs du travail et la consommation d'alcool est, chez des hommes et femmes américains cols blancs, médiatisé par les croyances quant à l'utilité de la consommation d'alcool pour atténuer le stress associé au travail. Ces auteurs ont désigné la perception d'une surcharge de travail (des exigences excessives en terme de quantité de travail par

rapport au temps disponible) comme un facteur particulièrement important dans le développement d'une consommation problématique. Les résultats de cette étude confirment que ce facteur de risque contribue à entretenir la croyance que la consommation d'alcool est un moyen efficace pour atténuer les tensions du travail.

Outre la médiation par les croyances, une question cruciale dans la sous-perspective du stress au travail tient au lien entre les stressés et le stress ressenti. En effet, la majorité des études adoptent la position implicite que la mise en relation des stressés et de la consommation d'alcool mesure une relation impliquant un certain stress pour l'individu. Or, il n'est pas certain qu'un stressé donné sera perçu par un individu comme agressant, et demandant une réponse d'atténuation ou de relaxation telle que la consommation d'alcool. Vasse, Nijhuis et Kok (1998) ont tenté de clarifier cette question en étudiant le lien entre la consommation d'alcool, l'absentéisme pour maladie, le stress général perçu et les stressés du travail dans une population de travailleurs néerlandais. Ces auteurs concluent qu'il n'y a pas d'appui pour la relation directe entre les stressés du travail et la consommation d'alcool, alors que des associations entre les stressés et le stress ainsi qu'entre le stress et la consommation d'alcool dans des volumes hebdomadaires plus élevés ont été confirmées. Ainsi, les stressés du travail, selon les résultats de cette étude, n'ont qu'une relation indirecte avec la consommation d'alcool, à travers le stress perçu. Par ailleurs, Vasse, Nijhuis et Kok (1998) soulignent que la consommation modérée semble avoir un effet tampon positif entre le stress et les absences pour maladie, alors que l'abstinence a des conséquences au moins aussi négatives que celles du boire excessif. Ces résultats confirment l'importance de considérer divers profils de consommation, pour éviter de simplifier à outrance les relations étudiées.

Kawakami *et al.* (1993) ont mené des analyses similaires examinant des symptômes dépressifs comme intermédiaires des stressés du travail et de la consommation d'alcool parmi des travailleurs japonais, mais n'ont cependant pas trouvé de soutien pour cette hypothèse. Ces résultats suggèrent que la relation entre les conditions stressantes du travail et la consommation d'alcool est médiatisée par le stress, mais ne mène pas nécessairement à la dépression. Les différences culturelles entre les cultures nationales des populations étudiées par Vasse, Nijhuis et Kok

(1998) et par Kawakami *et al.* (1993) commandent cependant beaucoup de prudence dans la généralisation de ces résultats.

En somme, il appert qu'il existe un certain appui pour la sous-perspective du stress au travail, et que des mécanismes pertinents par lesquels l'influence des stressseurs du travail sur la consommation d'alcool peut s'exercer ont été suggérés. Il y aurait cependant lieu de préciser autant la nature des stressseurs étudiés que celle de la relation observée dans nombre d'études. En outre, comme pour les autres perspectives, il n'existe aucune étude ayant cherché à différencier les modèles selon le genre, quoique la plupart des populations interrogées comprennent des hommes et des femmes beaucoup plus fréquemment que parmi les autres perspectives. Par ailleurs, les mesures de consommation problématique appréhendées sont très variées, allant du volume (quotidien, mensuel ou hebdomadaire) à la fréquence d'intoxication, en passant par les problèmes et l'alcoolisme. Enfin, il faut noter que l'un des stressseurs désignés parmi les plus importants, soit l'autonomie, s'apparente également à la sous-perspective de l'aliénation, ce qui confirme le peu de distance existant entre les sous-perspectives de l'aliénation et du stress au travail.

1.3.3 Intégration des sous-perspectives du stress et de l'aliénation : le modèle des contraintes psychosociales

Cette partie de l'état des connaissances portant sur les sous-perspectives de l'aliénation et du stress au travail suggère, comme d'autres l'ont fait avant (Martin, 1990), qu'il n'y a peut-être pas lieu de dissocier empiriquement ces deux sous-perspectives. L'intégration de ces sous-perspectives permet d'avancer des hypothèses plus fines quant au lien entre les conditions de travail et la consommation d'alcool et explique les résultats contredisant les hypothèses à l'étude, dans une sous-perspective comme dans l'autre. Considérer ces sous-perspectives en tant que deux facettes d'un même phénomène plutôt que des explications incompatibles et en compétition suggère qu'il existe une relation curvilinéaire entre les exigences du travail (prises au sens large) et les conséquences pathogènes qui peuvent y être associées (Kasl, 1981), telles qu'une consommation d'alcool accrue ou éventuellement l'alcoolisme.

Ainsi, autant « l'*underload* » que « l'*overload* » (Kasl, 1981) au travail pourraient, selon deux processus différents mais non contradictoires, susciter le besoin de consommer plus. Ces deux processus se rapprochent dans la mesure où ils impliquent tous deux un environnement qui pose un problème d'adaptation pour l'individu, ce qui requiert de sa part une réponse pour rétablir l'équilibre. Différentes réponses comportementales à cette situation sont possibles, parmi lesquelles la consommation d'alcool. Les mécanismes par lesquels les travailleurs en viennent à boire plus en réaction aux conditions de travail pourraient être les suivants : d'une part, le manque de stimulation ou « *underload* », qui renvoie à la sous-perspective de l'aliénation, pourrait amener une consommation accrue, en réponse à l'ennui ou au sentiment d'aliénation qu'il induit; d'autre part, une sur-stimulation ou « *overload* », pourrait mener à une tension résiduelle qui suscite le besoin de boire comme mode d'évasion de la réalité ou comme adjuvant à la relaxation.

Il est donc possible de concevoir un modèle d'étude des conditions structurales du travail intégrant les mesures les plus productives des deux sous-perspectives, incluant par exemple des variables tenant à l'autonomie au travail, à la participation dans la prise de décision, à la complexité du travail ou aux exigences de qualification des tâches à accomplir, aux exigences conflictuelles des collègues et patrons, à la surcharge de travail et au soutien social au travail.

Un modèle théorique prometteur à cet égard est celui des contraintes psychosociales au travail, développé par Karasek et ses collaborateurs (1979; 1981; 1985; 1990). Brièvement, dans sa forme la plus simple, ce modèle propose qu'il existe une interaction entre les exigences psychologiques au travail et la latitude décisionnelle. Ainsi, ce n'est donc pas seulement la présence d'exigences psychologiques élevées qui soit néfaste, mais plutôt la combinaison d'exigences psychologiques élevées et de faible latitude décisionnelle. De même, les individus dont la situation de travail présente de faibles exigences psychologiques et une faible latitude décisionnelle seraient pratiquement autant à risque que ceux qui ont des exigences psychologiques élevées et une faible latitude décisionnelle. Par ailleurs, de faibles exigences psychologiques auraient théoriquement un effet bénéfique sur la santé en présence d'une latitude décisionnelle élevée.

Kasl (1981 : 684), éminent théoricien dans le champ du stress au travail, a reconnu que ce modèle, même dans sa forme la moins achevée, « *offers considerable promise in furthering our understanding of the work environment which have greater pathogenic potential because they make adaptation difficult* ». Selon toute évidence, le modèle des contraintes psychosociales au travail s'est montré digne de ces attentes. En effet, il a en 20 ans marqué profondément le champ d'étude du stress au travail, s'imposant ainsi dans le domaine de la recherche cardio-vasculaire. En outre, ce modèle a illustré sa souplesse par son association à une multitude d'autres indicateurs de santé mentale et physique, tels les problèmes musculo-squelettiques, le diabète, divers cancers et maladies psychiatriques, le suicide, les taux de mortalité, l'absentéisme au travail, l'usage de médicaments, les problèmes de sommeil, la dépression, les problèmes reproductifs, l'anxiété, la satisfaction au travail et la qualité de vie (Kristensen, 1995; 1996).

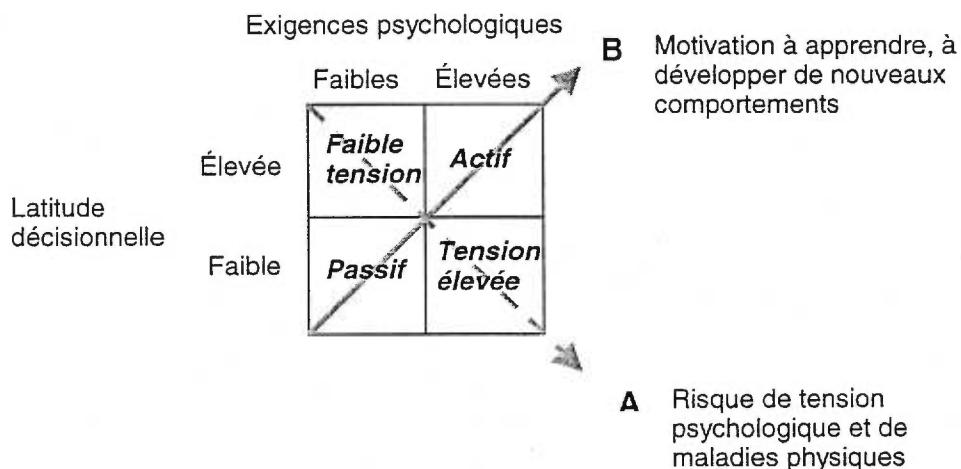
Récemment, ce modèle a même été mis en relation avec l'alcoolisme (Crum *et al.*, 1995; Hemmingsson et Lundberg, 1998) et une consommation élevée d'alcool (San José *et al.*, 1999). De plus, la validité inter-culturelle du modèle des contraintes psychosociales au travail a été établie pour les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et le Canada (Québec) dans une étude comparative de données venant de ces quatre pays (Karasek *et al.*, 1998). Les échelles composant ce modèle ont d'ailleurs été validées en français spécifiquement au Québec (Brisson *et al.*, 1998; Larocque, Brisson et Blanchette, 1998).

Les assises techniques et empiriques de ce modèle ont été développées dans le *Job Content Questionnaire* (JCQ) (Karasek, 1985); celui-ci présente toutes les questions et modes de construction d'échelles nécessaires pour reproduire les résultats observés par Karasek et ses collaborateurs (1979; 1981; 1982; 1988). Karasek et Theorell (1990) ont fait quelques années plus tard la synthèse de la base théorique du modèle, auparavant disséminée dans de nombreux articles (Karasek, 1989; Karasek *et al.*, 1979; 1981; 1982; 1988).

Le modèle de base proposé par Karasek est illustré à la figure 1. Ce modèle suggère l'existence de deux mécanismes indépendants issus des conditions de travail. Ces mécanismes se situent sur les axes A et B, et correspondent respectivement à un

risque de stress potentiellement pathologique et à un potentiel d'apprentissage croissant.

Figure 1: Le modèle des contraintes psychosociales au travail



Source : Karasek, R. et Theorell, T. (1990). *Healthy Work: Stress, Productivity and the Reconstruction of Working Life* (Chapitre 2, p.32; traduction libre). New York : Basic Books.

La première hypothèse avance qu'un individu se trouvant dans un emploi où les conditions de travail présentent des exigences psychologiques élevées mais qui lui permet peu de latitude décisionnelle a plus de chances de souffrir d'un niveau élevé de tension résiduelle accumulée. En effet, le peu de latitude décisionnelle dont il dispose ne lui permet pas de se libérer activement de la tension. Dans ces conditions, le travailleur risque de souffrir de problèmes de santé induits par cette tension, comme des maladies coronariennes. Karasek et Theorell (1990) qualifient ces emplois de « *high strain* », ou *tension élevée*, et les opposent à ceux dits de « *low strain* », ou *faible tension*, où les exigences psychologiques sont faibles et la latitude décisionnelle élevée. Ces emplois à *faible tension* sont relativement rares et devraient théoriquement montrer une association positive avec une meilleure santé; cette hypothèse n'a toutefois pas encore été vérifiée. Les emplois à *tension élevée* sont au contraire fréquents, caractérisant par exemple les conditions de travail de la plupart des travailleurs de chaînes de montage.

La seconde hypothèse distingue les emplois *actifs*, où les exigences psychologiques et la latitude décisionnelle sont simultanément élevées, des emplois *passifs*, où les exigences psychologiques et la latitude décisionnelle sont simultanément faibles. Bien qu'ils impliquent des exigences psychologiques assez élevées, les emplois *actifs* ne sont pas associés avec une tension résiduelle aussi grande que les emplois à *tension élevée*, puisque la latitude décisionnelle qui les caractérise permet des réponses différenciées et appropriées au stress. Cette situation en atténue les conséquences négatives et stimule la capacité d'apprentissage. Par ailleurs, les emplois *passifs*, bien qu'ils subissent peu de tension, sont associés à une perte de motivation, de productivité, à une déqualification par manque de stimulation, ainsi qu'à une passivité accrue au niveau des loisirs et de la participation politique. Les emplois *actifs* sont par exemple ceux des professionnels, alors que ceux *passifs* se concentrent notamment dans le secteur des ventes ou de la conciergerie.

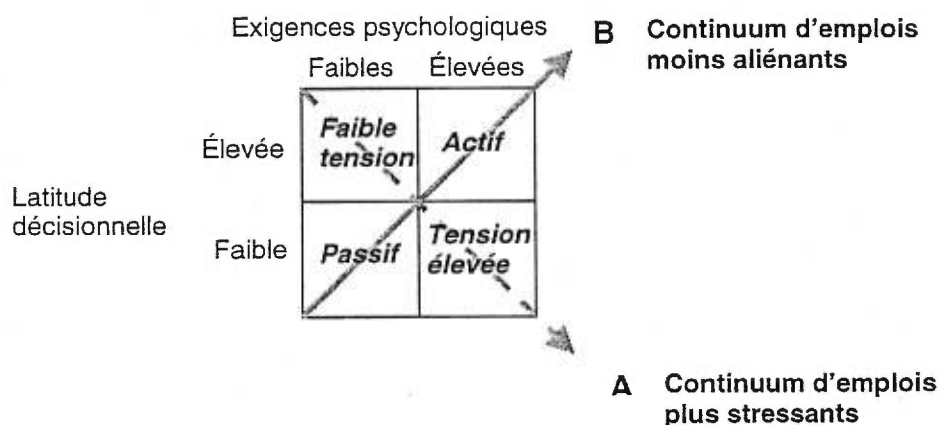
Conséquemment, en augmentant la latitude décisionnelle, mais sans nécessairement diminuer les exigences psychologiques, deux processus parallèles devraient survenir : la tension résiduelle, et donc les problèmes potentiels de santé qui peuvent en découler, peut être atténuée; de même, les capacités d'apprentissages, la motivation et par conséquent la productivité, peuvent aussi être augmentées.

Trois dimensions ont récemment été ajoutées à ce modèle de base, soit celle du soutien social au travail, des exigences physiques (et non seulement psychologiques) et de l'insécurité d'emploi. Le soutien social au travail est considéré comme un facteur protecteur du stress, les exigences physiques agissent hypothétiquement comme les exigences psychologiques, et l'insécurité d'emploi est évidemment un facteur de risque supplémentaire.

La mise en relation de ce modèle avec la consommation d'alcool offre de nombreuses possibilités pour l'interprétation. Les exigences psychologiques, la latitude décisionnelle, le soutien social au travail et, dans une moindre mesure l'insécurité d'emploi, sont les mesures se rapprochant autant de la sous-perspective du stress que de celle de l'aliénation. En effet, il est possible de poser l'hypothèse que les individus qui rapportent avoir un emploi à *tension élevée*, comme ceux qui ont un emploi *passif*, pourraient boire plus, les uns pour atténuer leur stress, les autres pour

soulager leur ennui et leur démotivation (ce qui fait respectivement appel aux sous-perspectives de stress au travail et d'aliénation). De même, l'influence du soutien social peut être double : il peut être associé à une consommation plus élevée par des mécanismes de solidarité au milieu de travail (selon les études culturelles et du contrôle social) mais pourrait aussi atténuer le stress perçu. Ainsi, si l'on reprend la figure 1, on peut situer les hypothèses relevant de l'aliénation et du stress au travail de la façon illustrée à la figure 2.

Figure 2. Les sous-perspectives de l'aliénation et du stress au travail situées dans le modèle des contraintes psychosociales au travail



Ainsi, il est clair que ce modèle joint des facteurs appartenant aux sous-perspectives de l'aliénation (variations dans la latitude décisionnelle au travail), ainsi que des conditions structurelles potentiellement stressantes (variations dans les exigences psychologiques ou physiques). Il propose également une typologie intégrant ces facteurs qui décrit des emplois désignés à risque autant par la sous-perspective de l'aliénation (emplois *passifs*) que par celle du stress au travail (emplois à *tension élevée*). Ce modèle pourrait donc représenter un référent unificateur dans l'intégration de ces deux sous-perspectives.

Parmi les études qui se sont attardées à relier le modèle des contraintes psychosociales au travail avec diverses mesures se rapportant à l'alcool comme variables dépendantes, certaines l'ont vérifié dans son intégrité, suivant à la fois les échelles et les hypothèses suggérées (Crum *et al.*, 1995; Hemmingsson et Lundberg,

1998; Romelsjö *et al.*, 1992), alors que d'autres s'en sont plutôt inspiré (San José *et al.*, 1999; Seeman, Seeman et Budros, 1988).

Parmi ces études, seule celle de Seeman, Seeman et Budros (1988) n'a trouvé aucun soutien empirique pour affirmer l'existence d'un lien entre la consommation d'un volume accru d'alcool et l'index de latitude décisionnelle de Karasek, même lorsque combiné à des exigences psychologiques élevées. Ces auteurs n'ont pas mesuré les exigences psychologiques selon les suggestions de Karasek, et de ce fait, ils ne vérifiaient en réalité qu'une dimension du modèle. Or, l'hypothèse de base du modèle postule que ni la latitude décisionnelle, ni les exigences psychologiques n'agissent indépendamment l'une de l'autre. Puisque Seeman, Seeman et Budros (1988) n'ont utilisé qu'une partie des mesures suggérées, ces résultats ne peuvent invalider le modèle des contraintes psychosociales au travail.

La plupart des autres études se sont concentrées sur les emplois à *tension élevée*, et s'inscrivent plutôt dans la sous-perspective du stress au travail. Romelsjö *et al.* (1992), ont montré, dans une étude longitudinale menée auprès de travailleurs et travailleuses suédois, que les hommes rapportant des emplois à *tension élevée* caractérisés soit par des conditions physiques de travail stressantes (*twisted working position*) ou par une faible latitude décisionnelle avaient six fois plus de chances de souffrir de problèmes graves reliés à la consommation d'alcool. Ces résultats suggèrent que les emplois dits à *tension élevée* (physiquement) mettent les hommes plus à risque de souffrir de problèmes dus à la consommation d'alcool.

Contrairement à Seeman, Seeman et Budros et à Romelsjö *et al.* (1992), Crum *et al.* (1995) n'ont pas utilisé des mesures de la perception des conditions de travail telles que rapportées par les répondants, mais ont attribué des scores moyens d'exigences psychologiques et physiques et de latitude décisionnelle à des catégories occupationnelles. Cette technique est suggérée dans les cas où les banques de données ne comprennent pas de mesures détaillées des conditions de travail (Schwartz, Pieper & Karasek, 1988). Crum *et al.* (1995) ont montré que parmi les hommes, ceux dont les emplois combinent des exigences psychologiques élevées et peu de latitude décisionnelle ont 27,5 fois plus de chances de développer une dépendance à l'alcool que ceux qui occupent des emplois caractérisés comme de

faible tension. Avec les exigences physiques, ce rapport se maintient, mais beaucoup plus faiblement, avec 3,4 fois plus de risques de développer une dépendance à l'alcool pour les occupations à *tension élevée* que pour celles à *faible tension*. Dans cette étude, le soutien social et l'insécurité au travail ont servi de variables de contrôle, mais les différences entre les emplois *passifs* et *actifs* n'y ont cependant pas été considérées. En ce qui concerne les hommes (il n'y avait pas de liens significatifs pour les femmes), cette étude soutient donc le modèle des contraintes psychosociales au travail pour les différences entre les emplois dits de *tension élevée* et ceux de *faible tension*.

De façon similaire, San José *et al.* (1999), dans une étude auprès de la population générale néerlandaise, ont montré que la combinaison des exigences physiques ou psychologiques et de la latitude décisionnelle prédisait un risque supérieur de boire de l'alcool en des quantités dépassant les recommandations (21 consommations par semaine pour les hommes, et 14 pour les femmes). Cependant, cette étude rapporte une augmentation des risques de consommation élevée de 1,3 pour les hommes dans des emplois de *tension élevée* physique, de 2,7 pour les femmes dans la même situation, et de 1,9 pour les femmes dans des emplois de *tension élevée* psychologique. Ces risques sont de beaucoup inférieurs à ceux observés par Crum *et al.* (1995). Il est possible que ces résultats plus faibles découlent de la mesure de consommation d'alcool ou de la technique utilisée pour mesurer les conditions (perception de répondants et non valeurs moyennes attribuées *a posteriori*), mais également du fait que les mesures utilisées par San José *et al.* (1999) ne reproduisent pas conformément celles suggérées par Karasek, et ce non seulement dans le libellé, mais également dans la construction des échelles.

Par ailleurs, il existe aussi un certain appui pour la sous-perspective de l'aliénation, lorsque mesurée par les échelles des contraintes psychosociales. Hemmingsson et Lundberg (1998) ont montré que, chez des hommes suédois, une faible latitude décisionnelle couplée avec de faibles exigences psychologiques augmente de 1,7 fois les risques de développer de l'alcoolisme (en référence à un emploi de *faible tension*). De faibles niveaux de soutien social augmentaient aussi les risques, mais plus marginalement. Vus dans une optique strictement de stress au

travail, les résultats concernant les exigences et la latitude décisionnelle peuvent paraître surprenants, mais dans une sous-perspective d'aliénation, ils prennent un tout nouveau sens, suggérant que les emplois *passifs*, théoriquement caractérisés par l'ennui, la démotivation et le désengagement, sont en effet risqués pour certains individus, au même titre que les emplois comportant trop de stress (Hingson, Mangione et Barrett, 1981).

Le modèle des contraintes psychosociales au travail a généralement été limité à l'étude des exigences psychologiques et de la latitude décisionnelle, et ce, particulièrement en opposant les emplois à *tension élevée* aux emplois à *faible tension*. Cela tient certainement au fait que cette typologie est la mieux développée théoriquement par Karasek et Theorell (1990). Dans les études exposées ici, les exigences physiques jouent, comme le suggèrent Karasek et Theorell (1990), dans le même sens que les exigences psychologiques. Or, Martin, Blum et Roman (1990) n'ont trouvé aucun appui pour cette hypothèse dans la littérature sur le travail et l'alcool, leur modèle, ainsi que d'autres études, suggérant plutôt que des exigences physiques élevées sont associées à une baisse de la consommation. En effet, les travailleurs ayant des exigences physiques élevées éviteraient de compromettre leur dextérité par une consommation élevée d'alcool. La relation des exigences physiques avec la consommation d'alcool n'a que peu été explorée jusqu'à maintenant. Ceci rend l'interprétation des résultats du modèle des contraintes psychosociales au travail difficile à ce niveau.

La mesure du soutien social a également été trop peu exploitée, bien que ses relations avec les diverses composantes du modèle aient été clairement développées (Karasek *et al.*, 1982). Karasek et Theorell (1990) suggèrent que le soutien social agit comme un modérateur de la relation entre les conditions de travail potentiellement pathologiques et les indicateurs de problèmes de santé. Ainsi, les conséquences négatives découlant de conditions de travail problématiques devraient être moindres à des niveaux élevés de soutien social. Dans le champ de l'alcool cependant, cette relation pourrait être plus complexe, puisque des niveaux élevés de soutien social pourraient être également associés à plus d'occasions de sociabilité et par extension, à potentiellement plus d'occasions de consommation. Or, aucune des études abordées

ici n'a tenté de déterminer s'il existait véritablement un effet modérateur du soutien social sur les conditions de travail en relation à la consommation d'alcool. Crum *et al.* (1995) ont utilisé cette mesure comme variable de contrôle, mais ils n'ont pas mentionné si elle présentait des effets modérateurs. San José *et al.* (1999) et Hemmingsson et Lundberg (1998) ont également inclus cette variable à leurs analyses, mais ils n'ont pas évalué son effet modérateur sur la typologie proposée par Karasek, et l'ont plutôt incluse dans des typologies que Karasek n'avait pas suggérées. Enfin, l'insécurité au travail est également l'une des mesures délaissées par la plupart des analyses, quoiqu'elle présente un intérêt intuitif certain.

Il existe donc déjà un certain appui empirique dans le champ de l'alcool et du travail pour le modèle des contraintes psychosociales au travail. Qui plus est, les études exposées ici suggèrent que ce modèle est assez flexible pour s'appliquer autant à la sous-perspective de stress au travail qu'à celle de l'aliénation. Enfin, ce modèle s'applique pour l'étude d'une variété importante de mesures de la consommation d'alcool qui ne se limitent pas à l'alcoolisme. Aucune étude ne s'est cependant attardée à mesurer la fréquence d'intoxication en relation à ce modèle.

Les résultats de San José *et al.* (1999) et de Seeman, Seeman et Budros (1988) suggèrent cependant que la technique recommandée par Karasek et ses collaborateurs (1985; 1990) pour l'analyse du modèle des contraintes psychosociales au travail soit suivie rigoureusement pour obtenir des résultats concordants.

San José *et al.* (1999) soulèvent par ailleurs une question intéressante, celle de l'influence des conditions de travail, telles que mesurées par les exigences et la latitude décisionnelle, selon le genre. Ces échelles ont été développées par Karasek et ses collaborateurs auprès de populations exclusivement masculines, et qui plus est, appartenant à la catégorie occupationnelle des cols bleus. De ce fait, il est possible de se questionner sur la validité de telles échelles pour les femmes. Alors que les autres études abordées ici qui considèrent des populations mixtes ne montrent pas de relations significatives pour les femmes, les résultats de San José *et al.* (1999) signalent au contraire des risques plus élevés pour les femmes que pour les hommes. Cette étude a utilisé des mesures des exigences et de la latitude décisionnelle qui diffèrent de celles suggérées par Karasek, mais c'est également la seule à avoir défini

des mesures différentes de la consommation d'alcool pour les hommes et les femmes. Bref, deux conclusions pourraient être avancées : les études n'ayant pas utilisé de mesures différenciées pour les hommes et les femmes ont occulté de ce fait des relations importantes, ou le modèle des contraintes psychosociales au travail ne s'applique pas dans la même mesure aux femmes qu'aux hommes.

Quoiqu'il en soit, dans le contexte actuel de la recherche dans le champ du travail et de l'alcool, marqué par un biais historique systématique vers la mesure des conditions de travail typiquement masculines (Hall, 1989), le modèle des contraintes psychosociales au travail montre néanmoins beaucoup de potentiel dans la clarification du lien entre les conditions structurelles de travail et la consommation d'alcool et l'intégration des deux sous-perspectives qui composent cette perspective.

1.4 Un modèle intégrateur des perspectives de la culture, du contrôle social et des conditions structurelles

Il est évident, de par la multitude de facteurs qui peuvent influencer la consommation d'alcool et par les interrelations possibles entre les mécanismes suggérés par ces perspectives, que ces dernières ne s'excluent pas mutuellement, mais constituent plutôt différentes facettes de la réalité occupationnelle de nombreux travailleurs (Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl, 1999). Ainsi, il est possible que le manque de résultats probants ou la faiblesse des relations observées puisse découler d'une division excessive des perspectives de recherche.

À ce jour, il n'existe qu'une seule étude qui ait véritablement tenté de dépasser la limite de la fragmentation des études en traditions de recherches, en incluant toutes les perspectives ayant été présentées ici. Cherchant à tester un modèle d'étude intégrant les perspectives de la culture, du contrôle social, de l'aliénation et du stress au travail, Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl (1999) ont rejoint 2065 travailleurs non abstinents membres de huit syndicats de cols bleus dans l'état de New York². Ces travailleurs venaient de trois secteurs occupationnels : la construction, les

services et le secteur manufacturier. Les auteurs ont d'abord étudié un modèle d'équation structurale sur l'ensemble des travailleurs, pour évaluer la validité du modèle intégratif chez les cols bleus en général. Ensuite, l'ajustement du modèle a été évalué individuellement pour chaque secteur occupationnel.

Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl (1999) ont montré que chez des cols bleus américains, l'existence d'une culture occupationnelle du boire prédit une consommation problématique (mesurée par le CAGE³) à la fois directement et indirectement à travers le fait de boire pour « s'évader » de la réalité (boire d'évasion ou *escapist drinking*). Les autres perspectives ne montraient cependant que des effets indirects sur les problèmes liés à la consommation.

Dans l'analyse par secteur occupationnel, les auteurs ont développé des modèles spécifiques pour chaque groupe, en vue d'améliorer l'ajustement. Ainsi, conformément aux hypothèses avancées, les variables mesurant la présence d'une culture occupationnelle constituaient les meilleurs prédicteurs d'une consommation problématique et d'un boire d'évasion chez les travailleurs de la construction. Par ailleurs, contrairement à ce qui était attendu, ces variables culturelles étaient aussi les meilleurs prédicteurs pour les secteurs occupationnels des services et manufacturier. Dans ces derniers secteurs, les variables relevant du stress et de l'aliénation étaient en outre associées avec le boire d'évasion.

Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl (1999) ont finalement contrôlé les effets de l'âge et du sexe, pour trouver une relation significative entre l'âge et une consommation problématique parmi les travailleurs des services seulement. En revanche, les femmes dans le secteur manufacturier étaient moins portées à rapporter un boire d'évasion que leurs collègues masculins, alors que la relation inverse a été observée dans le secteur des services.

Cette étude marque un point déterminant dans le champ de l'alcool et du travail, puisque c'est la première à proposer un modèle intégrant toutes les perspectives d'étude du champ. Cependant, la généralisation du modèle est restreinte, la

² Ces auteurs considèrent, à la suite de Trice et Sonnenstuhl (1988; 1990), les sous-perspectives du stress et de l'aliénation comme deux perspectives distinctes

³ Indice composé de quatre questions sur les conséquences personnelles négatives reliées à la consommation d'alcool.

population étant en majorité masculine et composée strictement de cols bleus. La mesure de la consommation problématique, le CAGE, peut également être mise en question, puisque sa validité dans des populations générales (et non cliniques) a récemment été fortement mise en doute (Bisson, Nadeau et Demers, 1999). Il ressort de cette étude que la perspective du contrôle social ne reçoit qu'un appui limité, alors que l'importance de la perspective culturelle, qui n'avait auparavant pu être généralisée puisque principalement traitée par des études ethnologiques, est établie. Par ailleurs, les perspectives d'analyse du stress et de l'aliénation ont montré des effets sur le boire d'évasion (et en conséquence sur une consommation problématique).

Ces résultats confirment en somme les observations faites quant à chaque perspective au cours de l'état des connaissances. Ainsi, la culture semble d'une importance déterminante, et ce particulièrement chez les hommes, et joue probablement sur la consommation d'alcool à travers divers mécanismes interreliant les autres perspectives. Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl (1999) suggèrent en effet qu'un effet possible de la culture serait celui de modérateur entre la consommation d'alcool et les facteurs structureaux causant de l'aliénation et du stress au travail. Par ailleurs, la perspective du contrôle social n'a pas reçu de soutien concluant dans cette étude, ce qui confirme les limites notées dans l'état des connaissances. Enfin, les perspectives du stress et de l'aliénation semblent devoir être développées plus amplement, notamment à l'aide d'une échelle du stress et de l'aliénation ayant déjà été validée à plusieurs reprises, et intégrant les deux perspectives, comme par exemple celle du modèle des contraintes psychosociales au travail.

1.5 Synthèse de la recension des écrits et pistes de recherche

Les résultats exposés jusqu'à maintenant ont permis de montrer l'apport des études vérifiant diverses hypothèses tentant d'expliquer les liens entre le développement d'une consommation problématique et l'environnement du travail.

Ainsi, l'hypothèse culturelle a souligné la fonction sociale et la nature parfois normative d'une consommation excessive. Dans une optique similaire, la perspective du contrôle social a montré l'importance des normes sociales prescrivant et proscrivant la consommation. La perspective des conditions structurelles du travail a mis en lumière, à travers la sous-perspective de l'aliénation, les risques associés aux emplois peu stimulants. À travers la sous-perspective du stress au travail, cette perspective a signalé l'influence potentiellement problématique de certaines conditions structurelles stressantes. Ces études permettent toutes une meilleure compréhension des mécanismes qui sous-tendent la consommation d'alcool en milieu de travail. Cependant, dans l'ensemble, il faut reconnaître, à l'instar de Ames et Janes (1992), que les relations observées sont souvent de faible intensité et peu significatives.

Selon certains, ces faibles relations seraient dues au fait que ce ne sont pas les conditions de travail qui influencent la consommation d'alcool, mais plutôt les caractéristiques individuelles de la force de travail. En effet, il est clairement établi dans le champ d'étude de l'alcool que certains groupes sociaux boivent plus que d'autres, comme par exemple les hommes et les jeunes (Kuzminski et Demers, 1998). Ainsi, des occupations constituées principalement de travailleurs dont les caractéristiques démographiques les désignent comme les plus gros buveurs devraient nécessairement montrer de plus hauts taux de consommation, et ce, indépendamment des conditions de travail. Cette hypothèse s'est développée pour expliquer que des études ne trouvent pas de liens entre des caractéristiques occupationnelles et divers taux de consommation et de problèmes, alors même que les études épidémiologiques montraient des différences entre les occupations à ce niveau (Hollinger, 1988).

Von Wiegand (1972), s'appuyant sur son expérience comme consultant industriel, a été le premier à suggérer que la prévalence d'alcoolisme dans une compagnie découle non des caractéristiques des milieux de travail, mais plutôt du sexe, de l'âge et de la tolérance des employés envers une performance insatisfaisante. De même, Eliany *et al.* (1992), commentant l'observation que les cols bleus canadiens boivent en plus grande quantité et plus fréquemment que tout autre groupe

occupationnel, suggèrent que cette différence pourrait vraisemblablement découler du fait que ce groupe occupationnel est constitué à 85% d'hommes.

Mandell *et al.* (1992), dans une analyse multivariée de groupes occupationnels (104 groupes), des caractéristiques démographiques et du statut d'emploi en relation avec la dépendance à l'alcool (DIS/DSM-III) ont conclu que les associations entre certaines occupations, soit celles des travailleurs manuels agricoles, des charpentiers, des conducteurs de camion de lourds chargements et des mécaniciens, et les problèmes de consommation rapportées antérieurement dans la littérature étaient en fait dues aux caractéristiques individuelles des travailleurs de ces occupations. Cependant, ces mêmes auteurs soutiennent également que leurs résultats suggèrent une influence des perspectives de contrôle social et des conditions structurelles.

Toutefois, d'autres études ont considéré autant les facteurs de risque reliés au travail que les caractéristiques individuelles et proposent que ces dernières montraient une influence significative, mais n'occultant pas celle des conditions de travail observées (Hollinger, 1988; Hingson, Mangione et Barrett, 1981; Plant, 1978). De plus, quelle que soit la perspective considérée, parmi les études plus récentes, les conditions de travail sont presque systématiquement ajustées pour les caractéristiques démographiques, et montrent néanmoins une influence significative (Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl, 1999; Crum *et al.*, 1995; Farid, Lucas et Williams, 1994; Fillmore, 1990; Greenberg et Grunberg, 1995; Hemmingsson et Lundberg, 1998; Kawakami *et al.*, 1993; Kjaerheim *et al.*, 1995; Leigh, 1995; Martin, Blum et Roman, 1992; Parker et Farmer, 1990; Ragland *et al.*, 1995; Romelsjö *et al.*, 1992; Roxburgh, 1998; San José *et al.*, 1999; Steffy et Laker, 1991; Vasse, Nijhuis et Kok, 1998).

Ainsi, quoiqu'il ne semble pas y avoir lieu d'affirmer que les caractéristiques des milieux de travail n'ont aucune influence sur la consommation et les problèmes reliés à l'alcool, il ne s'agit pas non plus d'exclure l'hypothèse de la composition des groupes. En effet, cette hypothèse demeure vraisemblable autant théoriquement qu'empiriquement pour certaines occupations.

Sur le plan des mesures de la consommation d'alcool, il faut d'abord noter que certaines des mesures dépendantes communément utilisées, comme la mortalité par cirrhose et l'alcoolisme, posent des problèmes importants. D'abord, elles ne

s'appliquent qu'à des populations très restreintes, ce qui peut limiter la portée statistique et la généralisation des résultats (Single, 1998). D'autre part, une limite particulière à la mortalité par cirrhose du foie est que cette maladie n'est pas causée que par la consommation d'alcool (Parker et Harford, 1992b). De plus, lors de l'analyse des taux de mortalité, seule la dernière occupation est prise en compte (Romelsjö *et al.*, 1992). Or, il est possible que les individus souffrant de maladies reliées à la consommation d'alcool aient vu leurs capacités décroître avec le temps, et se soient progressivement orientés vers des emplois moins exigeants. Puisqu'il n'existe pas de consensus quant à la validité des diverses mesures utilisées pour l'évaluer, il est difficile d'estimer l'alcoolisme. D'ailleurs, cette maladie n'est pas aiguë, mais chronique, et elle ne devient apparente qu'après de nombreuses années de consommation, et donc, dans le contexte du travail, de nombreuses années d'exposition à des conditions à risque. Cela implique que l'on ne peut évaluer les risques des jeunes travailleurs que sur la base des expériences de leurs aînés, alors qu'il est possible qu'il existe des effets de générations qui sont alors occultés. Enfin, les mesures des problèmes reliés à la consommation d'alcool diffèrent souvent d'un pays et même d'une étude à l'autre, et sont donc difficilement comparables. En outre, Bisson, Nadeau et Demers (1999) ont montré que le CAGE, une des mesures des problèmes les plus largement utilisées, n'est pas valide dans une population générale.

Par conséquent, plusieurs ont remis théoriquement en question la tendance à ne considérer que le boire dépendant et pathologique, et ce, particulièrement dans le champ de l'alcool et du travail (Cosper, 1979). En effet, de récentes observations soulignent que ce ne sont pas les alcooliques qui sont responsables de la majorité des incidents reliés à la consommation d'alcool, mais bien les buveurs qui s'intoxiquent occasionnellement (Single, 1998). Ainsi, les personnes buvant occasionnellement de façon excessive causent davantage de problèmes au travail que les « buveurs invétérés », en premier lieu parce qu'elles sont beaucoup plus nombreuses, mais aussi parce que les alcooliques auraient appris à mieux masquer les conséquences de leur intoxication (Single, 1998).

Le fait de s'intoxiquer, de même que la fréquence d'intoxication, constituent donc des mesures importantes dans le domaine du travail, qui n'ont été que peu

considérées. La prise en compte de l'intoxication s'inscrit dans une approche qui préconise, pour diminuer les problèmes reliés à la consommation d'alcool, l'intervention non seulement auprès des buveurs dépendants, qui ne représentent généralement que 5 à 10% de la population, mais également auprès de la majorité de ceux qui boivent occasionnellement jusqu'à l'intoxication. Ceux-ci sont beaucoup plus nombreux et présentent donc un risque d'autant plus grand au niveau des populations. Une telle approche de la consommation d'alcool s'appuie sur le « paradoxe préventif » que Demers et Quesnel Vallée (1998 : 2) ont résumé ainsi :

« bien que la prévalence des problèmes associés à la consommation d'alcool soit nettement plus élevée chez les grands buveurs ou chez les buveurs dépendants, le plus grand nombre des problèmes surviennent chez des buveurs modérés. Ce paradoxe vient simplement du fait que les grands buveurs constituent une faible proportion de l'ensemble des buveurs. Dès lors, bien qu'individuellement les grands buveurs présentent un plus grand risque que les buveurs modérés, collectivement la situation est inversée, les buveurs modérés représentant un problème de santé publique plus important que les grands buveurs. »

En somme, considérant la nature problématique du phénomène aux niveaux individuel, organisationnel et social, il serait tout à fait pertinent d'étendre ce champ d'étude du travail et de la consommation d'alcool à l'intoxication à l'alcool.

Au niveau des conditions de travail, le manque de cohérence dans les variables testées limite la possibilité de faire des liens entre les études, et par conséquent celle d'établir un certain cumul des connaissances dans ce champ d'étude. L'étude de Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl (1999), la seule à réunir toutes les perspectives du champ de l'alcool et du travail, a confirmé l'importance de la culture de consommation dans un milieu de travail et a montré que cette influence, qui n'avait auparavant été observée que dans des occupations ou milieux de travail particuliers, pouvait être généralisée à l'ensemble des travailleurs cols bleus. Par ailleurs, les résultats de ces auteurs n'appuient pas la perspective du contrôle social. Il appert que les sous-perspectives du stress et de l'aliénation trouvent un certain appui dans cette étude, mais les mesures utilisées ne permettent malheureusement pas une comparaison avec d'autres études et les deux sous-perspectives, qui pourraient pourtant être unifiées, restent distinctes. Or, comme cela a été montré précédemment, ces sous-perspectives peuvent expliquer des dimensions davantage complémentaires

qu'opposées des occupations, et ce avec des mesures qui pourraient être les mêmes, comme les études utilisant le modèle des contraintes psychosociales au travail le montrent bien.

Au niveau des conditions de travail, il ressort de cet état des connaissances et notamment de l'étude de Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl (1999), considérée comme une synthèse des connaissances empiriques dans ce champ, les constats suivants : l'influence de la présence d'une culture occupationnelle est évidente; la perspective du contrôle social ne reçoit pas de soutien significatif, et la perspective des conditions structurelles du travail pourrait bénéficier d'une intégration des deux sous-perspectives la composant, et d'une homogénéisation des mesures prises en compte. Bien que de nombreuses études aient porté sur les conditions de travail structurelles, il s'avère ainsi important de raffiner encore les mesures utilisées dans cette perspective. Dans cette optique, les mesures suggérées dans le modèle des contraintes psychosociales au travail pourraient s'avérer des plus fructueuses. En effet, elles ont montré des résultats qui appuient autant la sous-perspective de l'aliénation que celle du stress au travail, et ont été reproduites à travers diverses études et populations, et pour diverses mesures reliées à l'alcool, sans compter pour maints autres indicateurs de santé physique et mentale. De plus, outre les mesures les plus communément utilisées, soit celles des exigences psychologiques et de la latitude décisionnelle, le modèle des contraintes psychosociales au travail propose un modérateur intéressant, soit le soutien social au travail.

Il serait par ailleurs souhaitable que de telles analyses soient faites en relation non avec l'alcoolisme ou une mesure des problèmes liés à la consommation d'alcool, mais bien en considérant l'intoxication comme mesure dépendante. Il est de plus évident que ces analyses doivent être ajustées pour diverses caractéristiques individuelles reconnues comme étant d'une certaine influence dans le développement de certains profils de consommation, tels l'âge, l'état civil, la présence d'enfants en bas âge au foyer, le revenu du foyer et la scolarité du répondant. Le sexe devrait également jouer un rôle de modérateur tout particulier ici, compte tenu du biais possible dans la construction des échelles du modèle des contraintes psychosociales,

qui pourrait aller jusqu'à rendre ces échelles inaptes à mesurer les expériences féminines.

1.6 Modèle à l'étude

La recension des écrits a fait clairement ressortir que la perspective de la culture est des plus prégnante dans l'explication du lien entre le travail et la consommation d'alcool, alors que celle du contrôle social ne l'est pas. Cependant, le constat est moins clair en ce qui concerne la perspective des conditions de travail structurelles. Peu d'auteurs ont jusqu'à maintenant tenté d'intégrer les deux sous-perspectives qui la composent comme des explications alternatives, complémentaires, et non opposées, de la consommation d'alcool. En outre, la perspective des conditions structurelles se démarque par l'éclectisme des mesures des conditions de travail qui ont été considérées au fil des études. Or, le modèle des contraintes psychosociales, développé par Karasek et ses collaborateurs (1985; 1990) semble susceptible de dépasser ces limites. Mis en relation avec différentes mesures reliées à l'alcool, ce modèle a montré l'influence de facteurs se rattachant à la sous-perspective de l'aliénation ainsi qu'à celle du stress au travail. En outre, ce modèle a déjà fait ses preuves en terme de comparabilité des résultats entre les études dans d'autres champs d'étude reliant les conditions de travail à des indicateurs de santé. Le flou existant encore dans la perspective des conditions de travail structurelles contraste donc avec la clarté du modèle des contraintes psychosociales au travail qui pourrait s'avérer le référent intégrateur de cette perspective. Ainsi, avec un seul modèle théorique et un ensemble de mesures, il serait possible d'appréhender à la fois la sous-perspective de l'aliénation et celle des conditions de travail stressantes et d'assurer un cumul des connaissances dans cette perspective.

Par ailleurs, l'état des connaissances justifie également de mettre ce modèle en relation avec l'intoxication à l'alcool, une mesure de la consommation d'alcool qui a trop peu été étudiée jusqu'à maintenant, et ce, en dépit de ses conséquences négatives importantes aux plans social et individuel. Il est également proposé que d'une part, le soutien social au travail et d'autre part, le genre, sont des modérateurs de la relation

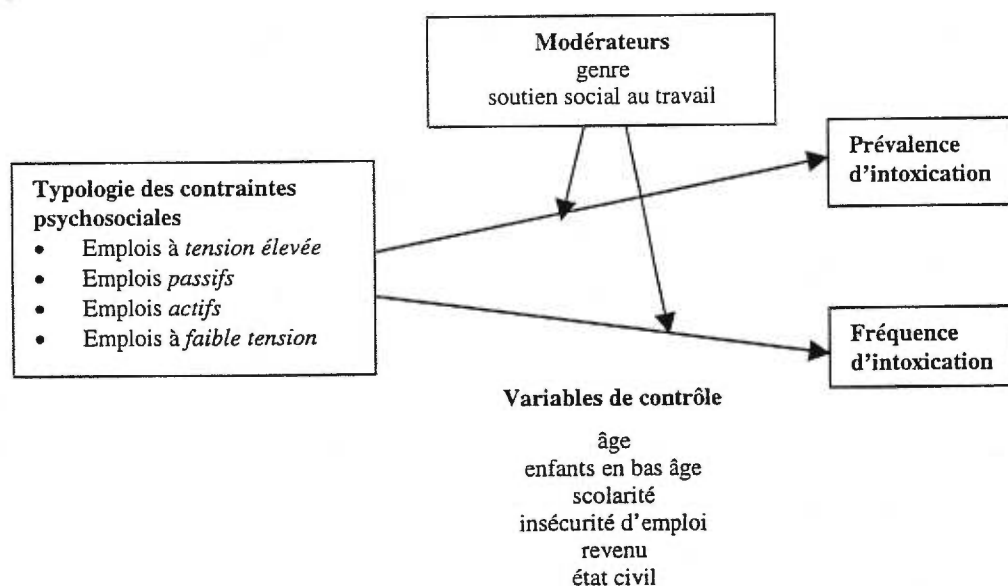
existant entre le modèle des contraintes psychosociales au travail et les mesures d'intoxication.

L'objet général de ce mémoire est d'explorer la relation entre la perspective des conditions structurelles et une consommation problématique d'alcool. Plus précisément, il s'agira de vérifier si le modèle original des contraintes psychosociales au travail (exigences psychologiques et latitude décisionnelle; Karasek *et al.*, 1985, 1990), et particulièrement les emplois *passifs* et à *tension élevée*, permettent de prédire, dans la population canadienne, la prévalence et la fréquence d'intoxication à l'alcool. En outre, l'influence modératrice du soutien social au travail et du genre sera évaluée.

En utilisant une mesure de l'intoxication comme variable dépendante, cette étude va étendre la variété des mesures reliées à l'alcool qui pourraient être prédites par le modèle des contraintes psychosociales au travail, ce qui devrait démontrer encore sa flexibilité. Par ailleurs, il est également important d'établir la validité de ce modèle en regard des femmes, ce qui n'a que peu été fait auparavant, et ce, pour quelque modèle que ce soit dans le champ de l'alcool et du travail.

La figure 3 illustre le modèle à l'étude.

Figure 3. Modèle à l'étude



1.7 Hypothèses de recherche

1. Tels que mesurés par le modèle des contraintes psychosociales au travail, les emplois *passifs* et à *tension élevée* sont des facteurs de risque pour la prévalence d'intoxication.
2. Tels que mesurés par le modèle des contraintes psychosociales au travail, les emplois *passifs* et à *tension élevée* constituent, parmi ceux s'étant déjà intoxiqués, des facteurs de risque d'une plus grande fréquence d'intoxication.
3. Le sexe des répondants est un modérateur de la relation entre la prévalence et la fréquence d'intoxication et les facteurs de risque issus de la typologie des contraintes psychosociales. Pour les femmes, les emplois *passifs* ou à *tension élevée* ne constituent pas des facteurs de risque significatifs, alors que pour les hommes, ils le sont.
4. Le soutien social est un modérateur de la relation entre la prévalence et la fréquence d'intoxication et la typologie des contraintes psychosociales. Un faible soutien social accroît les risques de s'intoxiquer, et un soutien social élevé les diminue.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 L'Enquête nationale sur la santé des populations 1994-95

Les données proviennent de l'Enquête nationale sur la santé des populations (ENSP, 1994-95; Statistiques Canada), qui a pour objectif général de recueillir de l'information sur la santé de la population canadienne. Outre celles sur la santé et les habitudes de vie, cette enquête comporte également des informations sur les contraintes psychosociales de l'environnement de travail, recueillies à l'aide des mesures développées par Karasek dans le *Job Content Questionnaire* (1985). L'ENSP 1994-95 a été choisie puisque c'est la seule au Canada à avoir interrogé la population générale autant au sujet de questions portant sur les conditions de travail que sur la consommation d'alcool. L'enquête Sociale et de Santé du Québec (ESSQ; Santé Québec, 1992-93) comporte également des mesures reliées à la consommation d'alcool et des mesures des conditions de travail tirées de Karasek (1985), mais ces dernières ne reproduisent que l'échelle de latitude décisionnelle au travail.

2.2 Les données disponibles

L'ENSP est une enquête longitudinale reprise aux deux ans, dont le premier cycle de collecte a eu lieu en 1994-95. Les données de cette enquête ont été recueillies à deux niveaux : auprès de tous les membres des ménages sélectionnés, et auprès d'un seul membre de 12 ans et plus sélectionné aléatoirement dans chacun de ces ménages. Chacun des membres du ménage a rapporté (dans certains cas par procuration) des renseignements socio-démographiques et sur l'usage des services de santé. Les données recueillies auprès du membre sélectionné dans chaque ménage comprennent celles précédemment mentionnées, ainsi que d'autres plus détaillées sur la santé et ses déterminants, tels les habitudes de vie (consommation d'alcool, de tabac, activités physiques), l'état de santé général, les blessures, le stress (actuel, récent, au travail, etc.), l'équilibre psychologique (estime de soi, contrôle, sentiment de cohésion), la consommation de médicaments, la santé mentale et le soutien social. Les données longitudinales de l'ENSP 1996-97 ne comportant pas d'informations sur

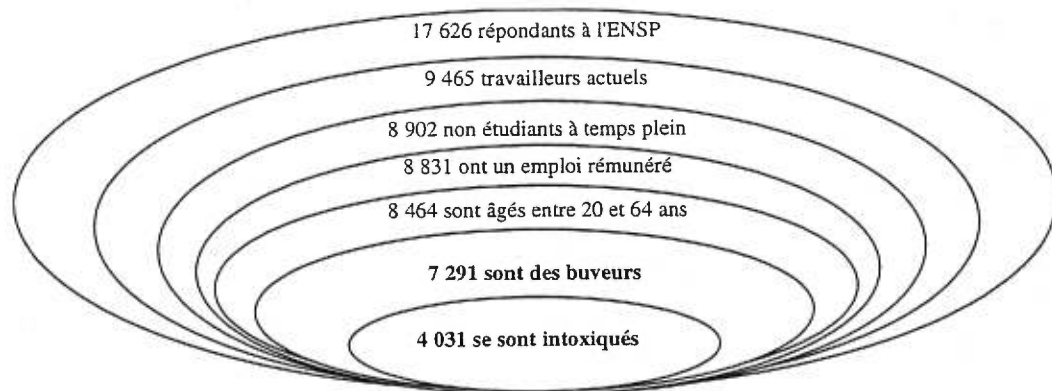
le stress au travail, les analyses seront réalisées uniquement à partir des données de l'ENSP 1994-95.

2.3 La population et l'échantillon

La population cible de l'ENSP 1994-95 est constituée des résidents des ménages de toutes les provinces, à l'exclusion de la population des réserves indiennes, des bases des Forces armées canadiennes et de certaines régions éloignées du Québec et de l'Ontario. Plusieurs choix méthodologiques reliés à l'objet d'étude et imposés par la structure de la base de données ont été faits quant à la sélection des membres de l'échantillon à l'étude. L'échantillon original de 17 626 répondants a donc été restreint de la façon suivante (voir figure 4) :

- Seuls les répondants qui ont rapporté occuper un emploi au moment de l'étude ont été retenus (les questions fournissant les données pour le stress au travail n'étaient posées qu'aux personnes occupant un emploi au moment de l'enquête), alors que les étudiants à temps plein, les répondants de moins de 20 ans et ceux de 65 ans et plus, et ceux ne déclarant pas de revenus, qui sont tous plus susceptibles d'être dans des situations de travail atypiques, ont été retirés de la population à l'étude.
- Seuls les buveurs ont été retenus, la question portant sur la fréquence d'intoxication n'ayant été posée qu'à ces individus. En outre, pour la seconde partie de l'analyse, seuls les répondants s'étant intoxiqués au moins une fois au cours de l'année précédente ont été retenus.
- Une fois les réponses manquantes éliminées sur toutes les variables à l'étude, l'échantillon pour la première analyse est constitué de 6 366 buveuses et buveurs canadiens de 20 à 64 ans occupant un emploi rémunéré et n'étudiant pas à temps plein. Pour la seconde partie des analyses, l'échantillon compte 3 504 buveurs et buveuses canadiens de 20 à 64 ans occupant un emploi rémunéré, n'étudiant pas à temps plein et s'étant intoxiqués au moins une fois dans l'année précédente.

Figure 4. Restriction de l'échantillon à l'étude



2.4 Taux de réponse

Au niveau des ménages, l'ENSP 1994-95 a rejoint 24 172 ménages, avec un taux de réponse pour l'ensemble du Canada de 88.7%. Parmi ces ménages, 3 447 ont été exclus après que leurs membres aient répondu à l'enquête, pour accroître la représentativité des jeunes et des parents dans le panel (pour plus de détails, voir Statistiques Canada, 1995 : section 5.2). Bien que ces ménages exclus *a posteriori* soient considérés comme répondants dans le calcul du taux de réponse des ménages, ils ont cependant été retirés lors de la sélection des individus devant remplir un questionnaire plus approfondi sur la santé.

Ainsi, 20 725 individus ont été sélectionnés aléatoirement dans chaque ménage pour répondre au questionnaire détaillé sur la santé. Parmi ces individus, 2 383 avaient moins de 12 ans, ce qui les qualifiait comme répondants de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants (ELNE) et les mettait donc hors du champ de l'ENSP 1994-95. Le taux de réponse pour les individus de 12 ans et plus sélectionnés a été de 96.1% pour l'ensemble du Canada, ce qui donne un nombre final de 17 626 enregistrements, représentant chacun la personne sélectionnée du ménage.

Les ménages et répondants inclus dans le calcul des taux de réponse ne sont donc pas les mêmes aux deux niveaux de l'enquête, ce qui empêche de déterminer un taux combiné par la multiplication des deux taux énoncés précédemment.

2.5 Pondération

La variable de pondération de Statistiques Canada ramène l'échantillon (n=17 626) à la taille de la population canadienne visée par l'ENSP 1994-95 (N=23 948 604). Pour toutes les provinces sauf le Québec, cette pondération corrige pour la technique d'échantillonnage et le taux de réponse (notamment pour la méthode d'exclusion et l'intégration de l'ELNE). Pour le Québec, l'ENSP 1994-95 intégrait un sous-échantillon de l'Enquête sociale et de santé (ESS). Dans ce cas particulier, le facteur de pondération est donc lié aux méthodes utilisées dans le cadre de l'ESS. Pour ramener la taille de la population à l'étude à celle de l'échantillon, le facteur de pondération a été ajusté en fonction du nombre réel de répondants. Ainsi, les analyses tiennent compte des probabilités de sélection relative des individus, mais portent sur le nombre réel de répondants.

2.6 Les variables disponibles et la construction de nouvelles variables

2.6.1 Profil de consommation d'alcool : la fréquence d'intoxication

L'ENSP 1994-95 comporte un éventail de questions permettant de déterminer le statut de buveur et les profils de consommation d'alcool des individus. La variable retenue ici mesure la fréquence d'occasions d'intoxication (cinq consommations ou plus par occasion ou 5+).

Cette variable mesure le nombre de fois où cinq consommations ou plus ont été bues dans une même occasion (5+) au cours des 12 mois précédant l'enquête. C'est une variable continue variant entre 0 et 366, en nombre de fois. Seuls les répondants ayant déclaré avoir bu au moins une consommation au cours de l'année précédant l'enquête ont répondu à cette question. La mesure de la fréquence d'intoxication par le nombre d'occasions où cinq consommations ou plus ont été bues est celle qui est la plus couramment utilisée en Amérique du Nord (Demers et Quesnel Vallée, 1998; Midanik, 1999; Room, 1990).

Pour les fins de la première partie des analyses, cette variable a été divisée en deux catégories : (0) Jamais bu 5+ dans l'année précédente et (1) Bu au moins une fois 5+ dans l'année précédente.

Pour la seconde partie des analyses, parce qu'il s'est avéré impossible, malgré de nombreuses transformations, de normaliser suffisamment la distribution de la fréquence d'intoxication, cette variable a été divisée en deux catégories : (0) buveur de 5+ occasionnel (cinq fois ou moins dans l'année); (1) Buveur de 5+ fréquent (six fois ou plus par année). Ce point de coupure⁴ correspond à la moyenne de la fréquence d'intoxication⁵ chez les buveurs ayant consommé de l'alcool au moins hebdomadairement dans l'année précédente. L'intoxication est un phénomène relativement peu fréquent au Canada, ce qui est clairement illustré par le fait que 45% des buveurs ne se sont jamais intoxiqués dans l'année précédant l'enquête, et par la faible fréquence de ce phénomène chez des buveurs réguliers. Par conséquent, un point de coupure de six épisodes d'intoxication ou plus par année signale un comportement qui peut être considéré comme plus fréquent que la moyenne dans la culture de consommation canadienne.

2.6.2 Perception des conditions de travail : Échelles des contraintes psychosociales

Ces variables sont inspirées des échelles développées par Karasek et ses collaborateurs dans le *Job Content Questionnaire* (JCQ; 1985), qui ont déjà été amplement utilisées dans l'étude de problèmes de santé reliés au stress au travail, particulièrement en relation avec les infarctus du myocarde ou les maladies mentales, mais également dans le champ de la consommation d'alcool.

Dans l'ENSP 1994-95, la perception des conditions de travail est mesurée à partir des réponses (sur une échelle de Likert de cinq points graduée de 0 à 4, allant de « Entièrement d'accord » à « Entièrement en désaccord ») à 12 items. Les réponses à ces items ont été agrégées par Statistiques Canada pour produire des sous-échelles mesurant différentes dimensions des conditions de travail (des scores plus élevés indiquent plus de stress au travail) :

⁴ D'autres points de coupure ont été explorés, soit 12 et 24 fois ou plus par année, mais les analyses ne satisfaisaient pas les postulats de la régression logistique au niveau des valeurs et de la distribution des résidus standardisés, ce qui indique des modèles inadéquats. Ces analyses ne seront donc pas présentées ici.

⁵ Calculée avec la variable de fréquence d'intoxication ayant subi des transformations visant à la ramener près d'une distribution normale.

- Latitude décisionnelle – discrétion relative à la compétence : Items a, b, d (Min=0, Max=12)
- Latitude décisionnelle – Pouvoir décisionnel : Items c et i (Min=0, Max=8)
- Exigences psychologiques : Items e et f (Min=0, Max=8)
- Insécurité d'emploi : Item g (Min=0, Max=4)
- Efforts physiques : Item h (Min=0, Max=4)
- Soutien social : Items k, l, j (Min=0, Max=12)

Pour des raisons de confidentialité, seules les sous-échelles résultant de l'addition des réponses à ces items sont disponibles, ce qui constitue une limite importante, puisque la contribution unique de chaque item aux échelles ainsi formées ne peut être évaluée et que cela impose l'obligation de travailler avec des réponses moyennes.

Néanmoins, ce traitement des données a été fait suivant les recommandations de Karasek et ses collaborateurs (1985; 1990) et ces dimensions devraient donc théoriquement être comparables à celles étudiées par d'autres auteurs dans ce champ. Cependant, les α de Cronbach calculés pour évaluer la consistance interne de ces dimensions sont beaucoup plus faibles que ceux rapportés dans la littérature (Wilkins et Beaudet, 1998). Pour les exigences psychologiques, la consistance interne n'est que de 0.34; pour le soutien social, elle est de 0.22; et pour la latitude décisionnelle (addition des deux premières sous-échelles) elle est de 0.61. La plupart des études ayant utilisé les mesures des contraintes psychosociales, mais avec un plus grand nombre d'items pour chaque dimension que dans l'ENSP 1994-95 (voir tableau I), montraient des échelles dont la consistance interne dépassait 0.7 (Wilkins et Beaudet, 1998).

Certains facteurs pourraient expliquer ces résultats peu satisfaisants (voir tableau I) :

1. Le libellé des items c), d), h), k) et l) de l'ENSP 1994-95 ne reproduit pas fidèlement celui du *JCQ* (1985).
2. Le nombre d'items considérés pour construire chaque sous-échelle est nettement inférieur à ce qui est conseillé dans le guide du *JCQ* (1985).
3. Les réponses aux items suggérés se font généralement sur des échelles de Likert à quatre catégories, et non à cinq, avec une position neutre, comme c'est le cas ici.

4. La traduction en français des items n'a pas été validée, et le libellé des questions ne correspond pas à celui d'une traduction qui a été validée au Québec (Larocque, Brisson et Blanchette, 1998).

Ces facteurs constituent indéniablement des limites pour cette étude, mais étaient inévitables, faisant partie des aléas de l'analyse secondaire des données.

Tableau I. Stress au travail: Comparaison de l'échelle originale du *Job Content Questionnaire* (1985) et de celle de l'ENSP 1994-95

Dimensions	Libellé des questions du <i>JCQ</i>	Libellé des questions de l'échelle de l'ENSP 1994-95 (version anglaise entre parenthèse)
Latitude décisionnelle 1. Discrétion relative à la compétence	<i>Job requires that I learn new things;</i> <i>Job requires a high level of skill;</i> <i>Job involves a lot of repetitive work (-)</i> (3 items supplémentaires suggérés)	a) Travail exige l'acquisition de nouvelles connaissances (<i>Job requires that you learn new things</i>) b) Travail exige un niveau élevé de compétence (<i>Job requires a high level of skill</i>) d) Travail consiste à refaire toujours les mêmes choses (<i>Job requires that you do things over and over</i>)
Latitude décisionnelle 2. Pouvoir décisionnel	<i>Have very little freedom to decide how I do my work (-)</i> <i>Have a lot to say about what happens on job</i> (1 item supplémentaire suggéré)	c) Libre de décider de votre façon de travailler (<i>Job allows you freedom to decide how you do your job</i>) i) Mot à dire sur l'évolution de votre travail (<i>Have a lot to say about what happens in your job</i>)
Exigences psychologiques	<i>Job is very hectic</i> <i>Free from conflicting demands that others make</i> (7 items supplémentaires suggérés)	e) Travail est frénétique (<i>Job is very hectic</i>) f) Exempt(e) des exigences opposées que font les autres (<i>Free from conflicting demands that others make</i>)
Sécurité d'emploi	<i>Job security is good (-)</i> (3 items supplémentaires suggérés)	g) Bonne sécurité d'emploi (<i>Job security is good</i>)
Efforts physiques	<i>Job requires lots of physical efforts</i> (2 items supplémentaires suggérés)	h) Travail exige beaucoup d'efforts physiques (<i>Job requires a lot of physical effort</i>)
Soutien social	<i>Supervisor helpful in getting work done;</i> <i>People I work with helpful in getting work done</i> <i>Exposed to hostility or conflict from the people I work with</i> (8 items supplémentaires suggérés)	k) Surveillant facilite l'exécution du travail (<i>Supervisor is helpful in getting the job done</i>) l) Collègues facilitent l'exécution du travail (<i>People you work with are helpful in getting the job done</i>) j) Exposé(e) à l'hostilité ou aux conflits de vos collègues (<i>Exposed to hostility or conflict from the people you work with</i>)

Source : Karasek, R.A. (1985) *Job Content Questionnaire and User's Guide*. New York : Columbia University.

Notes : Du fait de leur formulation négative les scores de items d), e), h) et j) ont été inversés.

Les questions du *JCQ* sont formulées pour auto-administration du questionnaire, alors que celles de l'ENSP 94-95 ont été posées par un interviewer, ce qui explique les différences de première et deuxième personne dans les libellés.

2.6.2.1 Typologie des contraintes psychosociales au travail : la combinaison des exigences psychologiques et de la latitude décisionnelle

Pour reproduire la typologie suggérée par Karasek et ses collaborateurs, les transformations suivantes ont été effectuées :

La sous-échelle de *Discrétion relative à la compétence* a été multipliée par deux (2) et celle de *Pouvoir décisionnel* a été multipliée par trois (3). Cette première transformation avait pour but de donner un poids égal aux deux sous-échelles lors de leur addition subséquente pour constituer l'échelle de *Latitude décisionnelle générale*. Cette échelle de *Latitude décisionnelle générale* a ensuite été transformée en une variable dichotomique opposant une latitude décisionnelle faible et élevée. Le point de coupure a été déterminé, conformément à la tradition de recherche utilisant ces échelles (Larocque, Brisson et Blanchette, 1998), par la médiane (voir tableau II).

L'échelle des exigences psychologiques a également été dichotomisée suivant sa médiane (voir tableau II).

Tableau II. Construction des variables dichotomiques

	Médiane	Élevée(s)	Faible(s)
Latitude décisionnelle	16	0-15	16-48
Exigences psychologiques	5	5-8	0-4

Une nouvelle variable a été créée à l'aide des réponses aux variables dichotomiques dérivées de ces deux dimensions, suivant la figure 5. Ainsi, les répondants ayant rapporté à la fois une latitude décisionnelle élevée et de faibles exigences psychologiques étaient classés dans la catégorie dite de « *faible tension* », et ainsi de suite pour les trois autres catégories.

Figure 5. Typologie des contraintes psychosociales au travail : la combinaison des Exigences psychologiques et de la Latitude décisionnelle

		Exigences psychologiques	
		Faibles	Élevées
Latitude décisionnelle	Élevée	Faible tension	Actif
	Faible	Passif	Tension élevée

2.6.3 Variables de contrôle : Les caractéristiques individuelles socio-démographiques

De nombreuses études ont mis en évidence la contribution importante des caractéristiques socio-démographiques dans les variations des profils de

consommation d'alcool. L'influence du sexe n'est plus à démontrer, les hommes buvant plus fréquemment que les femmes, et ce, en plus grandes quantités. L'âge est aussi un déterminant important de la consommation d'alcool, et à ce titre, sera inclus dans les analyses. De même, le revenu et la scolarité ont été inclus. Enfin, l'état civil et la présence d'enfants en bas âge (moins de cinq ans) au foyer font également partie des variables de contrôle.

Les variables du sexe, de l'état civil et de la présence d'enfants ont été transformées pour permettre une interprétation plus facile en terme de rapports de cote. Ainsi, les catégories théoriquement les plus à risque ont été codées (1) : pour le sexe, ce sont les hommes, pour l'état civil le célibat (incluant veuf, divorcé, séparé), et pour les enfants, l'absence d'enfants en bas âge.

2.6.3.1 Le revenu

Le revenu du foyer est mesuré en 10 catégories dans l'ENSP 1994-95 (plus une catégorie « aucun revenu », omise ici, comme mentionné précédemment). Le tableau III montre les transformations qui ont été apportées à cette variable pour améliorer la normalité de sa distribution, très asymétrique vers la droite. Cette variable sera également considérée comme continue.

Tableau III. Transformation de la variable de revenu

ENSP 1994-95	Variable transformée
Moins de 5 000 \$	Moins de 9 999 \$
5 000 \$ à 9 999 \$	
10 000 \$ à 14 999 \$	10 000 \$ à 19 999 \$
15 000 \$ à 19 999 \$	
20 000 \$ à 29 999 \$	20 000 \$ à 29 999 \$
30 000 \$ à 39 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$
40 000 \$ à 49 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$
50 000 \$ à 59 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$
60 000 \$ à 79 999 \$	60 000 \$ à 79 999 \$
80 000 \$ et plus	80 000 \$ et plus

2.6.3.2 L'âge

Dans l'ENSP 1994-95, l'âge est mesuré par tranches de cinq ans. Ici, la variable d'âge présente neuf catégories, allant de « 20-24 ans » à « 60 à 64 ans ». Dans les analyses subséquentes, cette variable sera considérée comme continue, reproduisant une échelle d'âge croissant.

2.6.3.3 La scolarité

En raison des différences existant entre les provinces canadiennes au niveau des systèmes d'éducation, la scolarité est mesurée dans l'ENSP 1994-95 par le diplôme obtenu et non par le nombre d'années de scolarité. La transformation exposée dans le tableau IV a été effectuée suivant les recommandations de Statistiques Canada, la variable originale étant trop détaillée pour les besoins de cette étude. Encore une fois, la variable résultant de cette transformation sera étudiée comme un échelle continue de niveau croissant de scolarité.

Tableau IV. Transformation de la variable de scolarité

ENSP 1994-95	Variable transformée
Pas de scolarité	
Primaire	Pas de diplôme d'études secondaires
Études secondaires sans diplôme	
Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires
Études post-secondaires, mais pas de diplôme	
École professionnelle, mais pas de diplôme	
CÉGEP (ou <i>community college</i>), mais pas de diplôme	Études post-secondaires, mais sans diplôme
Université, mais pas de diplôme	
Diplôme ou certificat d'études dans une école professionnelle	
Diplôme ou certificat de CÉGEP ou <i>community college</i>	Diplôme d'études post-secondaires
Diplôme du baccalauréat universitaire (inclut études en droit)	Diplôme du baccalauréat universitaire (inclut études en droit)
Maîtrise/ diplôme de médecine/ doctorat	Maîtrise/ diplôme de médecine/ doctorat

2.7 Analyses statistiques

La méthode d'analyse utilisée dans cette étude est la régression logistique. Pour la première partie des analyses, ce choix est évident, dû à la nature de la variable dépendante, qui présente deux événements possibles, soit le fait de s'être intoxiqué ou non. Par ailleurs, pour la seconde partie des analyses, soit l'étude de la fréquence d'intoxication, il aurait été intéressant de réaliser une analyse de régression linéaire. Il n'a pas été possible de réaliser cette analyse étant donné la forte asymétrie de la distribution, même après de nombreuses analyses. Comme précédemment exposé, une variable dichotomique a été créée présentant une intoxication fréquente (six fois ou plus par année) et occasionnelle (moins de six fois par année) et sera également

traitée dans une analyse de régression logistique. Les analyses seront réalisées à l'aide de SPSS 9.0.

2.7.1 La régression logistique

La régression logistique permet d'évaluer les chances qu'un événement se produise en fonction d'un ensemble de variables indépendantes. Pour une régression multiple, la probabilité que l'événement survienne suit les équations 1 et 2.

$$y = \pi(x) + \varepsilon \quad (1)$$

$$\pi(x) = \frac{e^{\beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_p x_p}}{1 + e^{\beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_p x_p}} \quad (2)$$

où

$\pi(x)$ = chances (probabilité) que l'événement survienne

e = base du logarithme naturel ($\cong 2,718$)

β = coefficient estimé par les données

β_0 = constante

x = variable dépendante

L'expression donnée par $\pi(x)$ ayant une forme non linéaire, on y applique le logarithme naturel (ln), comme suit (Hosmer et Lemeshow, 1989) :

$$\ln(\text{chances}) = \ln [\pi(x)/1-\pi(x)] \quad (3)$$

$$\ln(\text{chances}) = \beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_p x_p \quad (4)$$

Cette transformation produit un logarithme des chances (parfois nommé « *logit* »), et des coefficients de régression logistique (β), qui s'interprètent de la même façon que les coefficients de régression linéaire. Si les β sont positifs, la variable indépendante fait augmenter les chances que l'événement se produise, et inversement si les β sont négatifs. Ces β sont estimés par la méthode du maximum de vraisemblance qui détermine la valeur des β maximisant la probabilité d'obtenir les données observées (pour une discussion plus approfondie de cette méthode, voir Hosmer et Lemeshow, 1989).

2.7.1.1 Évaluation de la contribution et de l'ajustement du modèle

Avant l'interprétation des relations entre les variables, la contribution du modèle doit être évaluée. Le test le plus courant est le rapport de vraisemblance comparant le logarithme de vraisemblance (*log-likelihood*) du modèle comprenant seulement la constante à celui du modèle comprenant des variables. Cette différence se distribue selon le χ^2 , avec un nombre de degrés de liberté égal au nombre de variables indépendantes dans le modèle (incluant la constante), moins le nombre de degrés de liberté du modèle incluant seulement la constante (soit un), et peut être évalué au seuil de signification voulu (ici, $\alpha=0,05$). On cherche une différence significative qui montre que l'ensemble des variables prises conjointement ont un apport significatif, ou en d'autres mots, qu'au moins un des coefficients de régression est significativement différent de zéro.

Le test de χ^2 d'ajustement d'Hosmer et Lemeshow (1989) peut être utilisé pour évaluer l'ajustement du modèle aux données. Ce test ordonne les répondants selon leur probabilité estimée de réponse à la variable dépendante, les sépare ensuite en dix catégories correspondant aux déciles de risque et les divise enfin selon leur réponse à la variable dépendante (1 ou 0). Un tableau de contingence 2x10 des valeurs observées est donc créé, et permet la comparaison du nombre de personnes observées dans chaque groupe avec celui prédit par le modèle de régression logistique. Si la prédiction est bonne, la plupart des sujets ayant répondu « 1 » doivent se trouver dans les plus hauts déciles de risque, et ceux ayant répondu « 0 » doivent se trouver dans les plus bas déciles de risque. Ainsi, on recherche une différence non significative ($p>0,05$), pour pouvoir affirmer que les valeurs observées du modèles correspondent bien à celles d'un modèle où les individus sont bien classés. Cependant, Tabachnick et Fidell (1996) recommandent de la prudence dans l'évaluation des résultats avec les échantillons de grande taille, comme c'est le cas ici, puisque pratiquement toutes les différences entre les modèles risquent de s'avérer significatives. Avec de grands échantillons, une différence significative pour ce test ne signifie donc pas nécessairement qu'il existe un manque d'ajustement entre le modèle et les données.

Les résidus du modèle doivent également être examinés pour déterminer si le modèle satisfait les postulats de la régression logistique. Les résidus standardisés

doivent prendre une valeur se situant entre -3 et 3 , et suivre une distribution normale ($\mu=0$ et $\sigma^2=1$) avec de grands échantillons. La normalité peut être évaluée avec les valeurs des statistiques pour la symétrie et la kurtose de la distribution. Ces valeurs sont de 0 si la distribution est normale. La signification de ces mesures peut être évaluée en divisant les valeurs de la symétrie et de la kurtose par leur erreur type respective, et en comparant la valeur obtenue à une distribution de z , avec $\alpha=0,001$ ou $0,01$. Cependant, Tabachnick et Fidell (1996) conseillent de considérer surtout la valeur des statistiques et l'apparence graphique de la distribution pour évaluer la normalité avec de grands échantillons, puisque dans ces cas même des déviations mineures à la normalité risquent d'être statistiquement significatives. Par conséquent, des représentations graphiques seront également utilisées pour évaluer la normalité de la distribution des résidus standardisés, soit un histogramme des fréquences avec la courbe normale de même que le graphique de prédiction de la probabilité normale. Ce graphique compare la valeur normale prédite pour chaque cas avec celle observée. Si la distribution est normale, les cas se répartissent (avec une légère déviation possible due à des processus aléatoires) sur la ligne diagonale qui représente la normalité prédite.

Il est également possible d'évaluer la classification obtenue par l'analyse. Cette procédure compare les probabilités prédites d'appartenir au groupe à celles observées, et calcule le pourcentage de prédiction adéquate. L'appartenance à un groupe de la variable dépendante ou à l'autre est déterminée par un point de coupure par défaut de $0,5$, ce qui signifie que si la probabilité d'un cas sur la variable dépendante est supérieure à $0,5$, il sera classé dans le groupe ayant répondu « 1 », et inversement pour le groupe des répondants de « 0 ». Ce point de coupure peut être modifié au besoin pour améliorer la classification. Cependant, lorsque la classification des cas n'est pas le but de l'analyse, Hosmer et Lemeshow (1989) conseillent de ne pas s'attarder trop longuement sur cette procédure puisqu'elle a le défaut d'être sensible aux différences de taille entre les groupes. L'information fournie par la classification sera donc utilisée ici comme indication d'une amélioration relative dans la prédiction, mais ne fera pas l'objet d'analyses supplémentaires (comme changer le point de coupure).

Enfin, on peut aussi considérer les RHO^2 qui constituent une mesure de la force d'association (variance partagée) entre l'ensemble de prédicteurs et la variable dépendante (Tabachnick et Fidell, 1996). Tabachnick et Fidell (1996) notent que ces statistiques peuvent être considérées satisfaisantes si elles se situent entre 0.2 et 0.4. En conséquence, un RHO^2 supérieur ou égal à 0,20 sera considéré comme indiquant une association acceptable entre l'ensemble de prédicteurs et la variable dépendante.

2.7.1.2 Évaluation de la contribution des variables

Plusieurs estimés sont fournis pour évaluer la contribution de chaque variable. Ici, les rapports de cote, qui sont calculés par e^{β} (l'exponentielle des coefficients de régression). Ils permettent d'établir le risque relatif de l'occurrence de la catégorie de risque étudiée (dans la variable dépendante) si la condition indépendante est présente. La signification de ces rapports de cote peut être évaluée de trois façons : par leurs intervalles de confiance, par le test de Wald portant sur les coefficients de régression, ainsi que par les tests de rapports de vraisemblance.

Les intervalles de confiance pour les effets principaux sont calculés par le logiciel suivant l'équation 5 (Hosmer et Lemeshow, 1989) :

$$\exp[\beta \pm z_{1,\alpha_2} \times \text{erreur type}(\beta)] \quad (5)$$

où $z_{1,\alpha_2}=1,96$ pour des intervalles de confiance à 95%.

Par ailleurs, une formule légèrement différente doit être utilisé pour calculer les intervalles de confiance pour les différences de *logit* des interactions (qui ne sont pas nécessairement fournis par le logiciel). Par exemple, l'interaction entre deux variables dichotomiques s'écrirait (Hosmer et Lemeshow, 1989) :

$$\exp[(\beta_1 + \beta_2) \pm 1,96(\text{erreur type } \beta_1 + \text{erreur type } \beta_2 + 2\text{covariance}(\beta_1, \beta_2))] \quad (6)$$

Pour indiquer un effet significatifs, les intervalles de confiance ne doivent pas inclure « 1 », ce qui signifierait que la variable considérée ne prédit aucun changement de la variable dépendante, ou en d'autres mots, que le coefficient de régression pour la variable indépendante est égal à zéro.

Le test du rapport de vraisemblance peut également être pris en compte pour déterminer la signification de chacune des variables. Dans cette procédure, le logarithme du modèle avec toutes les variables est comparé avec celui sans la variable en question, comme pour la procédure de comparaison des modèles précédemment mentionnée. Ce test est recommandé à la fois par Tabachnick et Fidell (1996) et Hosmer et Lemeshow (1989), parce que plus fiable que les statistiques de Wald lors que les erreurs type sont trop grandes. En conséquence, le test du rapport de vraisemblance sera préféré dans ces analyses à celui de Wald pour toutes les variables dichotomiques et continues. Cependant, pour évaluer la signification de la contribution des catégories de la variable indépendante de la typologie des contraintes psychosociales, le test de Wald et les intervalles de confiance seront pris en compte, puisqu'il n'est pas possible d'obtenir les résultats du test du rapport de vraisemblance pour chaque catégorie.

Enfin, la corrélation partielle entre la variable dépendante et celles indépendantes permet d'évaluer l'importance relative de chaque variable indépendante. Les valeurs de cette corrélation partielle varient entre 1 et -1 : une valeur positive indique que l'augmentation de la variable dépendante est associée à un accroissement de la probabilité d'occurrence de la variable dépendante, et inversement pour une valeur négative. De faibles valeurs indiquent une faible contribution.

2.7.1.3 Démarche d'analyse

La démarche décrite ici suit les recommandations d'Hosmer et Lemeshow (1989). En premier lieu, une première régression logistique comprenant toutes les variables désignées comme pertinentes théoriquement est produite. Cette première régression permet de faire un déblayage des variables qui méritent d'être considérées dans les analyses subséquentes (utilisant un critère de sélection de $p < 0,05$). Cependant, si des variables sont essentielles théoriquement à l'analyse (typologie et soutien social), elles seront néanmoins maintenues dans les analyses ultérieures, indépendamment du critère statistique.

Avant de faire l'analyse des effets principaux, le *logit* de toutes les variables continues est évalué pour s'assurer qu'il se conforme au postulat de linéarité. Les variables concernées sont transformées en quartiles qui sont inclus (le premier quartile étant de référence) dans les analyses avec les autres variables du modèle. Selon les β , les rapports de cote et leurs intervalles de confiance, les quartiles des variables sont évalués pour déterminer s'ils suggèrent une transformation de l'échelle selon laquelle la variable est mesurée. Une relation linéaire est présente si les β et les rapports de cote des différents quartiles augmentent ou diminuent de façon graduelle et si leurs intervalles de confiance ne se recoupent pas. Par ailleurs, une relation non linéaire est indiquée par des β ou rapports de cote qui s'opposent entre les différents quartiles, ou qui sont d'une amplitude très similaire et dont les intervalles de confiance se recoupent largement. Lorsqu'une variable continue qui a été désignée comme théoriquement importante n'est pas significative dans sa forme continue, une transformation en variable catégorielle guidée par ces résultats règle souvent le problème.

Une fois la linéarité des variables continues évaluée et les transformations nécessaires effectuées, un premier modèle de régression est ajusté pour évaluer les effets principaux des variables. Ensuite, les interactions pertinentes sont incluses, pour constituer le modèle complet. Ici, la typologie sera mise en interaction avec le sexe, l'âge, la scolarité, le soutien social et le revenu, et des interactions supplémentaires seront également modélisées entre le soutien social et le sexe, entre l'âge et la scolarité et entre le revenu et la scolarité. Les interactions marginalement significatives seront retenues ($\alpha=0,1$) pour être incluses dans une analyse supplémentaire.

Suite à cette analyse, seules les variables et interactions significatives selon un critère plus strict ($\alpha=0,05$) seront retenues dans le modèle parcimonieux qui sera évalué face au modèle complet. Enfin, une dernière analyse de régression avec le modèle parcimonieux (s'il s'avère significativement comparable au modèle complet) sera faite de façon hiérarchique, en entrant en premier la typologie des contraintes psychosociales, puis les variables de contrôle pour observer les différences lors de l'ajustement du modèle, et enfin, en incluant en dernier lieu les interactions, pour

déterminer la signification de leur apport et observer les changements qu'elles amènent aux paramètres de la variable indépendante.

3. RÉSULTATS

3.1 Analyses préliminaires et descriptives

Avant d'entreprendre les analyses principales, les variables à l'étude ont été soumises à divers tests statistiques réalisés à l'aide de SPSS 9.0, pour déterminer l'exactitude de l'entrée de données, la distribution des valeurs manquantes et le respect des postulats de la régression logistique.

Les valeurs manquantes sur les variables de la fréquence d'intoxication, des mesures des contraintes psychosociales au travail et du revenu, qui comptent chacune entre 2 et 8% de valeurs manquantes (voir tableau V), ont été examinées en relation avec les autres variables à l'étude pour vérifier s'il existait un biais systématique dans les non réponses. Les résultats suggèrent que les valeurs manquantes se distribuent aléatoirement parmi les autres variables. Les cas comportant des valeurs manquantes ont été exclus des analyses subséquentes. Le poids pour les analyses a été calculé pour les échantillons sans données manquantes, et toutes les analyses suivantes ont été pondérées.

Tableau V. Valeurs manquantes pour les variables à l'étude (données non pondérées)

	Buveurs n=7 283		Buveurs 5+ n=4 031	
	Valides	Manquantes	Valides	Manquantes
Fréquence d'intoxication	7 153	130	3 901	130
Contraintes psychosociales	6 693	598	3 721	310
Âge	7 291	0	4 031	0
Scolarité	7 283	8	4 026	5
Enfants < 5 ans	7 291	0	4 031	0
Revenu	7 035	256	3 903	128
Genre	7 291	0	4 031	0
État civil	7 289	2	4 031	0

Pour la prévalence d'intoxication, la typologie des contraintes psychosociales au travail et le revenu n'ont pas montré d'association significative avec la variable dépendante, et ce même avec un critère statistique de $p < 0.25$ pour la signification du χ^2 des tableaux de contingence (Hosmer et Lemeshow, 1989). Comme les hypothèses

avancent que la typologie des contraintes psychosociales au travail n'a pas le même effet selon que l'on soit un homme ou une femme, et qu'il est même possible qu'elle ne s'applique pas à ces dernières, ce résultat n'est pas surprenant. Par mesure de vérification, des tableaux de contingence entre la variable dépendante et la typologie des contraintes psychosociales au travail ont été réalisés pour les hommes et les femmes séparément, et montrent des associations significatives ($p < 0,05$). Pour la fréquence d'intoxication, toutes les variables théoriquement importantes ont rencontré le critère statistique d'association de $p < 0,25$.

Enfin, aucun coefficient des corrélations bivariées ne laissait présager un problème de collinéarité, tous étant en général largement inférieurs à 0,30.

Le tableau VI présente les distributions de pourcentages pour les variables à l'étude.

3.2 Analyses principales

3.2.1 Prévalence d'intoxication

Une première régression comprenant toutes les variables désignées comme potentiellement importantes a été faite. Ni la mesure du revenu, ni aucune des variables dérivées des échelles des contraintes psychosociales au travail n'étaient à ce niveau significatives. La typologie des contraintes psychosociales au travail a néanmoins été forcée dans les analyses subséquentes. D'autre part, la linéarité des *logits* des autres variables non significatives (revenu, soutien social et insécurité d'emploi) a été évaluée avant d'en déterminer l'inclusion ou le rejet. Le revenu, soutien social et l'insécurité d'emploi ont donc été transformés en quartiles et inclus tour à tour dans les analyses avec l'ensemble des autres variables.

L'insécurité d'emploi et le revenu demeurant non significatives à tous leurs niveaux et ne montrant aucun pattern apparent de linéarité ou de toute autre relation, ces variables ont été exclues des analyses subséquentes. Cependant, les résultats pour le soutien social suggèrent la création d'une variable dichotomique avec les trois premiers quartiles comme occurrence de risque et le dernier quartile (soutien social élevé)

Tableau VI. Distributions de pourcentages pour les variables à l'étude (données pondérées, cas avec valeurs manquantes exclus)

	%	
	Buveurs n=6 366	Buveurs 5+ n=3 504
Prévalence de 5+		
Buveur 5+	52,9	
Non-buveur 5+	47,1	
Fréquence de 5+		
Six fois ou plus/ année		48,9
Moins six fois/ année		51,1
Typologie des contraintes psychosociales.		
<i>Tension élevée</i>	26,4	26,5
<i>Passif</i>	27,8	27,2
<i>Actif</i>	25,7	26,3
<i>Faible tension</i>	20,1	20,0
Âge	$\mu=(4,32)$, 37 ans	$\mu=(3,86)$, 37 ans
(1) 20-24 ans	7,6	10,9
(2) 25-29 ans	13,7	17,0
(3) 30-34 ans	17,2	18,6
(4) 35-39 ans	17,8	18,6
(5) 40-44 ans	14,7	14,1
(6) 45-49 ans	12,8	10,3
(7) 50-54 ans	8,3	6,1
(8) 55-59 ans	5,5	3,2
(9) 60-64 ans	2,4	1,0
Scolarité	$\mu=(3,16)$, post-sec non diplômé	$\mu=(3,06)$, post-sec non diplômé
(1) Pas dipl. d'études sec.	14,8	15,7
(2) Dipl. d'études sec.	17,0	17,8
(3) Ét. post-sec. non dipl.	25,8	27,3
(4) Dipl. post-sec.	22,5	22,7
(5) Dipl. d'études univ.	19,8	16,5
Enfants		
Pas d'enfants < cinq ans	77,3	76,6
Enfants < cinq ans	22,7	23,4
Insécurité d'emploi	$\mu=1,36$ (faible)	$\mu=1,36$ (faible)
Revenu	$\mu=(5,43)$ 45 000 \$	$\mu=(5,41)$ 45 000 \$
(1) Moins de 9 999 \$	1,6	1,4
(2) 10 000 \$ à 19 999 \$	6,9	6,8
(3) 20 000 \$ à 29 999 \$	10,8	11,4
(4) 30 000 \$ à 39 999 \$	14,3	14,1
(5) 40 000 \$ à 49 999 \$	15,2	15,6
(6) 50 000 \$ à 59 999 \$	14,7	14,9
(7) 60 000 \$ à 79 999 \$	18,6	18,4
(8) 80 000 \$ et plus	17,9	17,5
Genre		
Hommes	55,3	68,1
Femmes	44,7	31,9
Soutien social	$\mu=5,94$	$\mu=5,88$
État civil		
Célibataire	27,3	30,8
Non célibataire	72,7	69,2

comme référence. En effet, les rapports de cote des trois quartiles étaient du même ordre, et leurs intervalles de confiance se recoupaient largement. Suite à cette transformation, le soutien social est devenu significatif dans les analyses.

Les autres variables continues du modèle, soit l'âge et la scolarité, ont été traitées de la même façon, et selon les résultats obtenus, l'âge montrait une relation linéaire et n'a donc pas été modifié, alors que la scolarité a été dichotomisée en une catégorie de risque, scolarité post-secondaire sans diplôme ou moins, et une catégorie de référence, diplôme d'études post-secondaires ou plus.

Une fois ces variables transformées, une première régression a été faite pour évaluer les effets principaux, puis les interactions théoriquement pertinentes avec la typologie des contraintes psychosociales au travail et entre l'âge et la scolarité ont été ajoutées pour constituer le modèle complet (voir tableau VII). Dans un premier temps, les trois interactions modérément significatives ($p < 0,1$) ont été conservées. L'interaction entre la typologie et la scolarité n'ayant par la suite pas atteint un niveau de signification permettant une interprétation ($p < 0,05$), seules les interactions de la typologie et du genre et du soutien social et du genre ont été incluses au modèle parcimonieux (voir tableau VII).

Tableau VII. Tests du rapport de vraisemblance pour la prévalence d'intoxication, modèles complet et parcimonieux

	Modèle complet			Modèle parcimonieux		
	χ^2	dl	p	χ^2	dl	p
Âge	173,561	1	0,000	469,192	1	0,000
Scolarité (ét. post-sec. non dipl.)	6,497	1	0,011	34,289	1	0,000
Enfants (pas d'enfants)	26,124	1	0,000	25,539	1	0,000
Genre (hommes)	69,331	1	0,000	71,843	1	0,000
Soutien social (faible)	5,825	1	0,016	16,645	1	0,000
Typologie des contraintes psychosociales	12,318	3	0,006	10,923	3	0,012
Âge*Scolarité	0,646	1	0,422			
Typologie*Scolarité	6,821	3	0,078			
Typologie*genre	11,884	3	0,008	11,909	3	0,008
Typologie*soutien social	5,279	3	0,152			
Genre*soutien social	3,241	1	0,072	4,252	3	0,039

3.2.1.1 Évaluation de la contribution et de l'ajustement du modèle parcimonieux pour la prévalence d'intoxication

Le tableau VIII présente la comparaison du modèle parcimonieux avec le modèle complet. Le test du rapport de vraisemblance entre les modèles n'est pas significatif ($\chi^2=12,634$; $dl=7$; $p<0,05$), ce qui suggère que le modèle parcimonieux ne diffère pas significativement de celui complet.

Tableau VIII. Comparaison des modèles complet et parcimonieux pour la prévalence d'intoxication

	Modèle complet	Modèle parcimonieux
log de vraisemblance		
-2ll constante	8803,798	8803,798
-2ll modèle	7776,639	7789,273
χ^2 modèle (dl); p	1027,159 (19); $p<0,001$	1014,525 (12); $p<0,001$
χ^2 d'ajustement Hosmer et Lemeshow		
χ^2 (dl); p	19,8118 (8); $p=0,011$	22,9738 (8); $p=0,003$
RHO²		
Cox et Snell	0,149	0,147
Nagelkerke	0,199	0,197
Classification		
Non buveurs de 5+	60,92%	61,44%
Buveurs de 5+	72,20%	71,48%
Totale	66,89%	66,75%
Comparaison des modèles	$\chi^2=1027,159-1014,525= 12,634$ $dl=19-12=7$; $p=0,082$	

En ce qui concerne l'ajustement du modèle parcimonieux, le test du rapport de vraisemblance entre le modèle avec seulement la constante et celui avec les variables est significatif ($\chi^2=1014,525$; $dl=12$; $p<0,001$), ce qui implique qu'au moins un des coefficients de régression de ce modèle diffère de zéro. Le χ^2 d'ajustement de Hosmer et Lemeshow est inférieur à 0,05, ce qui suggère que le modèle parcimonieux ne montre pas un bon ajustement. Il faut néanmoins demeurer prudent ici, puisque l'échantillon à l'étude est de grande taille ce qui peut affecter la validité de ce test. Les autres mesures n'indiquent en effet pas de problème majeur avec le modèle, tout particulièrement en ce qui concerne les résidus standardisés, qui sont inclus entre 3 et -3 et dont la distribution respecte les postulats de la régression logistique. La classification totale du modèle parcimonieux est bonne à 66,75%, comme les classifications de ceux s'intoxiquant et ceux ne le faisant pas, qui se situent

respectivement à 71% et 61%. Enfin, les ROH² entre 15 et 20% suggèrent que l'ensemble des variables du modèle parcimonieux montrent une association acceptable avec la prévalence d'intoxication.

Somme toute, seule la mesure du χ^2 d'Hosmer et Lemeshow semble suggérer un mauvais ajustement du modèle aux données. Il est donc possible que cette mesure signale qu'il manque une variable explicative importante au modèle. La plupart des mesures d'ajustement étant satisfaisantes, le modèle parcimonieux sera néanmoins retenu.

3.2.1.2 Présentation du modèle parcimonieux pour la prévalence d'intoxication

Le tableau IX présente les rapports de cote et intervalles de confiance pour le modèle parcimonieux traité en analyse hiérarchique.

Tableau IX. Rapports de cote (RC) et intervalles de confiance (IC) pour la prévalence d'intoxication

	Modèle 1 RC bruts		Modèle 2 RC ajustés		Modèle 3 Interactions		
	RC	IC 95%	RC	IC 95%	RC	IC 95%	
Âge			0,74*	0,72-0,76	0,74***	0,72-0,76	
Scolarité (ét. post-sec non dipl.)			1,39*	1,25-1,56	1,39***	1,25-1,56	
Enfants (pas d'enfants)			1,42***	1,24-1,62	1,41***	1,23-1,60	
Genre (hommes)			3,54***	3,17-3,95	3,11***	2,39-4,06	
Soutien social (faible)			1,23*	1,10-1,37	1,40***	1,19-1,64	
Typologie des contraintes psychosociales	p(LR)=0,544		p(LR)=0,752		p(LR)=0,012		
<i>Tension élevée</i>	1,02	0,88-1,18	0,96	0,82-1,13	0,81	0,64-1,03	
<i>Passif</i>	0,96	0,83-1,11	0,93	0,79-1,09	0,69*	0,54-0,88	
<i>Actif</i>	1,06	0,92-1,23	0,99	0,85-1,17	0,92	0,71-1,18	
<i>Faible tension</i>	1,00		1,00		1,00		
Typologie*genre						p(LR)=0,0077	
<i>Tension élevée</i>						1,31	0,95-1,81
<i>Passif</i>						1,69**	1,23-2,33
<i>Actif</i>						1,15	0,84-1,60
<i>Faible tension</i>						1,00	
Genre*soutien social						0,79*	0,64-0,98
Diff. entre modèles	(vs constante)		(mod. 2 vs mod. 1)		(mod. 3 vs mod. 2)		
χ^2 (dl); p	2,141 (3); p=0,544		995,391 (5); p=0,000		16,994 (4); p=0,002		

* p<0,05; ** p<0,01; *** p<0,001

Le modèle 1 présente les rapports de cote bruts pour la typologie des contraintes psychosociales. À ce niveau, cette variable ne montre aucun effet significatif, le

modèle la comprenant ne différait pas significativement de celui comprenant seulement la constante ($\chi^2=2,141$; $dl=3$; $p>0,05$). Après ajustement (modèle 2), les effets de la typologie sont peu modifiés, ne montrant qu'une légère diminution. Toutes les variables contrôles ont cependant à ce niveau des effets significatifs, et leur ajout en tant que bloc au modèle 1 est hautement significatif ($\chi^2=995,391$; $dl=5$; $p<0,001$). Enfin, lorsque les interactions sont incluses dans le modèle (modèle 3), la typologie devient dans son ensemble significative ($p<0,05$), mais seule la catégorie des emplois *passifs* montre des effets significatifs. Les interactions montrent par ailleurs en tant que bloc un ajout significatif en comparaison au modèle 2 ($\chi^2=16,994$; $dl=4$; $p<0,05$).

Au niveau des rapports de cote pour le modèle 3, seules les variables contrôles non incluses dans les interactions, soit l'âge, la scolarité et la présence d'enfants en bas âge, peuvent être étudiées directement. Ces rapports de cote sont tous significatifs, et indiquent que l'âge en s'accroissant fait diminuer le risque de s'intoxiquer, tandis que le fait d'avoir moins d'un diplôme d'études post-secondaires ou de ne pas avoir d'enfants en bas âge à la maison augmente respectivement ce risque.

Le tableau X présente les formules utilisées pour permettre l'étude des rapports de cote des variables impliquées dans l'interaction entre le genre et la typologie des contraintes psychosociales, et le tableau XI présente les rapports de cote et intervalles de confiance calculés pour cette interaction. Le tableau de la matrice de covariance utilisée pour calculer les intervalles de confiance pour d_1 et d_2 est présenté à l'annexe 1.

Tableau X. Interprétation de l'interaction entre le genre et la typologie des contraintes psychosociales au travail (catégorie d'emplois *passifs*).

Typologie	Genre		Différence de <i>logit</i>
	Femmes (ref)	Hommes	
<i>Faible tension</i> (ref)	$\beta_0 + \beta'_z$	$\beta_0 + \beta_2 + \beta'_z$	$d_1 = \beta_2 = 1,1351$
<i>Passif</i>	$\beta_0 + \beta_1 + \beta'_z$	$\beta_0 + \beta_2 + \beta_3 + \beta_4 + \beta'_z$	$d_2 = \beta_3 + \beta_4 = 1,6615$
Différence de <i>logit</i>	$d_1 = \beta_1 = -0,3740$	$d_2 = \beta_3 + \beta_4 = 0,1524$	

β_0 = constante = 0,2117 (e.t. = 0,1055)

β_1 = typologie (*passif*) = -0,3740 (e.t.=0,1242)

β_2 = genre (homme) = 1,1351 (e.t.=0,1358)

β_3 = interaction typologie*genre (*passif**homme) = 0,5264 (e.t.=0,1627)

β'_z = variables restantes dans le modèle

Selon le tableau XI, il apparaît que c'est plus le genre que le fait de travailler dans un emploi à *faible tension* ou *passif* qui prédit la prévalence d'intoxication. En effet, les rapports de cote pour d_1 et d_2 montrent qu'être un homme plutôt qu'une femme fait augmenter significativement le risque de s'intoxiquer, et ce quelque soit le type d'emploi.

Tableau XI. Rapports de cote et intervalles de confiance pour l'interaction entre le genre et la typologie des contraintes psychosociales au travail (catégorie d'emplois *passifs*).

	Effet	Parmi	RC	IC
d_1	Homme (vs. femme)	Emplois <i>faible tension</i>	$e^{1.1351} = 3,11$	(2,39 – 4,06)
d_2	Homme (vs. femme)	Emplois <i>passifs</i>	$e^{1.6615} = 5,27$	(3,12 – 8,90)
d_3	Emploi <i>passif</i> (vs <i>faible tension</i>)	Femmes	$e^{-0.3740} = 0,69$	(0,54 – 0,88)
d_4	Emploi <i>passif</i> (vs <i>faible tension</i>)	Hommes	$e^{0.1524} = 1,16$	(0,70 – 1,92)

Par ailleurs, les résultats montrent que chez les hommes être dans un emploi *passif* plutôt que de *faible tension* (d_3) augmente le risque de s'intoxiquer, mais de façon tellement marginale qu'elle n'est pas significative (les intervalles de confiance incluant « 1 »). Chez les femmes, au contraire, travailler dans un emploi *passif* plutôt que de *faible tension* diminue significativement le risque de s'intoxiquer d'environ 30%.

Le tableau XII présente les formules utilisées pour permettre l'interprétation des rapports de cote des variables impliquées dans l'interaction entre le genre et le soutien social et le tableau XIII présente les rapports de cote et intervalles de confiance calculés pour cette interaction. Le tableau de la matrice de covariance utilisée pour calculer les intervalles de confiance des interactions n'étant pas évalués par le logiciel (d_2 et d_4) est présenté à l'annexe 1.

Comme pour l'interaction précédente, le tableau XIII montre que c'est plus le genre que l'intensité du soutien social qui prédit la prévalence d'intoxication. Les hommes sont de nouveau systématiquement plus à risque que les femmes de s'intoxiquer, et ce, qu'ils soient dans un emploi à soutien social élevé ou faible (voir d_1 et d_2).

Tableau XII. Interprétation de l'interaction entre le genre et le soutien social.

Soutien social	Genre		Différence de <i>logit</i>
	Femmes (0)	Hommes (1)	
Soutien élevé (0)	$\beta_0 + \beta'_1$	$\beta_0 + \beta_2 + \beta'_1$	$d_1 = \beta_2 = 1,1351$
Faible soutien(1)	$\beta_0 + \beta_1 + \beta'_1$	$\beta_0 + \beta_1 + \beta_2 + \beta_3 + \beta'_1$	$d_2 = \beta_3 + \beta_1 = 0,9047$
Différence de <i>logit</i>	$d_3 = \beta_1 = 0,3356$	$d_4 = \beta_1 + \beta_2 = 0,1052$	

β_0 = constante = 0,2117 (e.t. = 0,1055)

β_1 = soutien social (faible) = 0,3356 (e.t.=0,0825)

β_2 = genre (homme) = 1,1351 (e.t.=0,1358)

β_3 = interaction soutien social*genre (faible*homme) = -0,2304 (e.t.=0,1118)

β'_1 = variables restantes dans le modèle

Tableau XIII. Rapports de cote (RC) et intervalles de confiance (IC) pour l'interaction entre le genre et le soutien social.

Effet	Parmi	RC	IC
d_1 Homme (vs. femme)	Soutien élevé	$e^{1,1351} = 3,11$	(2,39 – 4,06)
d_2 Homme (vs. femme)	Faible soutien	$e^{0,9047} = 2,47$	(1,56 – 3,92)
d_3 Faible soutien (vs. soutien élevé)	Femmes	$e^{0,3356} = 1,40$	(1,19 – 1,64)
d_4 Faible soutien (vs. soutien élevé)	Hommes	$e^{0,1052} = 1,11$	(0,78 – 1,58)

Cependant, un faible soutien social au travail plutôt qu'un soutien social élevé n'est un facteur de risque significatif que chez les femmes, et non chez les hommes, comme les intervalles de confiance pour les équations d_3 et d_4 le montrent. Les femmes qui rapportent un faible soutien social au travail ont donc 40% plus de chances que celles qui rapportent un soutien social élevé de s'intoxiquer.

3.2.2 Fréquence d'intoxication

Le même processus a été suivi que pour la première partie des analyses. Toutes les variables satisfaisant le critère d'inclusion dans les analyses bivariées, un modèle de régression logistique les comprenant a été réalisé. À cette première étape, la typologie des contraintes psychosociales, l'âge, l'insécurité d'emploi et le soutien social se sont avérés non significatifs selon les tests des rapports de vraisemblance et les intervalles de confiance. La typologie ne peut être modifiée, mais est néanmoins maintenue dans les analyses pour vérifier sa contribution lorsqu'en interaction avec d'autres variables.

Les trois autres variables non significatives étant continues, leur échelle a été évaluée, toujours à l'aide de leurs quartiles. Suite à ces analyses, la variable d'insécurité d'emploi a été retirée, parce que ne présentant toujours pas de relations significatives. L'âge a été dichotomisé en une catégorie de risque des 39 ans et moins et une catégorie de référence de 40 ans et plus. Le soutien social a également été dichotomisé en une catégorie de risque du quartile le plus faible de soutien social et une catégorie de référence de fort soutien social (comprenant les trois autres quartiles). Lorsque transformées ainsi, les variables mesurant l'âge et le soutien social montrent un apport significatif au modèle.

L'échelle d'autres variables continues a été évaluée, soit celles du revenu et de la scolarité. Les résultats suggèrent l'existence d'une catégorie de risque pour le revenu de \$50 000 à \$59 999 (troisième quartile), les rapports de cote de cette catégorie s'opposant à ceux des autres quartiles. La scolarité a également été transformée pour présenter une catégorie de risque d'études post-secondaires non complétées ou moins et une catégorie de référence de diplôme d'études post-secondaires complétées ou plus. Cependant, lorsque cette variable dichotomique de la scolarité a été incluse dans les analyses, l'âge, même en variable dichotomique, est devenu non significatif, et a été retiré du modèle avant de passer aux analyses des interactions.

Tableau XIV. Tests du rapport de vraisemblance pour la fréquence d'intoxication - modèles complet et parcimonieux

	Modèle complet			Modèle parcimonieux		
	χ^2	dl	p	χ^2	dl	p
Scolarité (ét. post-sec. sans dipl.)	12,249	1	0,001	23,049	1	0,000
Enfants (pas d'enfants)	4,901	1	0,027	4,258	1	0,039
Revenu (50 000 \$ -59 999 \$)	1,090	1	0,297	6,282	1	0,012
Genre (hommes)	32,421	1	0,000	177,799	1	0,000
État civil (célibataire)	54,044	1	0,000	54,313	1	0,000
Soutien social (faible)	0,002	1	0,965	0,749	1	0,387
Typologie des contraintes psychosociales	1,499	3	0,683	0,162	3	0,984
Scolarité*revenu	2,677	1	0,102			
Typologie*Scolarité	3,355	3	0,340			
Typologie*revenu	1,149	3	0,765			
Typologie*genre	5,784	3	0,123			
Typologie*soutien social	9,193	3	0,027	10,454	3	0,015
Genre*soutien social	2,263	1	0,133			

Même en adoptant un critère moins strict de $p < 0,1$, une seule interaction s'est avérée significative de prime abord, celle de la typologie des contraintes psychosociales au travail et du soutien social (voir tableau XIV). Seule cette interaction a donc été incluse au modèle parcimonieux.

3.2.2.1 Évaluation de la contribution et de l'ajustement du modèle parcimonieux pour la fréquence d'intoxication

Le tableau XV présente la comparaison du modèle parcimonieux avec le modèle complet. Le test du rapport de vraisemblance entre les modèles n'est pas significatif ($\chi^2=14,997$; $dl=11$; $p < 0,05$), ce qui suggère que le modèle parcimonieux ne diffère pas significativement de celui complet.

Tableau XV. Comparaison des modèles complet et parcimonieux avec la fréquence d'intoxication

	Modèle complet	Modèle parcimonieux
log de vraisemblance		
-2ll constante	4855,8387	4855,8387
-2ll modèle	4544,971	4559,968
χ^2 (dl); p	310,868 (23); $p=0,000$	295,871 (12); $p=0,000$
χ^2 d'ajustement Hosmer et Lemeshow		
χ^2 (dl); p	24,5655 (8); $p=0,002$	8,0093 (8); $p=0,433$
RHO²		
Cox et Snell	0,085	0,081
Nagelkerke	0,113	0,108
Classification		
Intoxication occasionnelle	62,15%	59,18%
Intoxication fréquente	62,04%	64,75%
Totale	62,10%	61,90%
Comparaison des modèles	$\chi^2=310,868-295,871= 14,997$ $dl=23-12=11$ $p=0,183$	

Par ailleurs, le test du rapport de vraisemblance pour le modèle parcimonieux entre le modèle avec seulement la constante et celui avec les variables est significatif ($\chi^2=295,871$; $dl=12$; $p < 0,001$), ce qui implique qu'au moins un des coefficients de régression de ce modèle diffère de zéro. Le χ^2 d'ajustement de Hosmer et Lemeshow est supérieur à 0,05, ce qui suggère que le modèle parcimonieux montre un bon ajustement, et ce malgré la grande taille de l'échantillon. Les résidus standardisés

sont inclus entre 3 et -3, et leur distribution rencontre le critère de normalité de la régression logistique. La classification totale du modèle parcimonieux est bonne à 62%, comme les classifications de ceux s'intoxiquant fréquemment et de ceux s'intoxiquant occasionnellement, respectivement situées à 65% et 59%. Enfin, les ROH² entre 8 et 11% suggèrent que l'ensemble des prédicteurs du modèle parcimonieux est faiblement associé à la fréquence d'intoxication.

Somme toute, les mesures exposées semblent indiquer que l'ajustement du modèle est satisfaisant.

3.2.2.2 Présentation du modèle parcimonieux pour la fréquence d'intoxication

Le tableau XVI présente les rapports de cote et intervalles de confiance pour le modèle parcimonieux traité en analyse hiérarchique.

Tableau XVI. Rapports de cote (RC) et intervalles de confiance (IC) pour la fréquence d'intoxication

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Effets principaux		Variables de contrôle		Interactions	
	RC	IC 95%	RC	IC 95%	RC	IC 95%
Scolarité (ét. post-sec. sans dipl.)			1,44***	1,24-1,66	1,43***	1,23-1,65
Enfants (pas d'enfants)			1,20*	1,01-1,43	1,20*	1,00-1,42
Revenu (50 000 \$ -59 999 \$)			1,31**	1,07-1,59	1,29*	1,06-1,56
Genre (hommes)			2,80***	2,40-3,27	2,78***	2,38-3,24
État civil (célibataire)			1,81***	1,55-2,13	1,82***	1,55-2,13
Soutien social (faible)			1,18*	1,00-1,40	1,22	0,78-1,90
Typologie des contraintes psychosociales	p(LR)=0,0241		p(LR)=0,1662		p(LR)=0,9835	
<i>Tension élevée</i>	0,84	0,69-1,02	0,87	0,70-1,06	0,97	0,77-1,23
<i>Passif</i>	1,11	0,91-1,35	1,03	0,84-1,26	1,00	0,81-1,26
<i>Actif</i>	1,02	0,84-1,24	1,05	0,86-1,29	0,98	0,78-1,23
<i>Faible tension</i>	1,00		1,00		1,00	
Typologie*soutien social					p(LR)=0,0156	
<i>Tension élevée</i>					0,67	0,39-1,14
<i>Passif</i>					1,11	0,63-1,97
<i>Actif</i>					1,32	0,77-2,27
<i>Faible tension</i>					1,00	
Diff. entre modèles	(vs constante)		(mod. 2 vs mod. 1)		(mod. 3 vs mod. 2)	
χ^2 (dl); p	9,426 (3); p=0,024		275,991 (6); p=0,000		10,454 (3); p=0,015	

* p<0,05; ** p<0,01; *** p<0,001

Le modèle 1 présente les rapports de cote bruts pour la typologie des contraintes psychosociales. Bien que la différence entre le modèle comprenant cette variable et celui comprenant seulement la constante soit significative ($\chi^2=9,426$; $dl=3$; $p<0,05$), indiquant une amélioration dans la prédiction, aucune catégorie de cette variable n'a d'effets significatifs selon les tests de signification de Wald. Cependant, l'intervalle de confiance pour la catégorie des emplois à *tension élevée* (0,69 – 1,02) suggère que celle-ci a une influence marginalement significative qui pourrait expliquer que la variable est significative dans son ensemble. La corrélation partielle pour cette catégorie, bien que faible ($R=-0,0146$), est d'ailleurs la seule qui ne soit pas nulle. Les résultats du modèle 1 suggèrent donc que le fait de rapporter un emploi à *tension élevée* est associé de façon marginalement significative avec une moins grande fréquence d'intoxication.

Après ajustement (modèle 2) toutefois, la typologie des contraintes psychosociales au travail n'est plus significative dans son ensemble. Les changements au niveau des rapports de cote et intervalles de confiance pour cette variable sont de faible amplitude, et la catégorie de *tension élevée* reste marginalement significative. Toutes les variables de contrôle ont cependant à ce niveau des effets significatifs, et leur ajout en tant que bloc au modèle 1 est hautement significatif ($\chi^2=275,991$; $dl=6$; $p<0,001$).

Enfin, lorsque l'interaction est incluse au modèle (modèle 3), l'apport de la typologie en soi (et non en interaction) à la prédiction se détériore encore, alors que les rapports de cote des variables de contrôle sont peu modifiés (seul le soutien social devient alors non significatif). L'interaction montre par ailleurs en tant que bloc un ajout significatif en comparaison au modèle 2 ($\chi^2=10,454$; $dl=3$; $p<0,05$).

Au niveau des rapports de cote pour le modèle 3, seules les variables de contrôle non incluses dans les interactions peuvent être étudiées directement. Ainsi, le fait d'avoir moins d'un diplôme d'études post-secondaires, l'absence d'enfants en bas âge, un revenu entre \$50 000 et \$59 999, le fait d'être un homme, et le fait d'être célibataire, sont tous des facteurs augmentant significativement le risque de s'intoxiquer plus fréquemment.

Le tableau XVII présente les formules utilisées pour permettre l'étude des rapports de cote des variables impliquées dans l'interaction entre le soutien social et la catégorie de *tension élevée* de la typologie des contraintes psychosociales, et le tableau XVIII présente les rapports de cote et intervalles de confiance calculés pour cette interaction. Le tableau de la matrice de covariance utilisée pour calculer les intervalles de confiance des interactions n'étant pas évalués par le logiciel (d_2 , d_4 et d_5) est à l'annexe 1.

Les analyses pour l'interaction n'ont été faites qu'avec la catégorie de *tension élevée* (avec comme référence les emplois à *faible tension*) puisque c'est la seule qui s'est avérée au cours des analyses marginalement significative. Cependant, selon les intervalles de confiance présentés au tableau XVIII, aucune interaction ne serait significative.

Tableau XVII. Interprétation de l'interaction entre le soutien social et la typologie des contraintes psychosociales au travail (catégorie d'emplois de *tension élevée*).

Typologie	Soutien social		Différence de <i>logit</i>
	Élevé (0)	Faible (1)	
<i>Faible tension</i> (0)	$\beta_0 + \beta'_z$	$\beta_0 + \beta_1 + \beta'_z$	$d_1 = \beta_1 = 0,1964$
<i>Tension élevée</i> (1)	$\beta_0 + \beta_1 + \beta'_z$	$\beta_0 + \beta_1 + \beta_2 + \beta_3 + \beta'_z$	$d_2 = \beta_2 + \beta_3 = -0,2011$
Différence de <i>logit</i>	$d_3 = \beta_1 = -0,0305$	$d_4 = \beta_1 + \beta_2 = -0,4280$	$d_5 = \beta_1 + \beta_2 + \beta_3 = -0,2316$

$\beta_0 =$ constante = -1,3476 (e.t.=0,1319)

$\beta_1 =$ typologie (*tension élevée*) = -0,0305 (e.t.=0,1195)

$\beta_2 =$ soutien social (faible) = 0,1964 (e.t.=0,2272)

$\beta_3 =$ interaction typologie*soutien social (*tension élevée**faible) = -0,3975 (e.t.=0,2718)

$\beta'_z =$ variables restantes dans le modèle

Tableau XVIII. Rapports de cote et intervalles de confiance pour l'interaction entre le soutien social et la typologie des contraintes psychosociales au travail (catégorie d'emplois de *tension élevée*).

	Effet	Parmi	RC	IC
d_1	Faible soutien. (vs. soutien élevé)	Emplois <i>faible tension</i>	1,22	(0,78 - 1,80)
d_2	Faible soutien. (vs. soutien élevé)	Emplois <i>tension élevée</i>	0,82	(0,38 - 1,78)
d_3	Emploi <i>tension élevée</i> (vs faible. t.)	Soutien élevé	0,97	(0,77 - 1,23)
d_4	Emploi <i>tension élevée</i> (vs faible t.)	Faible soutien	0,65	(0,32 - 1,33)
d_5	<i>Tension élevée</i> et faible soutien (vs. faible t. et soutien élevé)		0,79	(0,30 - 2,12)

4. DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente la discussion des résultats précédemment exposés. En premier lieu, la question générale de recherche, les hypothèses et les résultats seront rappelés, puis mis en relation. Par la suite, les résultats seront discutés en regard de l'état des connaissances, et enfin les limites de cette étude et des pistes de recherche seront dégagées.

Ce mémoire s'intéresse à la relation entre le travail et la consommation d'alcool. Plus précisément, l'objet de ce mémoire était de vérifier si, dans la population canadienne, le modèle des contraintes psychosociales au travail développé par Karasek *et al.* (1979; 1981; 1985; 1990) permet de prédire d'une part le fait de s'être déjà intoxiqué à l'alcool, et d'autre part, la fréquence d'un tel comportement.

Le modèle des contraintes psychosociales au travail suggère que deux dimensions des conditions de travail, la latitude décisionnelle et les exigences psychologiques, peuvent être combinées pour désigner quatre types d'emplois distincts. Lorsque la latitude décisionnelle est élevée, les emplois sont désignés comme *actifs* s'ils comportent également des exigences psychologiques élevées, et à *faible tension* s'ils présentent de faibles exigences psychologiques. Lorsque la latitude décisionnelle est faible, les emplois sont désignés comme de *tension élevée* s'ils comportent des exigences psychologiques élevées, et *passifs* s'ils présentent de faibles exigences psychologiques. Ces deux derniers types d'emplois, à *tension élevée* et *passifs*, sont considérés comme les plus à risque pour la santé des individus, et c'est pourquoi ce sont ces emplois qui constituent, dans nos hypothèses, des facteurs de risque pour la prévalence et la fréquence d'intoxication.

La première hypothèse de recherche est que les emplois à *tension élevée* et *passifs* constituent des facteurs de risque pour la prévalence d'intoxication; la seconde hypothèse pose ces emplois comme des facteurs de risque pour la fréquence

d'intoxication. Deux autres hypothèses suggérant des effets d'interaction qui s'appliquent autant à la prévalence qu'à la fréquence d'intoxication ont en outre été émises. Ainsi, la troisième hypothèse avance que le sexe des répondants est un modérateur de la relation entre les mesures d'intoxication et les facteurs de risque issus de la typologie des contraintes psychosociales. Plus précisément, il est attendu que, contrairement aux hommes, pour les femmes, les emplois *passifs* ou à *tension élevée* ne constituent pas des facteurs de risque significatifs. Enfin, la quatrième hypothèse pose le soutien social comme un modérateur de la relation entre les mesures d'intoxication et la typologie des contraintes psychosociales, un faible soutien social au travail accroissant les risques.

Pour la prévalence d'intoxication, les résultats ont montré que la typologie des contraintes psychosociales au travail n'avait aucun effet significatif en elle-même. Par ailleurs, lorsqu'en interaction avec le genre, la catégorie des emplois *passifs* montrait un effet d'interaction significatif. Ainsi, chez les femmes, le risque de s'être intoxiqué était significativement moindre pour celles rapportant des emplois *passifs* que pour celles avec des emplois à *faible tension*. Une autre interaction, qui n'avait cependant pas été suggérée dans les hypothèses, s'est également avérée significative, soit celle du soutien social au travail avec le genre. Cette interaction suggère qu'un faible soutien social au travail est associé chez les femmes avec un risque accru d'intoxication.

En ce qui concerne la fréquence d'intoxication, l'effet d'un seul des emplois de la typologie, celui à *tension élevée*, n'était en lui-même que marginalement significatif. Cet effet disparaît cependant après ajustement pour les variables de contrôle.

À la lumière des résultats observés, il apparaît que la première hypothèse stipulant que les emplois *passifs* et à *tension élevée* sont des facteurs de risque pour la prévalence d'intoxication n'est que partiellement vérifiée. En effet, seuls les emplois *passifs* se sont avérés être des prédicteurs significatifs de la prévalence d'intoxication. De plus, le sens de la relation n'est pas celui proposé, puisque le risque de

s'intoxiquer dans les emplois *passifs* est moindre que dans les emplois à *faible tension*.

L'interaction entre le genre et la typologie des contraintes psychosociales au travail était toutefois significative pour la prévalence d'intoxication, conformément à ce qui était stipulé dans les hypothèses. Par ailleurs, cette interaction a eu comme résultat surprenant que, contrairement à ce qui avait été avancé, les emplois *passifs* n'étaient des prédicteurs significatifs de la prévalence d'intoxication que chez les femmes. D'autre part, les résultats montrent que les effets de la typologie ne varient pas selon le niveau de soutien social, contrairement à ce qui était attendu. Enfin, une relation qui n'avait pas été posée dans les hypothèses s'est dégagée, soit que le soutien social agit aussi en interaction avec le genre, un faible soutien social n'étant un facteur de risque significatif que chez les femmes. Compte tenu de la présence d'interactions significatives, seuls les résultats de ces interactions seront interprétés pour la prévalence d'intoxication.

La deuxième hypothèse, qui suggérait que, parmi ceux s'étant déjà intoxiqués, les emplois *passifs* et à *tension élevée* seraient des facteurs de risque d'une plus grande fréquence d'intoxication, n'a également reçu qu'un soutien partiel. Ainsi, seuls les emplois à *tension élevée* sont des prédicteurs de la fréquence d'intoxication. Encore une fois, cette relation s'exerce dans le sens inverse à ce qui était attendu, puisque les emplois à *tension élevée* sont associés à un risque décreu de s'intoxiquer fréquemment.

Les résultats indiquent par ailleurs que, contrairement aux hypothèses émises, ni le soutien social, ni le genre ne modèrent la relation entre la fréquence d'intoxication et la typologie des contraintes psychosociales.

Dans le champ d'étude de l'alcool et du travail, ni l'intoxication, ni les comportements spécifiquement féminins, ni le soutien social au travail n'ont été fréquemment étudiés. Il est donc difficile de comparer les résultats de cette étude à ceux d'autres études du champ. Les deux premières hypothèses ont été suggérées par un certain nombre d'études similaires ayant tenté de relier différentes mesures de

consommation ou de problèmes liés à l'alcool, et les emplois *passifs* et à *tension élevée* tels que définis dans la typologie des contraintes psychosociales au travail.

La majorité de ces études ont montré que les emplois à *tension élevée* prédisent le développement d'une dépendance à l'alcool et un volume de consommation supérieur (Crum *et al.*, 1995; San José *et al.*, 1999). Les rares indications qui s'appliquent aux emplois *passifs* les désignent également comme des facteurs de risque pour des problèmes reliés à la consommation, ou l'alcoolisme.

Par exemple, Parker et Farmer (1990) ont étudié les problèmes reliés à la consommation d'alcool chez des travailleurs s'étant déjà intoxiqué au cours de l'année, mais sans distinguer les processus à l'œuvre selon le genre. Selon ces auteurs, les individus ne rencontrant aucun défi en emploi (*unchallenged*), qui rapportent un emploi à faible complexité et un faible sentiment de maîtrise sur leur vie en général, sont parmi ceux les plus à risque de perdre le contrôle de leur consommation. De par les caractéristiques de leur emploi, les répondants ressentant peu de défis au travail se rapprochent fortement de ceux travaillant dans des emplois *passifs*. De façon similaire, Hemmingsson et Lundberg (1998) ont montré que des emplois *passifs* (mesurés conformément aux recommandations de Karasek, 1985) augmentaient les risques de développer de l'alcoolisme. Les mesures de Parker et Farmer (1990) ne sont pas les mêmes que celles de Karasek, et Hemmingsson et Lundberg (1998) n'ont interrogé que des hommes, mais les résultats de ces deux études pourtant différentes pointent dans le même sens, désignant les emplois *passifs* comme facteurs de risque et non de protection.

Par ailleurs, puisque la typologie des contraintes psychosociales au travail n'a été développée et validée qu'à l'aide de données tirées de populations exclusivement masculines, il semblait logique de poser l'hypothèse que ces mesures ne s'appliqueraient pas aux populations féminines, ou du moins qu'elles n'auraient pas la même influence selon le genre. Les résultats de Crum *et al.* (1995) appuyaient d'ailleurs cette hypothèse, puisque cette étude n'avait pas trouvé de lien significatif entre les emplois à *tension élevée* (physique et psychologique) et l'incidence d'alcoolisme chez les femmes, alors que chez les hommes, ces emplois se sont dégagés comme étant clairement des facteurs de risque.

Enfin, le soutien social, lorsque mis en relation avec la consommation d'alcool, peut montrer des effets ambigus. En effet, si son absence peut causer une certaine détresse menant à une consommation accrue d'alcool, comme le proposent Karasek, Triantis et Chaudhry (1982) et comme l'ont montré Hingson, Mangione et Barrett (1981) pour le volume de consommation, la présence d'un fort soutien social peut aussi signifier plus d'occasions de sociabilité et potentiellement de consommation d'alcool, ce que suggèrent par ailleurs les résultats de Seeman et Anderson (1983).

Les résultats pour la prévalence d'intoxication ont fait ressortir l'influence des emplois *passifs* et du faible soutien social au travail, mais seulement chez les femmes. Le fait que ces conditions de travail n'aient un effet significatif que chez les femmes est très surprenant, et découle certainement de la mesure dépendante considérée. Ainsi, les résultats confirment la littérature à l'effet que la prévalence d'intoxication est systématiquement plus élevée chez les hommes que chez les femmes (Demers et Quesnel Vallée, 1998). L'intoxication étant un comportement typiquement masculin, le seul fait d'être un homme suffit pour impliquer une probabilité élevée de s'intoxiquer, et les autres conditions ont peu d'effet au delà du genre. C'est ce qui expliquerait qu'il existe ici des relations significatives pour les femmes seulement.

Dans cette étude, les femmes rapportant des conditions de travail correspondant à ce que Karasek a nommé un emploi *passif*, soit une latitude faible décisionnelle et de faibles exigences psychologiques, ont 30% moins de chances de s'être intoxiquées au moins une fois dans l'année précédente, en comparaison avec celles qui occupent des emplois de *faible tension* ayant également de faibles exigences psychologiques, mais une latitude décisionnelle élevée.

La relation inverse à ce qui était proposé dans les hypothèses quant à l'influence des emplois *passifs* pourrait relever de ce que Wilsnack et Wilsnack (1992) désignent comme le « *gender mix* » des emplois, ou la composition des groupes en terme de genre. Selon Roxburgh (1998), les femmes américaines ont un risque significativement plus élevé que les hommes de travailler dans des emplois caractérisés notamment par un bas niveau de contrôle sur le processus de travail, une mesure qui s'apparente à la latitude décisionnelle. Ces résultats ont également été observés par Hall (1989) en Suède, un pays pourtant reconnu pour ses politiques

d'emploi égalitaires particulièrement progressistes. Par conséquent, il est possible d'avancer qu'inversement, les emplois à latitude décisionnelle élevée sont typiquement plus occupés par des hommes que des femmes, ce que le tableau XIX confirme. Dans cette étude, ce qui distingue les femmes se trouvant dans les emplois à *faible tension* de celles qui sont dans des emplois *passifs* est que les premières rapportent une latitude décisionnelle élevée, et que ces emplois sont à prédominance masculine. Or, selon Wilsnack et Wilsnack (1992), les emplois à prédominance masculine se distinguent par un climat et une culture de travail qui affaiblissent l'influence des valeurs et attitudes traditionnelles des femmes à l'égard de la consommation d'alcool.

Tableau XIX. Pourcentages et intervalles de confiance (95%) pour la distribution des hommes et des femmes par type d'emploi

Typologie des contraintes psychosociales	Femmes	Hommes
<i>Tension élevée</i> (n=1681)	53,8% (51,4% - 56,2%)	46,2% (43,8% - 48,6%)
<i>Passif</i> (n=1773)	47,1% (44,8% - 49,4%)	52,9% (50,6% - 55,2%)
<i>Actif</i> (n=1638)	37,6% (35,3% - 40,0%)	62,4% (60,1% - 64,8%)
<i>Faible tension</i> (n=1277)	38,3% (35,6% - 41,0%)	61,7% (59,0% - 64,4%)

En effet, les résultats de ces auteurs montrent que les normes concernant les rôles stéréotypiques des hommes et des femmes influençaient plus le comportement des femmes travaillant dans des emplois typiquement féminins que celui des femmes travaillant dans des emplois à prédominance masculine (Wilsnack et Wilsnack, 1992). En outre, selon Shore (1996), chez des avocats et avocates américains, la fréquence de consommation diminue à mesure que la proportion de collègues féminins augmente.

Par conséquent, il est probable que l'augmentation du risque d'intoxication chez les femmes qui rapportent des emplois à *faible tension* ne découle pas directement de la structure psychosociale du travail, mais bien de la composition des groupes caractéristique de ces emplois.

En ce qui concerne l'interaction du soutien social au travail avec le genre, aucune hypothèse n'avait été proposée a priori, puisque son étude ne constituait pas l'objet de ce mémoire. Cependant, puisque les mesures du soutien social sont également dérivées du modèle développé par Karasek *et al.* (1979; 1981; 1982; 1985; 1990) auprès de populations exclusivement masculines, il est apparu théoriquement

plausible au cours des analyses qu'il existe une interaction entre cette mesure et le genre. Wilkins et Beaudet (1998), étudiant les données de l'ENSP 94-95, notent d'ailleurs que les femmes rapportent significativement moins de soutien social au travail que les hommes.

Une particularité des échelles développées par Karasek, Triantis et Chaudhry (1982) aurait pu permettre de mieux différencier les processus à l'œuvre au niveau du soutien social : cet auteur propose la construction de deux échelles distinctes mesurant respectivement le soutien social des superviseurs et celui des collègues. À la suite d'Hollinger (1988), qui a montré que les travailleurs buvant avec leurs collègues étaient plus portés à travailler sous l'influence de l'alcool, on peut supposer que le soutien social élevé associé à une consommation supérieure serait celui des collègues seulement, et non du superviseur. Or, les données de l'ENSP 94-95 étaient déjà agrégées en une échelle comprenant les deux types de mesures du soutien social, et une telle comparaison n'était donc pas possible.

Les résultats observés ici semblent confirmer l'hypothèse qu'un soutien social élevé est un facteur de protection et non de risque (Hingson, Mangione et Barrett, 1981; Karasek, Triantis et Chaudhry, 1982; Karasek et Theorell, 1990). En effet, les femmes rapportant un faible soutien social avaient 1,4 fois plus de chances de s'être intoxiquées au moins une fois dans l'année précédente que celles ayant un soutien social élevé. Des analyses supplémentaires seraient nécessaires pour clarifier le rôle de modérateur du soutien social dans cet échantillon, et particulièrement parmi les femmes. Ainsi, il est possible qu'il existe une interaction entre le soutien social et les emplois de la typologie des contraintes psychosociales au travail, mais que celle-ci ne soit significative que chez les femmes. Cela pourrait expliquer que l'interaction entre le soutien social et la typologie des contraintes psychosociales au travail ne se soit pas dégagée comme significative lors des analyses sur la population générale.

En ce qui concerne la fréquence d'intoxication, à l'opposé de toutes les études ayant considéré les emplois à *tension élevée* en relation avec diverses mesures liées à la consommation d'alcool, les résultats indiquent qu'ici, ces emplois constituent non un facteur de risque pour une plus grande fréquence d'intoxication, mais bien un facteur de protection. Cette relation marginalement significative ne se maintient

cependant pas après ajustement par les variables démographiques de contrôle. Aucune interaction ne s'est par ailleurs montrée significative.

Il serait prématuré de conclure à l'observation de ces résultats que les contraintes psychosociales au travail n'ont aucun lien avec la fréquence d'intoxication. En effet, il est possible que ce manque de relation soit dû au point de coupure de la mesure dépendante que nous avons étudiée. Les mesures des contraintes psychosociales au travail ont comme présupposé que ces conditions de travail sont relativement stables dans le temps. Ainsi, on pourrait poser l'hypothèse que si ces conditions de travail ont une structure qui constitue un irritant pour un individu, cet irritant serait en quelque sorte chronique. Les études antérieures sur le sujet semblent s'appuyer sur ce présupposé, comme en témoignent les mesures de la consommation d'alcool qu'elles étudient : le développement de l'alcoolisme, d'une dépendance à l'alcool ou le volume hebdomadaire de consommation, suggèrent en effet des processus beaucoup plus durables (Crum *et al.*, 1995; Hemmingsson et Lundberg, 1998; San José *et al.*, 1999). Or, un point de coupure pour une fréquence plus élevée d'intoxication de six fois ou plus par année n'est peut-être pas suffisant pour distinguer ceux qui subissent un irritant chronique de ceux qui s'intoxiquent épisodiquement pour d'autres raisons que celles dues au milieu de travail. Par conséquent, des études subséquentes pourraient aller plus loin en mesurant l'intoxication à une fréquence plus élevée, et en relation avec les raisons invoquées pour boire (Grunberg, Moore et Greenberg, 1998).

D'autre part, le fait qu'il n'existe pas d'interaction significative entre la fréquence de consommation et le genre va à l'encontre non seulement des hypothèses émises, mais également des résultats concernant la prévalence d'intoxication. Il est possible que ce résultat s'explique par la population qui a été prise en compte pour la seconde partie des analyses. En effet, les analyses sur la fréquence de consommation n'ont été réalisées qu'avec les répondants s'étant déjà intoxiqués au moins une fois au cours de l'année précédente. Ainsi, il est plus que probable que les femmes qui font partie de cet échantillon diffèrent par plusieurs points de celles n'ayant jamais bu jusqu'à l'intoxication.

Notamment, si l'on reprend l'explication développée précédemment en regard du genre, on pourrait avancer que les femmes qui travaillent et qui ont déjà bu jusqu'à l'intoxication se distinguent fortement des stéréotypes sexuels en adoptant un comportement typiquement masculin. Dans cette population féminine aux attitudes moins traditionnelles, la différence entre celles qui s'intoxiquent à une plus ou moins grande fréquence n'est pas aussi importante que celle existant entre les femmes qui se sont intoxiquées au moins une fois et celles ne l'ayant jamais fait. Ceci ne signifie pas cependant qu'il n'existe aucune différence entre la fréquence d'intoxication des femmes et des hommes s'étant déjà intoxiqués au moins une fois, puisque les résultats indiquent tout de même que les hommes sont presque trois fois plus à risque de s'intoxiquer fréquemment que les femmes. Pour vérifier une telle hypothèse, il faudrait pouvoir évaluer les attitudes des femmes en regard des stéréotypes sexuels. En effet, si l'explication suggérée ici est juste, les femmes s'étant déjà intoxiquées devraient montrer des attitudes plus libérales en regard de la consommation d'alcool.

En somme, les résultats ne sont pas concluants en ce qui concerne le pouvoir prédicteur des contraintes psychosociales au travail pour l'intoxication. Les processus suggérés pour les sous-perspectives du stress et de l'aliénation au travail ne semblent pas non plus trouver d'appui empirique de la part de cette étude. En effet, les résultats autant pour la prévalence que pour la fréquence d'intoxication semble indiquer que les caractéristiques démographiques, et particulièrement le genre, prédisent mieux les profils d'intoxication.

D'une part, en ce qui concerne la prévalence d'intoxication, les résultats suggèrent que la typologie constitue une mesure indirecte d'une plus grande libéralité des attitudes féminines en regard des stéréotypes sexuels chez les femmes s'étant intoxiquées et travaillant dans des emplois à prédominance masculine que chez celles ne s'étant pas intoxiquées et ne travaillant pas dans de tels emplois. D'autre part, le manque de résultats significatifs pour la fréquence d'intoxication indique que des analyses plus poussées devraient être réalisées.

Il se pourrait par conséquent que ce soit à travers les attitudes et le mode de vie qui leur sont associés que les emplois de la typologie des contraintes psychosociales

au travail permettent une certaine prédiction des profils d'intoxication. Pour vérifier ces suggestions, il serait donc important ici d'étudier différents niveaux de fréquence d'intoxication, les raisons invoquées pour consommer de l'alcool, ainsi que les attitudes en regard des stéréotypes sexuels. Toutefois, il faut noter que Wilkins et Beudet (1998) ont montré que la consistance interne pour les échelles agrégées des contraintes psychosociales au travail (latitude décisionnelle, exigences psychologiques, soutien social au travail) de l'ENSP 1994-95 est très faible. Cela suggère un problème sérieux de mesure indiquant que les items ne reflètent pas le concept étudié, soit dans leur formulation, ou parce qu'ils sont en nombre insuffisant. Or, comme il a déjà été discuté à la section de la méthodologie, les mesures des contraintes psychosociales au travail de l'ENSP 1994-95 comportent ces deux limites.

4.1 Limites générales à l'étude

Les résultats qui ont été exposés ici suggèrent que l'intoxication est reliée dans une certaine mesure aux contraintes psychosociales au travail, mais montrent également que ces facteurs ne sont pas parmi les principaux déterminants de ce comportement. L'intoxication, comme tout autre profil de consommation d'alcool, est un phénomène complexe qui est certainement façonné notamment dans le milieu de travail, dont les conditions structurelles ne constituent qu'une mesure partielle et incomplète, mais également dans maints autres milieux dont l'influence n'est pas considérée ici. Ainsi, il n'est pas étonnant que cette étude, comme la plupart des autres études du champ de l'alcool et du travail, ne montre que de faibles relations (Grunberg *et al.*, 1999).

De plus, il devient de plus en plus clair que, pour saisir la relation entre la consommation d'alcool et les conditions de travail, il est primordial de considérer les raisons invoquées pour consommer de l'alcool. En effet, autant dans la sous-perspective de l'aliénation que dans celle du stress au travail, de nombreux auteurs ont montré que le boire pour l'évasion est un médiateur de la relation entre les conditions de travail à risque et des problèmes liés à la consommation d'alcool (Abbey, Smith et Scott, 1993; Fennell, Rodin et Kantor, 1981; Greenberg et Grunberg, 1995; Harris et Fennell, 1988; Martin, Blum et Roman, 1992). Plus

récemment, Grunberg et ses collaborateurs (1998; 1999) ont encore raffiné ces observations en montrant que la relation entre le stress au travail et la consommation d'alcool n'est pas linéaire comme on l'a longtemps suggéré, mais que les raisons pour boire agissent en interaction avec la consommation d'alcool à des niveaux élevés de stress au travail. Ainsi, à des niveaux élevés de stress au travail, le fait d'invoquer d'autres raisons pour boire que celle d'évasion est associé à une baisse de la consommation d'alcool et des problèmes reliés, alors que le boire pour l'évasion est associé à une consommation excessive et plus de problèmes. Les raisons pour boire apparaissent donc d'importants modérateurs de la relation entre les conditions de travail et l'alcool, et devraient idéalement faire partie de toute étude se rattachant à ce champ. Les résultats de Grunberg et ses collaborateurs (1998; 1999) désignent également une avenue fertile de recherche, soit l'étude concomitante de moyens de relaxation « problématiques » ou promouvant la santé (comme une consommation accrue d'alcool ou la pratique d'un exercice physique), en relation au stress et en interaction avec les raisons pour boire.

Par ailleurs, la mesure d'intoxication qui a été utilisée ici, bien que la plus répandue en Amérique du Nord (Room, 1990), comporte certaines limites. En effet, cinq consommations en une occasion ne constituent pas pour tous une occasion d'intoxication. Il suffit d'imaginer un long repas avec apéritif, une bouteille de vin pour deux et un digestif et voilà une occasion où cinq consommations au moins ont été bues, mais qui ne ressemble en rien à un épisode d'intoxication. De plus, selon Wechsler *et al.* (1994), il faudrait utiliser une mesure de cinq consommations ou plus par occasion pour les hommes seulement, quatre consommations ou plus par occasion étant une mesure plus appropriée pour saisir les épisodes d'intoxication des femmes. Enfin, il faut reconnaître que le choix d'un critère de haute ou basse fréquence d'intoxication est relativement arbitraire, aucune indication n'existant dans la littérature à cet effet (Greenberg, Moore et Grunberg, 1998). Faute de pouvoir traiter la fréquence d'intoxication de façon continue, il faudrait définitivement réaliser de nouvelles analyses comportant différents niveaux de fréquence de consommation, par exemple avec une régression polytomique ordinale.

En ce qui concerne la typologie des contraintes psychosociales au travail, une limite de cette étude est que Wilkins et Beaudet (1998) ont montré que les échelles construites à partir des mesures de l'ENSP 94-95 avaient une validité sensiblement moindre à celle généralement observée dans la littérature, ce qui indique de prime abord un certain problème avec les mesures. En effet, ces mesures comportent des items qui diffèrent dans leur formulation de ceux suggérés par Karasek et ses collaborateurs (1985), et ce, autant en anglais qu'en français. De plus, seule la forme agrégée de ces mesures était accessible au grand public ce qui a empêché toute possibilité d'évaluation de l'équivalence des mesures dans les deux langues. Enfin, les items utilisés pour construire les échelles agrégées étaient beaucoup moins nombreux que ce que Karasek (1985) recommande, ce qui peut également expliquer la faible consistance interne des échelles (Grunberg, Moore et Greenberg, 1998).

Un facteur qui peut expliquer que les résultats observés ici diffèrent aussi radicalement de ceux de la littérature portant sur les contraintes psychosociales au travail et la consommation d'alcool est qu'aucune des ces études n'a suivi les mêmes processus pour créer leur typologie. La démarche qui a été suivie ici pour la création de la typologie des contraintes psychosociales au travail suit à la lettre les recommandations de Larocque, Blanchette et Brisson (1998), qui ont étroitement collaboré avec Karasek à maintes reprises. Puisque des critères différents ont été appliqués dans la définition des divers types d'emplois à l'étude, il est peu étonnant que les résultats diffèrent également.

Enfin, cette études souffre de limites communes à beaucoup d'autres, soit que pour permettre une interprétation en terme de causalité, elle devrait être réalisée longitudinalement, et que les données à l'étude ont été rapportées directement par les répondants. Considérant les processus suggérés ici, une forme longitudinale d'étude est particulièrement importante, puisque les profils de consommation d'alcool ne se développent pas du jour au lendemain, mais sur de longues périodes de temps, et suite à l'influence de nombreux facteurs. De même, les contraintes psychosociales au travail sont généralement chroniques, et leur influence ne s'exprime pas instantanément, mais après plusieurs années d'exposition continue. Ainsi, les plus jeunes ou ceux comptant le moins d'ancienneté dans leur emploi seraient

nécessairement moins à risque que d'autres. Il est donc à espérer que les vagues subséquentes de l'ENSP comprendront des mesures des contraintes psychosociales au travail comparables à celles qui ont été étudiées ici. En ce qui concerne les risques de sous-évaluation de la consommation d'alcool causés par l'auto-report, ils sont regrettables, mais inévitables. Par ailleurs, en ce qui concerne les contraintes psychosociales, il serait peut-être intéressant dans des études subséquentes de les évaluer également à l'aide de la méthode alternative qui attribue des valeurs moyennes pour les différentes dimensions des contraintes psychosociales à des groupes occupationnels (Schwartz, Pieper et Karasek, 1988).

CONCLUSION

Dans la plupart des pays occidentaux, la majorité des individus âgés de 18 à 64 ans consacrent plus d'heures éveillées à un emploi rémunéré qu'à toute autre activité (Trice et Sonnenstuhl, 1990). De nombreux comportements ayant un impact sur la santé, dont la consommation d'alcool, se développent notamment dans les milieux de vie. Ainsi, considérant son importance substantielle dans la vie adulte, le milieu du travail joue un rôle déterminant dans la santé des individus, et particulièrement dans le développement de différents profils de consommation (Martin, Blum et Roman, 1992; Straus, 1976). S'il est clair que le milieu de travail a une influence déterminante sur la santé des travailleurs à travers les comportements de ces derniers, les processus par lesquels cette influence s'exprime restent encore cependant relativement obscurs.

En ce qui concerne les maladies cardio-vasculaires, le modèle des contraintes psychosociales au travail a certainement permis un énorme progrès vers une meilleure compréhension de ces processus. C'est à la lumière de ces résultats concluants que d'autres études ont mis en relation ce modèle avec différents indicateurs de santé mentale et physique, tels les problèmes musculo-squelettiques, le diabète, divers cancers et maladies psychiatriques, le suicide, les taux de mortalité, l'absentéisme au travail, l'usage de médicaments, les problèmes de sommeil, la dépression, les problèmes reproductifs, l'anxiété, la satisfaction au travail, la qualité de vie (Kristensen, 1995; 1996), et même de plus hauts volumes de consommation et la dépendance à l'alcool.

Ce mémoire constitue une tentative supplémentaire de précision de la relation entre les conditions de travail et la consommation d'alcool. Plus précisément, l'objet de ce mémoire était de vérifier si, dans la population canadienne, le modèle des contraintes psychosociales au travail développé par Karasek *et al.* (1979; 1981; 1985; 1990) permet de prédire d'une part le fait de s'être déjà intoxiqué à l'alcool, et d'autre part, la fréquence d'un tel comportement. Les contraintes psychosociales au travail n'ont jamais été étudiées en relation avec la consommation d'alcool dans la population canadienne, et c'est également la première fois au niveau international

qu'elles ont été mises en relation avec l'intoxication. Ce mémoire se voulait donc un pas vers une meilleure connaissance des processus impliquant le milieu de travail et l'intoxication, surtout considérant le risque que ce comportement pose à la fois pour la santé et la sécurité des employés, sans compter ses répercussions sur la productivité et le rendement économique (Single, 1998).

Les résultats ont désigné les femmes ayant un emploi à *faible tension* et celles ayant peu de soutien social au travail comme étant plus à risque que celles ayant respectivement un emploi *passif* et un soutien social élevé au travail. Par ailleurs, aucun résultat ne s'est avéré concluant en ce qui concerne le pouvoir prédictif des contraintes psychosociales au travail pour la fréquence d'intoxication. En somme, les résultats autant pour la prévalence que pour la fréquence d'intoxication semblent indiquer que les caractéristiques individuelles, particulièrement le genre, prédisent mieux les profils d'intoxication que les contraintes psychosociales au travail.

Il n'y a pas lieu cependant de conclure à la lumière de ces résultats que le modèle des contraintes psychosociales au travail n'entretient aucune relation avec l'intoxication à l'alcool. En effet, cette étude comporte de nombreuses limites et plusieurs d'entre elles pourraient être invoquées pour expliquer le manque de résultats significatifs observé. Parmi les limites les plus importantes on trouve les indications à l'effet que les mesures des contraintes psychosociales utilisées dans l'ENSP 1994-95 ne sont pas conformes à celles proposées par Karasek (1985), ce qui est illustré clairement par la faible consistance interne de certaines échelles. De plus, il est possible que le point de coupure de six fois ou plus par année pour la fréquence d'intoxication ne soit pas adéquat pour rendre compte d'une consommation d'alcool excessive reliée à un irritant chronique. Ainsi, les résultats indiquent que des analyses subséquentes devraient être réalisées avec un ensemble de mesures des contraintes psychosociales au travail comportant moins de limites, et avec une mesure plus détaillée des niveaux de fréquence d'intoxication.

Il est important de poursuivre les études amassant un soutien empirique pour l'association du modèle des contraintes psychosociales au travail avec de nombreux indicateurs de santé mentale et physique. En effet, ce modèle propose une définition des inégalités sociales chez les travailleurs qui pourrait éventuellement permettre de

dépasser certaines des limites des mesures conventionnelles du statut socio-économique.

Ce n'est plus un secret qu'en dépit de toutes les tentatives visant à réduire les inégalités sociales de santé, malgré tous les millions injectés dans le système de santé, il persiste au Canada comme dans tous les pays industrialisés, un gradient social en terme de santé (Evans *et al.*, 1994). Or, jusqu'à tout récemment, les politiques sociales qui ont été développées pour atténuer ces différences se sont largement appuyées sur une définition essentiellement économique de la classe sociale. Selon Karasek (1989), une telle définition ne permet pas une évaluation adéquate des risques de santé chez les travailleurs. À cet égard, le Forum canadien sur la santé a rappelé l'importance des relations interpersonnelles, des exigences de travail et de la structure organisationnelle en tant que facteurs influant la santé des travailleurs. Ces résultats suggèrent qu'il serait possible d'améliorer la santé des travailleurs en accroissant leur sentiment d'appartenance, leur sentiment de maîtrise au travail et le soutien social au travail (Polanyi *et al.*, 1998).

En somme, les contraintes psychosociales au travail ne seraient pas qu'un facteur de risque parmi d'autres, mais bien l'indicateur d'inégalités sociales reliées à l'organisation structurelle et à l'allocation de la latitude décisionnelle dans les organisations (Kristensen, 1996). Kristensen (1996) avance par ailleurs que le continuum proposé allant des emplois à *faible tension* à ceux à *tension élevée* correspond à une évolution historique caractérisée par la déqualification des travailleurs et l'intensification du travail selon les principes désignés par Taylor et Ford (Kristensen, 1996). Par ailleurs, les emplois *passifs* et *actifs* représentent la polarisation présente, qui tend à s'accroître, entre des emplois intéressants et stimulants pour les uns et des emplois passifs et monotones pour les autres (Kristensen, 1996).

Selon Kristensen (1996), considérer le modèle des contraintes psychosociales au travail comme un modèle d'organisation du travail et de changements technologiques pour étudier la santé des travailleurs permet de se dégager d'un cadre conceptuel strictement médical ou psychologique, et de s'insérer dans une conceptualisation plus sociologique des relations de pouvoir et de classes sociales. Il

est évident que ce modèle des contraintes psychosociales au travail ne remplacera jamais la mesure conventionnelle du statut socio-économique (Karasek, 1989; Karasek et Theorell, 1990). Toutefois, il pourrait s'y greffer, nuanciant les critères strictement économiques en y ajoutant d'autres plus humains. Par conséquent, on peut espérer que plus des études vont montrer à l'aide du modèle des contraintes psychosociales au travail que les emplois à faible latitude décisionnelle (*passifs* et à *tension élevée*) sont plus néfastes que d'autres pour la santé des travailleurs, plus ce modèle gagnera en légitimité. En effet, il est à souhaiter que ce modèle gagne assez en réputation pour être éventuellement considéré comme un indicateur de statut social, puisque ceci pourrait avoir des répercussions importantes sur l'allocation du pouvoir et de la latitude décisionnelle dans nos sociétés.

Enfin, les résultats qui ont été exposés ici suggèrent également des pistes de recherches pour le champ d'étude de la consommation d'alcool et du travail en général. Ainsi, il est possible que le manque de résultats probants ou la faiblesse des relations observées découle d'une division excessive de ce champ en des perspectives de recherche rivales, nommément la perspective culturelle, la perspective du contrôle social et la perspective des conditions structurelles de travail (Ames et Janes, 1992). En effet, il est évident, de par la multitude de facteurs qui peuvent influencer la consommation d'alcool et par les interrelations possibles entre les mécanismes suggérés par ces perspectives, que ces dernières ne s'excluent pas mutuellement, mais constituent plutôt différentes facettes de la réalité occupationnelle de nombreux travailleurs (Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl, 1999). L'étude de modèles comprenant des mesures des conditions de travail se rattachant à chacune des ces perspectives, tel celui proposé par Bacharach, Bamberger et Sonnenstuhl (1999), constitue donc l'un des défis que les chercheurs dans le champ de l'alcool et du travail auront à relever dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbey, A., Smith, M. J., & Scott, R. O. (1993). The relationship between reasons for drinking alcohol and alcohol consumption: an interactional approach. *Addictive Behaviors*, **18**, 659-670.
- Aiken, G. J., & McCance, C. (1982). Alcohol consumption in offshore oil rig workers. *British Journal of Addiction*, **77**(3), 305-310.
- Allamani, A., Cipriani, F., Innocenti, S., Lomuto, C., Marchi, M., & Morettini, A. (1988). Alcohol drinking patterns and work areas: epidemiological study of factory and rural workers in Florence, Italy. *British Journal of Addiction*, **83**, 1169-1178.
- Ames, G. M., & Janes, C. (1992). A cultural approach to conceptualizing alcohol and the workplace. *Alcohol Health and Research World*, **16**(2), 112-119.
- Ames, G. M., & Janes, C. R. (1987). Heavy and problem drinking in an American blue-collar population. *Social Science and Medicine*, **25**, 949-960.
- Ames, G., & Janes, C. (1990). Drinking, social networks, and the workplace: Results of an environmentally focused study. In P. M. Roman (Ed.), *Alcohol problem intervention in the workplace* (pp. 95-111). New York: Quorum Books.
- Bacharach, S. B., Bamberger, P., & Sonnenstuhl, W. J. (1999). *Work place risk factors and problem drinking among blue collar workers: Test of an integrative model*. In 25e colloque annuel de la Kettil Bruuin Society for Social and Epidemiological Research on Alcohol .
- Bacon, S. D. (1962). Alcohol and complex society. In D. J. Pittman, & C. R. Snyder (Eds), *Society, Culture and Drinking Patterns* . Carbondale, Il: Southern Illinois Press.
- Bisson, J., Nadeau, L., & Demers, A. (1999). The validity of the CAGE scale to screen for heavy drinking and drinking problems in a general population survey. *Addiction*, **94**(5), 715-722.
- Brisson, C., Dion, G., Blanchet, C., Moisan, J., Guimont, C., & Vézina, M. (1998). Reliability and validity of the French version of the 16-items psychological demand and decision latitude scale of the Karasek Job Content Questionnaire in white collar workers. *Work & Stress*, (sous presse).
- Cahalan, D., Cisin, I. H., & Crossley, H. M. (1969). *American drinking practices: A national study of drinking behavior and attitudes* . New Haven: University & College Press.

- Castelain, J. P. (1989). *Manières de vivre, manières de boire. Alcool et sociabilité sur le port*. Paris: Imago.
- Clark, W. B. (1984). Alcohol use in various settings. In E. Single, & T. Storm (eds), *Public Drinking and Public Policy* (pp. 49-70). Toronto: Addiction Research Foundation.
- Corneil, D. W. (1988). Alcohol in employment settings: The results of the WHO/ILO international review. In D. W. Corneil (Ed), *Alcohol in employment settings: The results of the WHO/ILO international review* (pp. 5-48). New York: Haworth Press.
- Cosper, R. (1979). Drinking as conformity: A critic of sociological literature on occupational differences in drinking. *Journal of Studies on Alcohol*, **40**(9), 868-891.
- Cosper, R., & Hughes, F. (1982). So-called heavy drinking occupations: Two empirical tests. *Journal of Studies on Alcohol*, **43**(1), 110-118.
- Crum, R. M., Muntaner, C., Eaton, W. W., & Anthony, J. C. (1995). Occupational stress and the risk of alcohol abuse and dependence. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, **19**(3), 647-655.
- Davies, J. B. (1981). Drinking and alcohol-related problems in five industries. In B. D. Hore, & M. A. Plant (Eds), *Alcohol Problems in Employment* (pp. 38-60, ch. 3). London: Croom Helm.
- Demers, A. (1997). When at risk? Drinking contexts and heavy drinking in the Montreal adult population. *Contemporary Drug Problems*, **24**(3), 449-473.
- Demers, A., & Quesnel Vallée, A. (1998). *L'intoxication à l'alcool: Conséquences et déterminants*. Montréal: CPLT.
- Demers, A. (1995). Du plaisir au risque, la modération a bien meilleur goût. In L. Bouchard, & D. Cohen (eds.), *Médicalisation et contrôle social: actes du colloque tenu le 17 mai 1994 à l'Université du Québec à Montréal dans le cadre du 62e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences*. Montréal: Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et Groupe de recherche sur les aspects de la santé et de la prévention (GRASP), Université de Montréal.
- Durand, C. (1993). Présentation et vérification d'un modèle explicatif. In *L'aspiration à la mobilité en emploi chez les professionnels, diverses formes, différents déterminants. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D) en psychologie industrielle et organisationnelle* (pp. 257-293). Montréal: Université de Montréal, Département de psychologie.

- Edwards, G. et al. (Eds). (1994). *Alcohol Policy and the Public Good*. Oxford: WHO Europe.
- Eliany, M., Giesbrecht, N., Nelson, M., Wellman, B., & Wortley, S. (1992). *L'usage de l'alcool et des autres drogues par les Canadiens: Rapport technique de l'Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues (1989)*. Ottawa: Santé et Bien-être social Canada.
- Evans, R. G., Barer, M. L. et Marmor, T. R. (eds). (1994). *Why are some people healthy and others not? The determinants of health of populations*. New York: Aldine de Gruyter.
- Farid, B. T., Lucas, G., & Williams, R. (1994). Occupational risk factors in patients with alcoholic or non-alcoholic liver disease. *Alcohol and Alcoholism*, **29**(4), 459-463.
- Fennell, M. L., Rodin, M. B., & Kantor, G. K. (1981). Problems in the work setting, drinking and reasons for drinking. *Social Forces*, **60**, 114-132.
- Fillmore, K. M. (1990). Occupational drinking subcultures: An exploratory epidemiological study. In P. M. Roman (Ed.), *Alcohol problem intervention in the workplace*. New York: Quorum Books.
- Greenberg, E. S., & Grunberg, L. (1995). Work alienation and problem alcohol behavior. *Journal of Health and Social Behavior*, **36**(March), 83-102.
- Grunberg, L., Moore, S., Anderson-Connolly, R., & Greenberg, E. (1999). Work stress and self-reported alcohol use: The moderating role of escapist reasons for drinking. *Journal of Occupational Health Psychology*, **4**(1), 29-36.
- Grunberg, L., Moore, S., & Greenberg, E. S. (1998). Work stress and problem alcohol behavior: A test of the spillover model. *Journal of Organizational Behavior*, **12**, 487-502.
- Haberman, P. W. (1983). Problem drinking among American merchant seamen. *International Journal of the Addictions*, **18**(3), 303-310.
- Hall, E. M. (1989). Gender, work control, and stress: a theoretical discussion and an empirical test. *International Journal of Health Services*, **19**(4), 725-745.
- Harford, T. C., & Brooks, S. D. (1992). Cirrhosis mortality and occupation. *Journal of Studies on Alcohol*, **53**, 463-468.
- Harford, T. C., Parker, D. A., Grant, B. F., & Dawson, D. A. (1992). Alcohol use and dependence among employed men and women in the United States in 1988. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, **16**(2), 146-148.
- Harford, T. C. (1983). A contextual analysis of drinking events. *International Jour-*

- nal of the Addictions*, **18**(6), 825-834.
- Harris, M. M., & Fennell, M. L. (1988). A multivariate model of job stress and alcohol consumption. *The Sociological Quarterly*, **29**(3), 391-406.
- Hemmingsson, T., & Lundberg, I. (1998). Work control, work demands, and work social support in relation to alcoholism among young men. *Alcoholism, Clinical and Experimental Research*, **22**(4), 921-927.
- Hemmingsson, T., Lundberg, I., Romelsjo, A., & Alfredsson, L. (1997). Alcoholism in social classes and occupations in Sweden. *International Journal of Epidemiology*, **26**(3), 584-591.
- Hilton, M. E. (1987). Demographic characteristics and the frequency of heavy drinking as predictors of self-reported drinking problems. *British Journal of Addiction*, **82**, 913-925.
- Hingson, R., Mangione, T., & Barrett, J. (1981). Job characteristics and drinking practices in the Boston metropolitan area. *Journal of Studies on Alcohol*, **42**(9), 725-738.
- Hollinger, R. (1988). Working under the influence (WUI): Correlates of employees' use of alcohol and other drugs. *The Journal of Applied Behavioral Science*, **24**(4), 439-454.
- Hosmer, D. W., & Lemeshow, S. (1989). *Applied Logistic Regression*. New York: John Wiley & Sons.
- Janes, C. R., & Ames, G. M. (1989). Men, blue collar work and drinking: Alcohol use in an industrial subculture. *Culture, Medicine and Psychiatry*, **13**, 245-274.
- Janes, C. R., & Ames, G. M. (1993). The Workplace. *Recent Developments in Alcoholism*, **13**, 123-139.
- Karasek, R. A. (1979). Job demands, Job decision latitude, and mental strain: Implications for job redesign. *Administrative Science Quarterly*, **24**, 285-308.
- Karasek, R. A. (1985). *Content Questionnaire and user's guide*. Lowell: University of Massachusetts Lowell, Department of Work Environment.
- Karasek, R. A. (1989). The political implications of psychosocial work redesign: A model of the psychosocial class structure. *International Journal of Health Services*, **19**(3), 481-508.
- Karasek, R. A., Brisson, C., Amick, B., Houtman, I., Bongers, P., & Kawakami, N. (1998). The Job Content Questionnaire (JCQ): An instrument for internationally comparative assessments of psychosocial job characteristics. *Journal of Occupational Health Psychology*, **3**(4), 322-355.

- Karasek, R. A., Theorell, T., Schwartz, J. E., Schnall, P. L., Pieper, C. F., & Michela, J. L. (1988). Job characteristics in relation to the prevalence of myocardial infarction in the US Health Examination Survey (HES) and the Health and Nutrition Examination Survey (HANES). *American Journal of Public Health*, **78**(8), 910-918.
- Karasek, R. A., Baker, D., Marxer, F., Ahlbom, A., & Theorell, T. (1981). Job decision latitude, job demands and cardiovascular disease: a prospective study of Swedish men. *American Journal of Public Health*, **71**, 694-705.
- Karasek, R. A., Triantis, K. P., & Chaudhry, S. S. (1982). Coworker and supervisor support as moderators of association between task characteristics and mental strain. *Journal of Occupational Behavior*, **3**, 181-200.
- Karasek, R., & Theorell, T. (1990). *Healthy Work: Stress, Productivity and the Reconstruction of Working Life*. É.-U.: Basic Books.
- Kasl, S. V. (1978). Epidemiological contributions to the study of work stress. In C. L. Cooper, & R. Payne (Eds), *Stress at work*. New York: Wiley.
- Kasl, S. V. (1981). The challenge of studying the disease effects of stressful work conditions. *American Journal of Public Health*, **71**(7), 682-684.
- Kawakami, N., Araki, S., Haratani, T., & Hemmi, T. (1993). Relations of work stress to alcohol use and drinking problems in male and female employees of a computer factory in Japan. *Environmental Research*, **62**(2), 314-324.
- Kjaerheim, K., Mykletun, R., Aasland, O. G., Haldorsen, T., & Andersen, A. (1995). Heavy drinking in the restaurant business: The role of social modelling and structural factors of the work-place. *Addiction*, **90**(11), 1487-95.
- Kohn, M. (1976). Occupational structure and alienation. *American Journal of Sociology*, **82**, 111-130.
- Kristensen, T. S. (1995). The demand-control-support model: Methodological challenges for future research. *Stress Medicine*, **11**, 17-26.
- Kristensen, T. S. (1996). Job stress and cardiovascular disease: A theoretical critical review. *Journal of Occupational Health*, **1**(3), 246-260.
- Kuzminski, F., & Demers, A. (1998). *Évolution (1978-1994) et déterminants de la consommation d'alcool et de drogues au Québec. Analyse secondaire de données d'enquêtes nationales*. Montréal: GRASP; Département de sociologie, Université de Montréal.
- Larocque, B., Brisson, C., & Blanchette, C. (1998). Cohérence interne, validité factorielle et validité discriminante de la traduction française des échelles de demande psychologique et de latitude décisionnelle du «°Job Content Question-

- naire^o» de Karasek. *Revue Épidémiologique De Santé Publique*, **46(5)**, 371-381.
- Leigh, J. P. (1995). Dangerous jobs and heavy alcohol use in two national probability samples. *Alcohol and Alcoholism*, **30(1)**, 71-86.
- Mandell, W., Eaton, W. W., Anthony, J. C., & Garrison, R. (1992). Alcoholism and occupations: a review and analysis of 104 occupations. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, **16(4)**, 734-746.
- Mannello, T. A., & Seaman, F. J. (1979). *Prevalence, costs, and handling of drinking problems on seven railroads*. Washington, D.C.: University Research Corporation.
- Maranda, M.-F. (1991). L'effet du travail sur la consommation d'alcool et de drogues dans une usine de pâtes et papier. *Recherches sociographiques*, **XXXII(1)** : 55-67.
- Maranda, M.-F. (1997). Individualisation des stratégies de défense : Le cas des travailleurs d'une usine de pâtes et papiers. *Recherches sociographiques*, **XXXVIII(1)** : 35-49.
- Martin, J. K. (1990). Jobs, Occupations, and Patterns of Alcohol Consumption: A Review of Literature. In P. M. Roman (Ed), *Alcohol Problem Intervention in the Workplace*. New York: Quorum Books.
- Martin, J. K., Blum, T. C., & Roman, P. M. (1992). Drinking to cope and self-medication: characteristics of jobs in relation to worker's drinking behavior. *Journal of Organizational Behavior*, **13**, 55-71.
- Murray, R. M. (1981). The medical profession. In B. D. Horne, & M. A. Plant (Eds), *Alcohol Problems in Employment* (pp. 61-76). London: Croom Helm.
- Logistic regression analysis: Procedure logistic regression. (1990). In M. J. Norusis *SPSS advanced statistics user's guide* (pp. 44-69). Chicago, IL: SPSS.
- Olkinuora, M. (1984). Alcoholism and occupation. *Scandinavian Journal of Work Environmental Health*, **10**, 511-515.
- Orcutt, J. D. (1991). The social integration of beers and peers: situational contingencies in drinking and intoxication. In D. J. Pittman, & H. R. White (eds), *Society, Culture, and Drinking Patterns Reexamined* (pp. 198-215, chap.10). New Brunswick: Alcohol Research Documentation inc.
- Parker, D. A., & Farmer, G. A. (1990). Employed adults at risk for diminished self-control over alcohol use: the alienated, the burned out and the unchallenged. In P. M. Roman (Ed), *Alcohol problem intervention in the workplace* (pp. 36-43). New York: Quorum Books.

- Parker, D. A., & Harford, T. C. (1992a). The epidemiology of alcohol consumption and dependence across occupations in the United States. *Alcohol Health and Research World*, **16**(2), 97-105.
- Parker, D. A., & Harford, T. C. (1992b). Gender-role attitudes, job competition and alcohol consumption among women and men. *Alcoholism; Clinical and Experimental Research*, **16**, 159-165.
- Plant, M. A. (1978). Occupation and alcoholism: Cause or effects? A controlled study of recruits to the drink trade. *International Journal of the Addictions*, **13**(4), 605-626.
- Polanyi, M. F. D., Eakin, J., Frank, J. W., Shannon, H. S., & Sullivan, T. (1998). Créer un environnement favorable à la santé: examen critique de l'incidence sur la santé des changements apportés au milieu de travail. In Forum national sur la santé (Ed), *Les déterminants de la santé, le cadre et les enjeux* (pp. 93-141). Ste-Foy: Éditions Multi-Monde.
- Ragland, D. R., Greiner, B. A., Krause, N., Holman, B. L., & Fisher, J. M. (1995). Occupational and nonoccupational correlates of alcohol consumption in urban transit operators. *Preventive Medicine*, **24**(6), 634-645.
- Richman, J. A., Flaherty, J. A., & Rospenda, K. M. (1996). Perceived workplace harassment experiences and problem drinking among physicians: Broadening the stress/alienation paradigm. *Addiction*, **91**(3), 391-403.
- Rix, K. J. B. (1981). Alcohol problems and the fishing industry in north-east Scotland. In B. D. Horne, & M. A. Plant (Eds), *Alcohol Problems in Employment* (pp. 77-104). London: Croom Helm.
- Roman, P. M., & Trice, H. M. (1970). The development of deviant drinking behavior: Occupational risk factors. *Archives of Environmental Health*, **20**(March), 424-435.
- Roman, P. M., & Trice, H. M. (1976). Alcohol abuse and work organizations. In B. Kissin, & H. Begleiter (Eds), *The Biology of Alcoholism* Vol. 4 (pp. 445-517). New York: Plenum Press.
- Romelsjo, A., Hasin, D., Hilton, M., Boström, G., Diderichsen, F., Haglund, B., Hallqvist, J., Karlsson, G., & Svanström, L. (1992). The relationship between stressful working conditions and high alcohol consumption and severe alcohol problems in an urban general population. *British Journal of Addiction*, **87**, 1173-1183.
- Room, R. (1990). Measuring alcohol consumption in the United States: Methods and rationales; chap 3. In L. T. Kozlowski, H. M. Annis, H. D. Cappell et al. (éds), *Research advances in alcohol and drug problems* Vol. 10 (pp. 39-80). New York : Plenum Press.

- Roxburgh, S. (1998). Gender differences in the effect of job stressors on alcohol consumption. *Addictive Behaviors*, **23**(1), 101-7.
- San José, B., van de Mheen, H., van Oers, J. A. M., Mackenbach, J. P., & Garretsen, H. F. L. (1999). *Adverse working conditions and alcohol use in men and women*. In 25e colloque annuel de la *Kettil Bruiin Society for Social and Epidemiological Research on Alcohol*.
- Schwartz, J. E., Pieper, C. F., & Karasek, R. A. (1988). A procedure for linking psychosocial job characteristics data to health surveys. *American Journal of Public Health*, **78**(8), 904-909.
- Seaman, F. J. (1981). Problem drinking among American railroad workers. In B. D. Hore, & M. A. Plant (Eds), *Alcohol Problems in Employment* (pp. 118-128). London: Croom Helm.
- Seeman, M., & Anderson, C. S. (1983). Alienation and alcohol: the role of work, mastery, and community drinking behavior. *American Sociological Review*, **48**(february), 60-77.
- Seeman, M., Seeman, A. Z., & Budros, A. (1988). Powerlessness, work and community: a longitudinal study of alienation and alcohol use. *Journal of Health and Social Behavior*, **29**(september), 185-198.
- Simpura, J. (éd). (1987). Finnish drinking habits: results from interview surveys held in 1968, 1976 and 1984. (pp. 94-125). Finlande: Gummerus Oy.
- Single, E. (1998). *Substance abuse and the workplace: Current state of research and future needs*. Ottawa: Centre Canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.
- Slattery, M., Alderson, M. R., & Bryant, J. S. (1986). The occupational risks of alcoholism. *International Journal of the Addictions*, **21**(8), 929-936.
- Steffy, B. D., & Laker, D. R. (1991). Workplace and personal stresses antecedents to employee's alcohol use. *Journal of Social Behavior and Personality (Special Issue: Handbook on Job Stress)*, **6**(7), 115-126.
- Straus, R. (1976). Alcoholism and problem drinking. In R. Merton, & R. Nisbet (Eds), *Contemporary Social Problems* (4th ed., pp. 183-217). New York: Harcourt, Brace, Jovanovitch.
- Logistic regression. (1996). In B. G. Tabachnick, & L. S. Fidell *Using Multivariate Statistics* (3 ed., pp. 575-634). New York: Harper Collins.
- Trice, H. M. (1992). Work-related risk factors associated with alcohol abuse. *Alcohol, Health and Research World*, **16**(2), 106-111.

- Trice, H. M., & Roman, P. M. (1978). *Spirits and demons at work: Alcohol and other drugs on the job*. New York: Cornell University.
- Trice, H. M., & Sonnenstuhl, W. J. (1988). Drinking behaviors and risk factors related to the work place: implications for research and prevention. *Journal of Applied Behavioral Sciences*, **24**(4), 327-346.
- Trice, H. M., & Sonnenstuhl, W. J. (1990). On the construction of drinking norms in work organisations. *Journal of Studies on Alcohol*, **51**(3), 201-220.
- Genetic, psychological and sociocultural influences on alcohol use and abuse. (1997). In U.S. Department of Health and Human Services (USDHHS) *Ninth Special Report to the U.S. Congress on Alcohol and Health. From the Secretary of Health and Human Services* (pp. 33-64).
- Vasse, R. M., Nijhuis, F. J., & Kok, G. (1998). Associations between work stress, alcohol consumption and sickness absence. *Addiction*, **93**(2), 231-241.
- Von Wiegand, R. A. (1972). Alcoholism in industry (U.S.A.). *British Journal of Addiction*, **67**, 181-187.
- Wilkins, K., & Beaudet, M. P. (1998). Work stress and health. *Health Reports*, **10**(3), 47-62.
- Wilsnack, R. W., & Wilsnack, S. C. (1992). Women, work and alcohol: failure of simple theories. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, **16**(2), 172-179.

ANNEXE 1
MATRICES DE COVARIANCE

Tableau XX. Matrice de covariance des paramètres en interaction – typologie (emploi *passif*) et genre

	Emploi <i>passif</i> (β_1)	Genre (β_2)	Interaction (β_3)
Emploi <i>passif</i> (β_1)	0,0154		
Genre (β_2)	0,0094	0,0184	
Interaction (β_3)	-0,0153	-0,0154	0,0265

Tableau XXI. Matrice de covariance des paramètres en interaction – genre et soutien social

	Soutien social (β_1)	Genre (β_2)	Interaction (β_3)
Soutien social (β_1)	0,0068		
Genre (β_2)	0,0035	0,0184	
Interaction (β_3)	-0,0068	-0,0063	0,0125

Tableau XXII. Matrice de covariance pour les paramètres en interaction – soutien social et typologie (emploi à *tension élevée*)

	Emploi à <i>tension élevée</i> (β_1)	Soutien social (β_2)	Interaction (β_3)
Emploi à <i>tension élevée</i> (β_1)	0,0143		
Soutien social (β_2)	0,0073	0,0518	
Interaction (β_3)	-0,0142	-0,0517	0,0739